Volume XX — No 134

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA . . . . . $ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 10 juin 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE: - - HArbour 1241

SERVICE DE NUIT:
Administration: - HArbour 1243
Rédaction: - - HArbour 3679
Gérant: - - - HArbour 4897

Les fêtes de Saint-Laurent

Un peu d'histoire — Les origines et les progrès d'une oeuvre magnifique — Quelques leçons aussi

Ce sera demain, et les jours suivants, grande fête au collège Saint-Laurent. Les directeurs de la maison et les élèves d'aujourd'hui y recevront les Anciens. Parmi ceux-là il y aura, au moins, deux évêques: l'un, S. G. Mgr Limoges, qui dirige au nord de notre province le diocèse nouveau de Mont-Laurier, l'autre, S. G. Mgr LePailleur, évêque de Chittagong, qui vient du fond du Bengale et qui symbolise, pourrait-on dire, les activités missionnaires de notre peuple, puisqu'il est notre premier évêque résidentiel en pays de missions. Saint-Laurent a l'honneur de compter en outre parmi ses anciens *vivants* (la maison a fourni en tout cinq princes de l'Eglise) Mgr Dunn, évêque auxiliaire de New-York. Ce sont les hauts fleurons d'une couronne qui compte cinq cents prêtres.

Plus de douze mille élèves ont passé par le collège, depuis sa fondation en 1847, et se sont répandus, non seulement dans le clergé séculier et les institutions religieuses, mais dans tous les groupes sociaux.

C'est une famille dont la maison peut sûrement être très fière.

* * *

Il est toujours intéressant de se pencher sur l'histoire d'une pareille institution.

Une chose frappe d'abord, à Saint-Laurent comme dans la plupart de nos grandes maisons d'enseignement: l'humilité des débuts, le développement graduel, sans à-coups, grâce au dévouement et à la générosité d'une poignée d'hommes.

L'oeuvre de Saint-Laurent, qui donne aujourd'hui l'enseignement classique et reçoit près de six cents élèves, ne fut au début, il y a moins de cent ans, qu'une modeste école de campagne.

Saint-Laurent, vieille paroisse, que sa proximité de Montréal avait matériellement favorisée, n'était pas satisfaite de ses écoles; elle voulait sensiblement les améliorer et le curé, Messire Saint-Germain, pria Mgr Bourget de trouver pour celles-ci une communauté religieuse, qui pourrait en assurer le progrès permanent. C'était le temps des fructueuses fondations et importations auxquelles le nom du deuxième évêque de Montréal reste pour toujours attaché. En même temps qu'il favorisait et aidait la fondation de congrégations nouvelles chez nous, le vénérable Mgr Bourget demandait à la vieille France des semences nouvelles.

La Congrégation de Sainte-Croix fut l'une de ces semences. En 1847, le P. Augustin-Louis Vérité, qui devait être plus tard supérieur de la mission du Bengale, arrivait à Saint-Laurent avec quelques religieux et prenait la direction d'une école. Deux années plus tard, à la veille de repartir pour la France, le P. Vérité obtenait pour cette école une charte civile, sous le vocable d'*Académie industrielle*. Son successeur, le P. Joseph Rézé, en qui l'on s'accorde à reconnaître le véritable fondateur du collège actuel, s'établissait sur une terre donnée par le curé de la paroisse et où devaient successivement s'élever les diverses constructions qui forment le collège actuel. Dès 1861 d'ailleurs, l'*Académie industrielle* devenait, en vertu d'une modification à sa charte, le *Collège Saint-Laurent*, avec droit de donner l'enseignement classique.

...Les six cents élèves, la solide beauté de l'établissement d'aujourd'hui marquent les progrès réalisés. Ils ne laissent point deviner, ils risquent peut-être même de masquer les difficultés du début, le long effort dont ce magnifique succès est le juste aboutissement. Les grandes fêtes commémoratives qui vont commencer demain permettront d'évoquer ces vieux souvenirs, de rappeler les temps de la chandelle et du gaz, de faire revivre les anciens qui ont souffert et peiné, qui, par leur travail, leur dévouement, les sacrifices de temps et d'argent ont assuré la forte croissance et le splendide épanouissement d'aujourd'hui.

* * *

Mais Saint-Laurent est plus qu'un collège aux magnifiques résultats; il est, à proprement parler, le berceau de toutes les oeuvres de la Congrégation de Sainte-Croix au Canada.

C'est de Saint-Laurent que partit, en 1864, pour fonder la maison qui s'appelle aujourd'hui l'Université Saint-Joseph de Memramcook, le R. P. Camille Lefebvre. Tous ceux qui sont un peu au courant de l'histoire moderne de l'Acadie savent que le P. Lefebvre est là-bas vénéré comme l'un des pères de la nation. Pendant cinquante ans, la maison qu'il avait fondée fut le seul établissement d'enseignement secondaire facilement accessible aux Acadiens et aux autres catholiques du Nouveau-Brunswick. Saint-Joseph est l'*Alma Mater* de cinq évêques et aujourd'hui encore, bien que d'autres collèges classiques soient venus partager son effort, elle reçoit plus de trois cents élèves. Ce sont toujours les Pères de Sainte-Croix qui la dirigent et poursuivent en Acadie son oeuvre bienfaisante.

Saint-Césaire doit aussi aux religieux de Sainte-Croix son collège commercial et Notre-Dame-des-Neiges, son collège pour garçonnets.

Bref, la Congrégation (qui se compose, comme certaines autres, de prêtres et de frères et qui est d'ailleurs née de l'alliance, antérieure de douze ans à peine à la fondation canadienne, d'un groupe de prêtres et de frères) possède actuellement au Canada vingt-quatre établissements différents, parmi lesquels ses maisons de formation, et donne à plus de quatre mille élèves l'enseignement primaire et secondaire.

Ce serait un titre suffisant à notre vénération et à notre gratitude. Mais la congrégation de Sainte-Croix compte parmi ses oeuvres préférées les missions étrangères. Le groupe canadien, — nos lecteurs le savent bien et, s'ils l'avaient ignoré, la magnifique documentation que nous a récemment communiquée S. G. Mgr LePailleur aurait suffi à le leur apprendre, — le groupe canadien a, dans ce domaine aussi, glorieusement marché sur les traces de ses aînés de France. Dès 1889, un missionnaire canadien partait pour le Bengale — c'était le P. Lafond — et il y a aujourd'hui, en ce pays, quinze anciens de Saint-Laurent: quatorze pères et un frère. La constitution en mission indépendante, relevant directement de la province canadienne, de la région de Chittagong, accentuera la poussée vers ce pays des énergies apostoliques qui ont trouvé à Saint-Laurent leur première source canadienne.

* * *

Voici une poignée de faits que beaucoup sans doute connaissaient, mais qu'ils ne reliront peut-être pas sans plaisir, et qui pourra apprendre à d'autres quelque chose de neuf.

Ces faits portent d'abondantes et nombreuses leçons. Nous permettra-t-on de noter une fois de plus comment ils illustrent la bienfaisance et la fécondité de l'institution catholique? Sans l'existence du curé de Saint-Laurent, interprète de ses paroissiens auprès de l'évêque; sans l'évêque, accrédité par son caractère même auprès des religieux français; sans ces religieux, corps permanent, comment auraient pu se fonder et grandir des oeuvres comme Saint-Laurent et toutes celles qui en sont sorties? Mais l'institution qui est à la base de tous ces progrès, qui en est l'essentielle condition, comment pourrait-elle vivre et semer autour d'elle la vie, si dans ses veines ne coulait la Vie profonde qui trouve en Dieu même sa source?...

Il n'y a pas très longtemps un Pape — et tous les Papes auraient dû la même chose — rappelait à un grand pays qui nous est cher, qu'on ne peut tout ensemble récolter les fruits d'un arbre et en couper les racines. Vérité élémentaire, vérité infiniment féconde et qu'il faut toujours se rappeler lorsqu'on admire la magnificence d'un arbre tel que Saint-Laurent.

Nous ne sommes pas plus que d'autres à l'abri des vents d'erreur et des crises de folie...

Omer HEROUX.

L'actualité

Le garde-manger mesure de la maison

On mande de l'Illinois, où est centralisé le commerce des viandes aux Etats-Unis, que la vie des porcs a été raccourcie par... la kitchenette. "On envoie les porcs à la boucherie trois mois plus tôt qu'on ne le faisait il y a dix ans", a-t-on déclaré, "afin que les ménagères qui font la cuisine dans la salle à manger et qui couchent dans le salon puissent acheter des rôtis assez petits pour aller dans leur fourniture".

Voilà, continue l'information, un développement de l'économie domestique qui est caractéristique de notre époque. Les petits plains-pieds et les suites d'appartements ont multiplié la demande pour des rôtis de deux livres, pour la boîte de conserve de huit sous et pour les accompagnements diminutifs. Nos domiciles modernes ont restreint et notre action et notre façon de manger. Et l'orientation actuelle n'indique pas qu'il doive se produire de changement. Nous sommes loin de la fin de l'ère de la kitchenette.

L'article arrête là. Il est facile de continuer le développement.

Il faudra bientôt produire des cochons nains, des boeufs nains et des moutons nains pour les accommoder aux fournaux. Ce qui est plus grave, c'est que l'estomac devra se contracter sous la double pression de la diminution des appareils de cuisson et de la diminution des ressources financières; car plus une robe est courte et légère, moins elle compte d'étoffe et plus elle coûte cher; moins un rôt a de poids et de taille et plus il est hors de prix.

Les régimes amaigrissants seront donc plus en vogue. Ils ne seront plus une mode mais une nécessité. Ainsi pourra-t-on réduire la superficie des appartements jusqu'à ce qu'on atteigne à celle de l'appartement du comte et de la comtesse Nicole, deux célébrités montréalaises, quant à la largeur sinon quant à la hauteur.

L'architecture de l'appartement se modèle depuis longtemps sur celle du pullmann; elle se mesurera bientôt sur elle. Plus tard, ce sera le pullmann à échelle réduite.

Les cheveux sont courts, les femmes maigres, les dessous en soie à gants, les robes étriquées et abrégées. Bref, on tend de plus en plus vers la compression.

Les architectes des immenses maisons à appartements (plus elles sont grandes et plus les locaux occupés par les locataires sont exigus), feront venir des jardiniers japonais pour installer dans des patios grands comme des mouchoirs des jardins nains.

Dans le frigorifique électrique de la taille d'une pharmacie de chambre de bain, les mets s'entasseront sous forme de comprimés et de capsules.

Les meubles seront encastrés dans les murs; les lits par un simple déclic s'ajusteront au plafond, la nuit terminée. Tout le mobilier se contractera, se pliera, se télescopera.

Et nous verrons enfin l'ère, depuis longtemps prédite, de la brosse à dents à poignée pliante. Il suffira de presser sur un minuscule bouton pour que cette poignée s'ouvre.

Dès que l'occupant foulera le parquet de la chambre de toilette, la fenêtre à guillotine de celle-ci s'ouvrira pour permettre le libre jeu de son coude, soit qu'il manie le blaireau ou la brosse à dents.

De dimensions de plus en plus réduites, l'appartement urbain ressemblera de plus en plus à un cercueil. Il en aura le brillant, le luxe et... le confort.

Les architectes les plus ingénieux auront soin, souhaitons-le pour le bien de la société, d'y aménager une niche saine, munie de verre vita (celui qui laisse passer les rayons ultra-violets vitalisateurs) une niche pour le Pékinois, le King Charles ou autre canin de race diminutive.

Inutile de dire que le berceau sera impitoyablement proscrit dans ce symbolique réduit comme trop encombrant et de meublement trop coûteux.

La famille, à une époque où tout se contracte, doit contracter le mal américain.

Peut-être dans ces temps rapprochés restera-t-il des gens sentimentaux pour pleurer de leurs yeux peu clairvoyants sur la malheureuse vie des Esquimaux condamnés à se séquestrer plusieurs mois dans leurs iglous.

NEMO

Bloc-notes

Coalition

Aux dernières nouvelles de la Saskatchewan, les partis se divisent comme suit les comtés: 26 aux libéraux, 26 aux conservateurs, 9 aux progressistes et aux indépendants. En d'autres termes, ni les conservateurs ni les libéraux ne peuvent gouverner seuls. C'est à peu près la même situation qu'en Grande-Bretagne, quant aux travaillistes, sauf que ceux-ci ont le plus grand nombre de députés élus à Westminster, sans avoir la majorité absolue, tandis qu'en Saskatchewan les deux principaux partis ont un égal nombre de députés. Comment s'établira la nouveau gouvernement de la Saskatchewan? M. Gardiner se représentera-t-il devant la Chambre pour y tomber sur un vote de non-confiance? Ou bien va-t-il démissionner, cédant la place au chef conservateur, qui tentera de se rallier parmi les progressistes et les indépendants assez de voix pour réussir à tenir au pouvoir? Un progressiste d'Ottawa suggère la formation d'un nouveau ministère de la Saskatchewan renfermant 3 ministres libéraux, 3 ministres conservateurs et 1 ministre du groupe indépendant-progressiste. Cette idée de M. Carmichael n'est pas neuve; les esprits dirigeants du groupe agraire ont à maintes reprises déjà proposé de remplacer le gouvernement de parti par un cabinet de coalition où tous les éléments seraient représentés eu égard au nombre de députés qu'ils auraient fait élire. Pareil projet n'a pas eu d'essai jusqu'ici, car on doute tout à fait qu'il soit praticable; et l'on peut dire d'avance que ni les libéraux, ni les conservateurs de la Saskatchewan n'en voudront tenter l'expérience. Tout au plus les conserteurs de cette province s'associeront-ils dans le cabinet un ou deux représentants de la députation indépendante-progressiste; et cela, parce qu'ils en auront besoin pour former un gouvernement viable. M. Evans, chef des progressistes de la Saskatchewan siégeant à Ottawa, est d'avis, pour sa part, que M. Gardiner doit tout de suite démissionner, car, dit-il, il n'a pas à compter sur l'appui des progressistes élus jeudi dernier.

Nouveau ministère

Le nouveau cabinet anglais compte des hommes de marque, à en juger à la liste des ministres parue dans les journaux d'il y a quelques heures. M. MacDonald a pu recruter ses collègues sans perte de temps. Snowden, Henderson, Thomas, Sidney Webb, lord Parmoor, Clynes, Lansbury sont des noms déjà connus du grand public anglais, et même à l'étranger. Lord Sankey, lord-chancelier, est un homme de prestige établi; et quant au député Jowitt, élu libéral et qui fausse si tôt compagnie à Lloyd George pour devenir procureur général du ministère MacDonald, la clameur dépitée de son ancien chef démontre que si Jowitt ne s'est pas embarrassé de scrupules, quand il s'est agi de choisir entre Lloyd George et MacDonald et son ministère, il doit avoir de la valeur, sans quoi les libéraux ne l'attaqueraient pas ainsi. A rebours du chien de la fable de LaFontaine, Jowitt a lâché l'ombre pour prendre la proie, en réaliste qu'il est évidemment. Il reste à voir comment le nouveau cabinet affrontera la Chambre des Communes dans quelques semaines et quel sort elle lui fera. Un point est derechef établi: c'est que MacDonald a vite réussi à former un cabinet d'hommes intelligents et dont plusieurs ont déjà l'expérience des affaires publiques et des Communes.

Dupés

Depuis bientôt quinze jours qu'il s'est marié, Lindbergh a réussi tout à fait à dépister les nouvellistes jetés dans ses environs par des journaux américains à sensation, sous prétexte qu'il est un personnage public. Il a les rieurs de son côté. Les mystifiés ne goûtent pas l'incident; mais c'est une excellente leçon qu'ils reçoivent. La presse américaine est d'une telle indiscrétion et se mêle avec tant d'audace des affaires privées de tout le monde qu'il n'est pas mauvais que, cette fois-ci, Lindbergh et sa femme l'aient mise en aussi ridicule posture, elle qui se vante de ne rien échapper.

La Vérendrye

On doit apposer cette semaine au Fort-la-Reine, près de Portage-la-Prairie, au Manitoba, une plaque commémorative pour rappeler que l'explorateur canadien Pierre Gaultier La Vérendrye, né aux Trois-Rivières en 1685, se rendit jusqu'à cet endroit au commencement du XVIIIe siècle, malgré des difficultés quasi insurmontables, à l'époque, le massacre de l'un de ses fils et de l'un de ses neveux par les Indiens hostiles, et d'autres obstacles de toute sorte. La Vérendrye avait rêvé d'atteindre jusqu'à la mer qui devait borner, vers l'ouest, la terre inconnue où il s'était engagé. Il n'y put réussir; et il mourut comme il allait tenter une nouvelle exploration jusque par delà les Rocheuses, que deux de ses fils avaient entrevues de loin, à l'horizon, au cours d'un voyage précédent. Ainsi, il y a plus de deux siècles, quelques-uns des nôtres ont pénétré les premiers dans cette région alors à vrai dire inaccessible et y ont parlé nofre langue. Il n'est pas mauvais qu'on le rappelle dans le bronze et le marbre, à cette époque-ci.

G. P.

A Ottawa

M. Euler, M. Bourassa et la prohibition

Un député, M. Irvine, voudrait que le Canada devînt prohibitionniste — La vertu de tempérance est-elle à pratiquer au Canada?

M. BOURASSA DIT SON AVIS A CE SUJET

Ottawa, 8. — Pour la première fois, cette session-ci, la Chambre a siégé le samedi. Une séance a eu lieu, aujourd'hui, de 11 heures à 1 heure. Tout ce temps-là a été employé par le comité des subsides à poursuivre l'étude, qu'il avait commencée vendredi soir, des crédits de M. Euler, ministre du revenu national.

Des députés ont longuement parlé de la contrebande, de la police douanière, de la prohibition mais aucun crédit n'a été voté.

C'est d'ailleurs ainsi que les choses se passent d'ordinaire. Les affaires d'un ministère sont d'abord discutées en général et ça n'est qu'ensuite que la machine à voter des millions se met à fonctionner.

Normalement, M. Euler devra obtenir au cours de la journée de lundi l'argent qu'il demande pour l'administration de son département ou plutôt de ses départements, car le revenu national, ministère composite, en réunit plusieurs: les douanes, l'accise, l'impôt sur le revenu, la taxe de vente, etc.

C'est un peu tout cela qui a fait les frais du débat de la journée. Cependant trois choses semblent d'un intérêt tout particulier pour certains députés: le service préventif de la douane, la contrebande et la prohibition.

Un député progressiste, qui est en même temps un prédicant de l'église unitarienne, M. William Irvine, de Wataskiwin, a trouvé moyen de faire un discours en faveur de l'établissement de la prohibition chez nous. Nous trouverions, considère-t-il, un double avantage au régime sec. D'abord, nous ferions plaisir aux Etats-Unis en les aidant à faire observer chez eux la loi Volstead et le 17ème amendement et puis nous purifierions en même temps les moeurs de notre population.

Cela a procuré à M. Henri Bourassa l'occasion de dire ce qu'il pense de la prohibition, des *reformers*, des *Blue Sky Law*. Nous résumons plus loin la brève discours qu'il a prononcé. Comme il a fait allusion cependant à des déclarations de plusieurs députés qui avaient parlé avant lui, nous esquissons tout le débat antérieur.

M. Euler demandait d'abord une somme d'environ $14,000,000 pour le service préventif de la douane. Des gens de l'Ouest, notamment M. Irvine et M. Garland, de la Rivière-à-l'Arc, se sont mis à parler de la contrebande des alcools, surtout de celle qui se pratique entre le Canada et les Etats-Unis, et dans les deux sens: c'est-à-dire que de l'alcool canadien passe aux Etats-Unis, au grand désespoir des prohibitionnistes de ce pays, qui se prétend sec, comme de nos propres prohibitionnistes, et que de l'alcool des Etats-Unis — ce qui ne signifie pas qu'il ne nous en vienne pas aussi d'ailleurs — entre chez nous en évitant le fisc.

La contrebande qui entre au Canada, venant des Etats-Unis ou d'autres pays, a sensiblement diminué cependant au cours des dernières années. Le personnel du service préventif de la douane a été augmenté considérablement. La surveillance est mieux faite. Et puis la prohibition, chez nous, a fait place au commerce en régie des alcools, dans sept de nos neuf provinces. Maintenant que les gens peuvent se procurer légitimement de l'alcool, ils ne sont plus portés à frauder le fisc.

A M. Garland, qui remarquait que le nombre des saisies douanières a beaucoup diminué récemment, M. Euler a répondu que c'est justement la preuve que la surveillance est mieux faite.

A ce propos, M. Veniot rappelle qu'autrefois la contrebande des alcools se pratiquait ouvertement dans la baie des chaleurs et sur le golfe Saint-Laurent, le long des côtes de son comté de Gloucester. C'est complètement changé. L'alcool de contrebande ne passe pas et les pêcheurs ne peuvent plus s'en procurer.

M. Garland revient à la charge. Il est possible que la contrebande soit enrayée au Nouveau-Brunswick, mais ce n'est pas le cas en Nouvelle-Ecosse. Il n'y a pas longtemps M. Garland a visité cette province et il prétend qu'on lui a offert du rhum de la Jamaïque entré en contrebande.

M. Garland n'aime pas le rhum évidemment: "Si, dit-il, les gens de Nouvelle-Ecosse peuvent boire une telle chose sans en mourir, il n'y a pas de rigueurs du climat qui puissent les affecter."

UN APOTRE DE LA PROHIBITION

M. Irvine sort ensuite sa théorie prohibitionniste.

Il est de ceux qui croient que le Canada doit faire tout son possible pour que la loi Volstead et le 17ème amendement soient observés aux Etats-Unis. Pour cela il suggère au gouvernement canadien de fermer complètement toutes les distilleries, toutes les brasseries, tous les entrepôts d'alcool; de les nationaliser pour le moins en attendant que la prohibition puisse être établie chez nous comme chez nos voisins du sud.

"Ceux qui ont tellement pris l'habitude de l'alcool, dit-il, qu'ils ne peuvent vivre sans en boire, ces gens-là mourront bientôt et ils seront remplacés par des jeunes qui n'auront pas besoin d'un tel stimulant. Il sera alors possible au gouvernement d'établir un véritable régime de prohibition en fermant définitivement ses brasseries et ses distilleries."

M. Irvine, comme l'on voit, est généreux à l'endroit de ceux qui font usage d'alcool. Il attendrait leur mort pour établir la prohibition. Cependant, à ces mêmes gens, M. Irvine n'a pas l'air de souhaiter une bien longue vie.

M. Henri Bourassa

Le député de Labelle parle tout de suite après M. Irvine mais pas précisément dans le même sens.

On se souvient qu'au cours d'un précédent débat sur la même question, occasionné celui-là par la présentation de requêtes de diverses associations prohibitionnistes, M. Euler avait déclaré que son ministère ne se chargerait pas de faire la police pour le compte des Etats-Unis; qu'il appartient à ceux-ci de faire eux-mêmes respecter la loi de prohibition qu'ils se sont donnée.

M. Bourassa félicite d'abord M. Euler de la forte attitude qu'il a prise en cette circonstance. Il espère que le ministre ne fera rien pour l'atténuer.

En maintenant cette attitude le ministère peut être assuré de l'appui de la majorité des citoyens du Canada et même d'un grand nombre de citoyens des Etats-Unis.

Certains tenants de la prohibition sont sincères mais d'une façon générale la prohibition donne lieu à beaucoup d'hypocrisie.

Ceux qui croient réellement que les Canadiens sont dégénérés au point de ne plus pouvoir se contrôler dans le boire, ces gens-là sont justifiables de prôner la prohibition.

M. Bourassa croit au contraire que notre population a gardé quelques éléments de civilisation et qu'elle est en état de contrôler ses propres habitudes pour le boire, pour le manger et pour toute autre chose.

Nous n'avons pas besoin de lois bleues pour moraliser notre population, de lois semblables à celles qu'avait proclamées le gouvernement français pour les Indiens dans les premiers temps de la colonisation.

Ceux qui croient que la population blanche de ce pays en est tombée au même point que la population indienne d'autrefois, ou encore au même point que les tribus nègres d'Afrique, ceux-là peuvent demander la prohibition. Mais il semble que la majorité de la population canadienne reste encore au niveau de l'humanité civilisée et, dans ces conditions, le gouvernement n'a pas à intervenir pour régenter les habitudes de vie de nos gens.

Quoi que l'on dise il semble que le service préventif de la douane donne de bien meilleurs résultats qu'autrefois. Cependant il faut tenir compte d'une autre chose: plusieurs des provinces canadiennes ont repris leur bon sens en rétablissant dans une certaine mesure le commerce des alcools. M. Veniot a parlé de l'amélioration sensible que l'on remarque au Nouveau-Brunswick. Cela aurait-il été possible, au moyen de la simple surveillance, si cette province avait gardé le régime prohibitionniste?

Une autre cause de la contrebande et de la fabrication illicite des alcools: des droits trop élevés. On s'en est rendu compte pendant le temps de la guerre. Un ministre faisait observer dès lors qu'il faudrait réduire les droits.

Un missionaire du nord de l'Ontario écrivait récemment à M. Bourassa que les Indiens de cette région, dans l'île de Manitoulin et sur les bords du lac Supérieur, consomment beaucoup de mauvais alcool. Les droits élevés sont un encouragement à la fabrication illicite d'alcools frelatés. Le ministre du revenu national ferait bien de ne pas perdre cela de vue.

A propos des congés de partance aux navires qui viennent se charger chez nous d'alcool destiné aux Etats-Unis, le ministre du revenu national a pris l'attitude qui convenait. Il ne faut pas que les fonctionnaires du gouvernement canadien deviennent les agents de police des Etats-Unis. Il ne s'agit pas de nous mettre en difficulté avec nos voisins du Sud, mais les gens des Etats-Unis comprendront eux-même que le Canada ne peut accepter d'être comme le poste de police du gouvernement de Washington.

M. de la Guardia, disait, dans un discours à la Chambre des Représentants, la semaine dernière, que la loi de prohibition ne s'applique pas dans le Maine parce que les meilleurs citoyens de cet Etat y sont opposés. Ce sont eux qui violent la loi.

Y aurait-il du sens à ce que le Canada entreprit de faire observer aux Etats-Unis une loi dont les propres citoyens de ce pays ne veulent pas? Des enquêtes ont démontré que même des fonctionnaires du gouvernement des Etats-Unis se livrent à la contrebande des alcools.

M. Garland avait parlé de mauvais rhum qu'on lui a offert en Nouvelle-Ecosse.

M. Bourassa se rappelle avoir bu une fois de la bière ontarienne, du temps de la prohibition, de la bière 4.4. Il s'est bien promis de n'en jamais ingurgiter une seule goutte.

Au sujet de la 4.4, M. Bourassa raconte une anecdote. Il visitait l'Ouest d'Ontario avec un groupe d'excursionnistes. Quelques-uns d'entre eux, voyageant en automobile et faisant de la vitesse furent arrêtés par des agents de police. Ils se croyaient pris et obligés de payer l'amende. Il n'en était rien. Les agents, voyant qu'ils avaient affaire à des visiteurs de la province de Québec, voulaient leur offrir de la bière. Et le chef de cette troupe d'agents disait à ses invités: "Vous pouvez en boire sans crainte, ce n'est pas de la 4.4 mais de la vraie bière, brassée dans votre province".

Qui donc pourrait blâmer ces agents de police de leur hospitalité? Mais cela démontre également comme il est difficile d'appliquer des *Blue Laws*, en quelque pays que ce soit.

L'une des choses les plus sensées qu'ait faites le gouvernement Ferguson, ça été d'amender sa loi des liqueurs. Si les saisies d'alcool diminuent en Ontario c'est sûrement dû à cela.

Nous ne devons pas chercher à imiter en tout les gens des Etats-Unis, ni les gens d'ailleurs. Ayons des lois qui conviennent à la majorité des Canadiens et n'essayons de mettre en vigueur que des lois qui puissent l'être. Evitons surtout de fabriquer des lois dans l'intention de rendre les gens parfaits. Il n'y a personne de parfait et personne n'a mandat de moraliser par des lois les citoyens du Canada ou les citoyens des Etats-Unis.

Après le discours de M. Bourassa, le comité s'est occupé de la taxe de vente et de quelques autres choses. Puis l'ajournement est survenu.

Emile BENOIST

DEMAIN: — Le *Devoir* publiera un nouvel article de M. Henri Bourassa: "Mariage et Divorce — XVII — Le Code civil — Les registres se "civilisent".

En villégiature

Le DEVOIR vous intéressera

Si vous allez à la campagne, pour un mois ou plus, oubliez pas de vous faire accompagner du "Devoir".

Il vous coûtera 50 sous le mois, payable d'avance.

Et si vous désirez occuper vos loisirs d'été de façon très intéressante, tout en méritant un beau prix, prenez part au concours du "Devoir". Un abonnement de six mois, à $3.00, payable d'avance, vous y donne droit. A votre retour en ville, nous vous remettrons, pour la valeur d'abonnement qui vous reste, des coupons qui vous permettront d'obtenir notre journal de n'importe quel dépositaire.

Adresser les envois à: "Service des Abonnements, le "Devoir", C. P. 4020, Montréal".

LE BANQUET A M. T.-D. BOUCHARD

Dans le discours qu'il a prononcé samedi soir au "Cercle Universitaire", le premier ministre de la province a parlé du morcellement des municipalités qui sont une cause de faiblesse — Le problème de la mortalité infantile — Protéger les berceaux — L'avenir de Montréal — L'hôte d'honneur explique le système municipal espagnol — L'importance de la municipalité méconnue chez nous

M. T. D. Bouchard, député et maire de Saint-Hyacinthe, récemment revenu d'Espagne où il avait représenté la province de Québec au congrès de l'Union Internationale des villes, a été fêté samedi soir dans la grande salle des banquets du *Cercle Universitaire* par un groupe d'amis qui lui ont offert un banquet à titre de secrétaire de l'Union des Municipalités de notre province.

M. TASCHEREAU

M. L. A. Taschereau, président d'honneur du banquet, fait l'éloge de M. Bouchard en qui il reconnait un homme renseigné et d'action.

Dans notre province, la municipalité joue le rôle de la famille dans la municipalité. Les familles heureuses font la municipalité prospère, et des municipalités prospères, heureuses feront une province riche et prospère.

Qu'a-t-il appris là-bas? J'espère que c'est considérable et qu'il nous en fera profiter. Ce que M. Bouchard a pu retenir, nous lui demanderons d'en faire profiter sa province.

Nos municipalités sont rurales ou urbaines. Municipalités rurales: nous en avons au delà de 1300 dans la province. Y a-t-il des améliorations à apporter? Vont-elles trop vite en progrès? Ce sont des problèmes que nous avons tous les jours à examiner. L'année dernière, le ministère des Affaires municipales a approuvé des règlements d'emprunts pour au delà de $30,000,000., emprunts municipaux et scolaires. Le gouvernement a considéré que les charges des municipalités étaient lourdes à porter. Il n'y a rien qui décourage autant notre population que de lourds impôts. Trop souvent, des cultivateurs ont avoué qu'ils ont déserté leur terre parce qu'ils ne pouvaient pas rencontrer leurs taxes, ce qui signifie que les municipalités ne doivent pas s'endetter au delà de ce qu'elles peuvent porter. Il y a aussi le morcellement des municipalités, qui est le plus souvent le résultat de chicanes de clans. Le morcellement rend les municipalités plus faibles. Je crois que c'est une erreur que de vouloir les morceler. Faites donc une grande municipalité riche, prospère, heureuse dont le crédit sera bon.

Il y a deux choses qui rendront les municipalités prospères et heureuses: la finance et l'hygiène. Je ne parlerai pas de la première. Quant à l'hygiène, les municipalités doivent combattre la maladie et surtout la mortalité infantile. C'est le plus grand problème auquel nos hommes publics donnent le meilleur d'eux-mêmes. Pour la natalité, notre province est au haut de l'échelle.

Nous avons 2,000 naisances de plus par mois que dans la province-soeur. Et cependant la mortalité est beaucoup plus élevée dans le Québec que dans l'Ontario. En autant que le gouvernement est concerné, nous faisons ce qu'il y est possible de faire pour combattre la maladie. Il y a une chose qui nous aidera: ce sera l'établissement d'unités sanitaires dans tous les comtés.

L'Institut Rockfeller aide à l'établissement de ces unités sanitaires. Est-ce que nous devons reculer? Dans notre province, nous devons compter sur les berceaux pour garder notre place dans la Confédération. Et j'espère qu'on ne reculera devant aucun sacrifice. Le gouvernement fera son possible pour aider les municipalités sous ce rapport.

Les municipalités urbaines. Vous êtes fiers de votre ville; c'est le grand actif du Canada et de la province.

Montréal seule ne peut pas faire une grande province de Québec. Mais il faut donner une chance aux autres villes de se développer. Plus nous aurons de villes prospères, plus Montréal sera elle-même prospère, et plus Montréal sera prospère, plus grande sera la prospérité du Canada. Quel est l'avenir de Montréal? Est-ce que la ville continuera de se développer comme aujourd'hui? Est-ce que la ville ne deviendra pas prochainement le plus grand Montréal? N'y a-t-il pas dans l'île de Montréal des problèmes qui sont communs à la cité et aux municipalités environnantes?

Quelle sera la solution à apporter?

Quelques-uns proposent le système des "boroughs". Il est indéniable qu'il est nécessaire d'avoir un plan de coopération pour résoudre tous les problèmes: égouts, voirie, etc. J'espère que M. Bouchard fera profiter les municipalités des connaissances qu'il a acquises en Espagne".

M. Bouchard

M. Bouchard estime que l'on n'a pas assez attaché d'importance dans le passé et encore aujourd'hui aux fonctions d'administrateurs municipaux et il faut déplorer l'insuffisance du futur citoyen. On parle beaucoup du député, du sénateur, jamais de l'échevin. Il n'est pas surprenant que par suite d'une telle carence dans l'instruction civique les citoyens soient peu portés à s'occuper des questions municipales.

M. Bouchard raconte comment se fonda l'Union des municipalités de la province de Québec et le bien qu'elle a accompli. La loi espagnole qui régit le status municipal plait beaucoup à M. Bouchard et lui parait être l'idéal que notre Union des municipalités recherche: le relèvement du prestige municipal.

M. Bouchard rappelle qu'il y a 10 ans, la surveillance gouvernementale sur les dépenses des municipalités était pratiquement nulle et que des désastres se sont produits, comme conséquence. Aujourd'hui, le gouvernement surveille de plus près et la situation est changée.

M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont et président de l'Union des municipalités, a prononcé aussi une brève allocution.

Les convives

A la table d'honneur, avaient pris place aux côtés de M. Bouchard: M. L.-A. Taschereau, président d'honneur; M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, président honoraire; le Dr Anatole Plante, président actif; M. Alfred Leduc, M. Jos. Versailles, maire de la ville de Montréal-Est; M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales; M. Léon Trépanier, échevin; M. René Morin, de Saint-Hyacinthe; le Dr Milton Hersey et M. Alfred Lambert, commissaires du port de Montréal.

On remarquait aux autres tables: MM. Raoul Grothé, Alexandre Thurber, A. Langlois, L.-B.Cordeau, président de la commission des liqueurs de Québec; les députés suivants: Irénée Vautrin, Avila Farand, Victor Marchand, Peter Bercovitch, Jos. Cohen, Cléophas Bastien, le Dr Gustave Lemieux, J.-E. Phaneuf, Edgar Rochette, C.-A. Bernard, J.-T.-D. Lafrenière. On remarquait en outre: MM. Andrew McMaster, Victor Morin, les échevins Jos. Monet et Napoléon Turcot; le Dr Eudore Dubeau, M. J.-V. Désaulniers, M. Stuart Rhoderford, C.-E. Laberge, Omer Legrand, W. Moisan, maire de Drummondville, Cls-Eug. Dubé, maire de la Rivière-du-Loup, W. Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe; Amédée Geoffrion, le Dr Merrill Désaulniers, M. Olivar Asselin, Oswald Mayrand, Charles Lamarche, et autres.

Au cours du diner, il y eut un excellent programme musical fourni par Mlle Léonide Létourneux, M. Rodolphe Plamondon, ténor; M. Lucien Plamondon, fils, violoncelliste, et autres. M. Alexandre Thurber avait la direction de ce diner.

M. J.-E. Charbonneau fêté

LES AMIS DU DEPUTE PROVINCIAL DE LAPRAIRIE-NAPIERVILLE LUI PRESENTENT UNE AUTOMOBILE

Napierville, 10 — Les libéraux du comté Laprairie-Napierville ont fêté hier après-midi, leur député provincial, M. J.-E. Charbonneau.

M. Vincent Dupuis, secrétaire du comité d'organisation, a ouvert la série des discours par un hommage à M. Charbonneau et la lecture de messages de MM. J.-L. Perron, Jacob Nicol et J.-E. Perrault qui s'excusaient de ne pouvoir assister à cette fête.

M. J.-E. Charbonneau a exposé ce qu'il avait fait pour le comté depuis son élection comme député en 1923. Il dit que la situation du cultivateur, actuellement ne paraît peut-être pas des plus intéressantes, malgré que M. J.-E. Caron ait beaucoup fait pour l'améliorer. Il faut que les cultivateurs coopèrent avec le gouvernement s'ils veulent que les efforts tentés pour améliorer leur sort soient fructueux.

Les autres orateurs étaient MM. Lucien Lamoureux, député, Edmond Robert, Dosithée Payan, maire de Sherrington, Dr Pierre Hébert, coroner suppléant, Wilfrid Cédillot, A.-P. Beaulieu.

Les amis de M. Charbonneau lui ont présenté un auto, marque Nash.

Parmi les assistants on remarquait: le Dr Ernest Poulin, Irénée Vautrin, le Dr Anatole Plante, Alphonse Verville, le Dr Alexis Bouthillier, le Dr Alexis Viau, maire de Saint-Remi de Napierville; Raoul Lussier, maire de Saint-Philippe; Ernest Derome, maire de St-Jacques le Mineur; Arthur Lanctôt, maire de la paroisse de Laprairie; J.-L. Poupart, maire de St-Isidore; A.-P. Beaulieu, registrateur et maire du village de Napierville; Omer Morin, le notaire Dupont, le Dr Arthur Viau, de Saint-Jean; Gustave Derome, maire de Saint-Matthieu.

L'adresse de présentation à M. Euclide Charbonneau, fils, a été lue par M. A.-P. Beaulieu.

Journée de sainte Thérèse à N.-D. de Lourdes

La journée de Sainte-Thérèse du mois de juin, à Notre-Dame de Lourdes, aura lieu demain, mardi, 11 juin. Les intentions sont recommandées avant la messe le matin, et le soir au début de la cérémonie. La messe est à 7 heures et la cérémonie du soir est à 7 heures 30. C'est le soir qu'a lieu la bénédiction des roses et la vénération de la relique de Sainte-Thérèse.

Mlle Margaret Bondfield, ministre du travail dans le cabinet Ramsay MacDonald en Angleterre. C'est la première femme qui détient un portefeuille dans un ministère britannique.

Ecole Plessis

S. G. MGR LEPAILLEUR CHANTE UNE MESSE PONTIFICALE A L'OCCASION DE LA REUNION ANNUELLE DES ANCIENS — LES DISCOURS AU BANQUET

Le banquet annuel des anciens élèves de l'école Plessis a eu lieu hier. Sa Grandeur Mgr Lepailleur, évêque de Chittagong, a bien voulu venir à l'école, faire ses bons souhaits aux anciens, et faire l'éloge de l'oeuvre accomplie par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Sa Grandeur a célébré la messe pontificale, assistée de M. l'abbé A. Forget, comme prêtre assistant, et de M. l'abbé D. Ricard, et du Rév. Père A. Lapailleur, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Le Rév. Père Clément, C.S.C., agissait comme maître des cérémonies.

Mgr Lepailleur, oncle de l'évêque missionnaire et curé de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga, assistait au choeur, ainsi que M. le curé Bourassa, M. l'abbé Bourassa, frère du curé, et plusieurs autres membres du clergé. La chorale paroissiale a exécuté le programme de musique religieuse. M. le curé Bourassa a fait le sermon de circonstance.

Après la messe il y a eu banquet dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. C.-A. Gascon. M. le curé Bourassa, le Rév. Frère Hubert, directeur, MM. Donat Brabant, Aldéric Blain, Adolphe L'Archevêque, Cléophas Durocher, ont prononcé les allocutions.

L'oeuvre de feu Napoléon Bourassa

Les personnes qui possèdent des dessins, plans, photographies, etc., des oeuvres suivantes de Napoléon Bourassa, artiste, nous obligeraient en les mettant à la disposition de M. Jules Papin, bureau 202, immeuble Versailles, 60 rue Saint-Jacques ouest, Montréal: chapelle Notre-Dame de Lourdes et Nazareth, à Montréal, et du couvent de la Présentation à Saint-Hyacinthe, églises de Montebello, Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, et Sainte-Anne de Fall-River.

On demande surtout les photographies antérieures à 1913.

Tous renseignements sa rapportant à l'exécution de ces oeuvres, à la carrière et aux autres travaux de Napoléon Bourassa, seront reçus avec reconnaissance.

Fêtes remises à l'Ecole du Plateau

Le comité des fêtes du cinquantenaire de l'académie du Plateau, dont le président est M. Zéphirin Hébert, s'est vu contraint à remettre au mois de septembre, le dévoilement de la plaque commémorative Urgel Archambault.

La section Etienne Parent

La section Etienne Parent de la Société Saint-Jean-Baptiste, paroisse Sainte-Cécile, tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 8 heures 30, dans le sous-sol de l'église Sainte-Cécile, angle des rues Henri-Julien et de Castelnau.

M. l'abbé Etienne Blanchard, sera le conférencier.

Barbe-bleue

Ce méchant seigneur qui avait la barbe bleue avait épousé six femmes qu'il avait égorgées et dont il avait suspendu les cadavres dans un cabinet noir. En ayant épousé une septième, il voulut mettre à l'épreuve la curiosité de sa jeune épouse. Il feignit de partir pour un voyage et lui confia la clef de l'affreux cabinet avec défense expresse d'y pénétrer. A peine était-il parti, que l'imprudente femme courut au cabinet interdit et l'ouvrit. Epouvantée, elle laissa tomber de ses mains la clef qui se tacha de sang. Or la tache était indélibile et la malheureuse ne put la faire disparaître. Barbe-Bleue revint, réclama son dépôt et, en acquérant la preuve de l'indiscrétion de sa femme, lui annonça qu'elle allait mourir. Il lui accorda toutefois un quart d'heure pour se recommander à Dieu.

La condamnée se rendit à sa chambre et pria sa soeur Anne de monter à la tour pour voir si leurs frères qu'elles attendaient n'arrivaient pas. Elle demandait à chaque instant: Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir? Pendant ce temps Barbe-Bleue ne cessait de crier à sa femme de descendre. Enfin, les deux frères arrivent et délivrent leur soeur au moment où Barbe-Bleue levait déjà son arme pour lui trancher la tête. (Résumé du Nouveau Larousse). Les versions canadiennes contiennent parfois des épisodes qui ne sont pas dans le fameux conte de Perrault. Un char gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par la United Cigar Stores Limited, illustrera cette légende au défilé du 24 juin à Montréal.

DOCTEURS!!

Gaiffe, Gallot & Pilon de Paris, Gallois & Cie de Lyon, E. Spengler de Paris, sont actuellement représentés à Montréal pour vous offrir à des conditions très avantageuses:—

Rayons X, Diathermies, Electrothérapie,

Ultra-Violets, Infra-Rouges, Appareils médicaux, Lampes asciatiques pour salles d'opérations.

Littérature et devis sur demande. Service d'un ingénieur électricien-radiologiste.

PAUL CARDINAUX

Docteur ès-Sciences

"Précision Française"

3458 St-Denis HA. 2357

MONTREAL.

IL Y A QUINZE ANS

Le *Devoir* du mercredi 10 juin 1914

Dans un dîner de l'"Empire Press Union" en l'honneur de journalistes d'outre-mer, M. Bourassa a exposé ses idées sur les relations du Canada et de l'Empire.

* * *

Le Sénat a approuvé aujourd'hui en dernière lecture le bill accordant une garantie de 45 millions au *Nord-Canadien* et le bill accordant un endossement de 16 millions au *Grand-Tronc-Pacifique*.

* * *

La construction de la bibliothèque municipale, projetée depuis une douzaine d'années, est maintenant décidée. La bibliothèque sera construite rue Sherbrooke, vis-à-vis le parc Lafontaine.

Funérailles de Me Conrad Pelletier

Les funérailles de Me Conrad Pelletier, C.R., ancien bâtonnier du Barreau de Montréal, décédé jeudi le 6 juin, à l'âge de 79 ans, ont eu lieu samedi matin en l'église Saint-Jean-Baptiste. Quelques membres de la magistrature et plusieurs représentants du Barreau étaient présents. Quatre landaus chargés de fleurs et un groupe d'étudiants dont les noms suivent précédaient le convoi funèbre:

Raymond Larichelière, président de l'A.-G. E. U. M., Henri Monty, président des étudiants en droit; Paul Lebel, porte-drapeau, G.-H. Nault, J. Trépanier, M. Trudeau, R. Paquette, M. Faribault, J.-P. Sauvé, R. Roach, A. Larose, L. Crevier, R. Duranleau, J. Joubert, R. Dupuis, M. Pigeon, W. Proulx, H. Décary, J.-P. Guilbault, J. Durand, V. Brunel., Y. Pelletier, E. Pelletier et J.-M. Descheneau.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elisée Hébert, supérieur du collège de l'Assomption, dont le défunt était un ancien élève et un ancien président de l'Amicale. Mgr L.-A. Dubuc, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste, a chanté le service assisté de M. l'abbé Oscar Maurice, de l'Université de Montréal et Siméon Pelletier, procureur du collège de l'Assomption. Les RR. Pères Georges Mongeau, S.J., de la Villa Saint-Martin et Joseph Allaire, S.J., de l'Immaculée-Conception ont officié aux autels latéraux. La chorale paroissiale était dirigée par M. Germain Lefebvre, avec M. Ernest Lavigne à l'orgue.

Au choeur, on remarquait M. le chanoine A. Mousseau, de l'Archevêché, M. le curé Joseph Picotte, de Saint-Pierre Claver; MM. les abbés Henri Gates et Ernest Beauchamp, de l'Assomption; le R. P. Dozois, O.M.I.; MM. les abbés Antonio Mondor, M. Cloutier, D. Bélisle, R. Mercure, C. Potrier et E. Rouleau.

Un grand nombre de parents et d'amis avaient pris place dans le cortège. Le deuil était conduit par MM. Conrad Pelletier, fils du défunt, Ephrem Pelletier, son frère, Hervé Charron, son gendre, Pierre, son petit-fils; M. l'abbé L.-N. Mondor, curé de Verchères, son cousin; L. Lamarre, A. Pelletier, Dr Georges Pelletier, Michel Lacombe, L. Ferland, L. Pelletier, L. Giguère, Georges-C. Pelletier, ses neveux; Me Joseph Morin, J. O. Martineau, ses cousins.

Dans le cortège, mentionnons: Me Paul Mercier; le juge J.-E. Panneton, le juge J.-B. Archambault, MM. Wilfrid Bessette, R. Charron, R. Emard, Pierre Vallée, J.-E. Faribault, J.-R. Prud'homme, C.-A. Bertrand, C.P., E. Miron, B. Lacasse, Dr G.-H. Martineau, Dr D. Forest, L.-N. Corneller, J.-B. Brisson, Dr P. Goyette, F.-C. Laberge, G. Lacombe, R. Lacombe, A.-S. Pelletier, J.-A. Gariépy, A.-P. Beaudry, Dr G.-A. Forest, T. Brais, Z. Giguère, A. Rochette, A. Cousineau, A. Perron, H. Carignan, Papineau Mathieu, D. Martin, R. Clouette, J.-A. Lamarche, J.-N.-R. Cousineau, J.-A. Plouffe, O. Cousineau, J. Germain, E. Audet, Dr Ernest Chaussé, Arthur Sauvé, Maréchal Nantel, R.-P. de la Bruère, L.-A. Lavallée, Camille Tessier, B. Bissonnette, D. Baril, E.-L. Patenaude, F. Desrochers et autres.

S.G. Mgr Borgongini-Duca

Cité du Vatican, le 10. — Mgr Borgongini-Duca, le nouveau nonce près le gouvernement italien, sera élevé à l'épiscopat sous le titre d'archevêque titulaire d'Héraclée. L'éminentissime cardinal Gasparri consacrera Mgr Borgongini-Duca le 29 juin, en la basilique des Saints-Apôtres. Le nouveau nonce entrera en fonction le 1er juillet.

Petite vie des saints

10 JUIN — SAINTE MARGUERITE, REINE D'ECOSSE

Sainte Marguerite, fille d'Edouard, roi d'Angleterre, naquit en Hongrie, où son père était exilé. Elle y passa les années de son adolescence dans la piété la plus tendre et se signala de bonne heure par son dévouement aux malheureux, qui lui mérita dans la suite le nom de *mère des orphelins* et de *trésorière des pauvres de Jésus-Christ*.

Rappelée de l'exil, et bientôt après obligée de fuir sa patrie, Marguerite fut jetée par une tempête sur les côtes d'Ecosse, où le roi Malcolm la reçut favorablement et refusa de la livrer à Guillaume, conquérant de l'Angleterre.

La Providence avait conduit Marguerite en Ecosse pour y devenir une grande et sainte reine. Charmé de ses grandes qualités d'esprit et de coeur, Malcolm la choisit pour épouse. Grâce à son heureuse influence, il devint un des souverains les plus vertueux de l'Europe.

La pieuse reine fonda de toutes parts des églises, des monastères et des hospices, et favorisa de tout son pouvoir les arts, les sciences et les belles-lettres. Ses délassements les plus doux étaient l'assistance des indigents et le soin des malades.

La pieuse reine, au milieu du tumulte de la cour, sut conserver le recueillement de l'âme et jouir des charmes de l'amour divin. Une grande exactitude à faire toutes ses actions en vue de plaire à Dieu, l'exercice continuel de la prière, la pratique constante du renoncement, les veilles, les jeûnes furent ses principaux moyens de sanctification.

Dieu lui donna huit enfants auxquels la pieuse reine inspira un tendre amour de Dieu et une vive horreur du péché.

Une cruelle maladie de six mois l'enleva à l'amour des Ecossais en 1093.

Pour mieux connaître son pays

AVANTAGES DU VOYAGE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

La date du départ des excursionnistes de l'Université de Montréal pour les Rocheuses et la côte du Pacifique approche rapidement. Dans un mois, c'est-à-dire le 6 juillet prochain, le luxueux convoi spécial du Pacifique Canadien quittera Montréal pour sa randonnée transcontinentale de 21 jours. M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales de Montréal, qui aura charge de l'excursion, adresse au public, au sujet de ce voyage, le communiqué suivant, dans lequel il fait valoir les multiples avantages que présente pour un Canadien la visite de l'Ouest jusqu'à la côte:

"Pour la cinquième fois, l'Université de Montréal, en collaboration avec le Pacifique Canadien, organise un voyage collectif à travers le Canada, de Montréal jusqu'à la côte du Pacifique. Tous ceux qui le peuvent ne devraient pas manquer l'occasion qui leur est de nouveau offerte de faire, dans des conditions exceptionnellement avantageuses à tout point de vue, un voyage dont ils sont en droit d'attendre les résultats les plus heureux. Car ce voyage n'est pas seulement une distraction, une simple échappée dont on retirera un peu de délassement, de repos. C'est une entreprise profitable en même temps qu'agréable. Comme moyen de formation intellectuelle, personne ne le contestera, rien n'égale le voyage, l'étude sur place, le vu de ses propres yeux, c'est-à-dire le vu d'une façon qui ne s'oublie pas. Le voyage élargit les horizons, précise et souvent redresse l'idée que l'étude livresque avait pu donner de certains pays, de certaines populations, de certains faits. Le voyage enfin, nourrit l'esprit, enrichit la mémoire d'une foule de souvenirs qu'on aime à évoquer, qui permettent de mieux comprendre ce qui se passe en dehors de son coin de pays. Bref, voyager c'est apprendre, voyager c'est se cultiver de la manière la plus rapide et la plus sûre.

"Mais si tous les voyages sont intéressants, il en est qui s'imposent en premier lieu. On doit connaître son propre pays avant l'étranger et mieux que l'étranger. Pour nous Canadiens, le Canada — c'est tout naturel — nous intéresse plus que tout autre pays: nous y vivons, ce qui s'y passe nous touche directement, son avenir se confond avec notre propre avenir.

"Nous invitons donc tous ceux qui le peuvent à se joindre, en juillet prochain, aux voyageurs de l'Université de Montréal. Nous invitons tout particulièrement les dirigeants d'aujourd'hui, membres des corps professionnels et du clergé, appelés par leurs fonctions à éclairer, à conseiller, à guider, les hommes d'affaires, à quelquel branche du commerce, de la finance et de l'industrie qu'ils appartiennent et qui ont intérêt à nouer dès maintenant dans l'Ouest des relations qui ne pourront qu'être profitables à eux-mêmes et au pays tout entier.

Nous invitons aussi les dirigeants de demain, étudiants d'aujourd'hui dans les collèges et les universités, qui viendront là-bas compléter et préciser sur place les connaissances acquises à l'école. Nous étendons enfin notre invitation au public en général, car il n'est personne qui n'ait besoin d'apprendre, de compléter sa formation. Toutes les mesures sont prises pour faire de ce voyage un succès complet. Ceux qui y auront participé, non seulement en garderont un souvenir inoubliable, mais aussi en bénéficieront largement".

Pour renseignements et programme, s'adresser au service des voyages du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal, tél. HArbour 1241.

FEMME D'AGRICULTEUR FORTIFIEE

En prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Wilton, Ont.—"Etant au retour de l'âge, je prends le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui me fait tant de bien que je ne puis trop le louer. J'avais des chaleurs, mes jambes étaient lourdes, je pouvais à peine marcher pour faire mon ouvrage. Voyant votre réclame dans les journaux, je résolus d'essayer le Composé Végétal. J'étais soulagée à la première bouteille et je dis aux autres le bien qu'il m'a fait. Vous pouvez utiliser ma lettre."—Mme D. B. Peters, Wilton, Ont.

Demandez à votre voisine.

SARDINES des SPORTSMEN (BENOIT)

LA VIEILLE MARQUE FRANÇAISE

En Vente Partout

J.-ALFRED OUIMET

Agent Général pour le Canada

MONTREAL.

CHOCOLAT-MENIER

"RIALTA"

Le célèbre Chocolat à la Vanille pour croquer

Essayez le SAINDOUX

Graisse pur lard

de

S. L. CONTANT Ltée

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORS-VERRUES ET DURILLONS.

SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR —

EN VENTE PARTOUT 25c le Flacon

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE, MONTREAL.

Conservez votre SANTE

FAITES ANALYSER VOS URINES

à la

Pharmacie Montréal

1014 Ste-Catherine Est

EDIFICE AMHERST

Prix 75c moins 25c

si vous apportez cette annonce

Strictement confidentiel.

Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

Travaux Publics — Industrie

TOUTES LES BRANCHES DU GÉNIE

Les examens d'admission auront lieu le 28 juin à 9 heures du matin, et le 13 septembre, à 9 heures du matin.

LABORATOIRES DE RECHERCHES ET D'ESSAIS

1430, rue Saint-Denis — — — — MONTREAL

REGLEMENT DE LA **RETRAITE FERMEE**

6 h. Lever.

6 h. 30 Prière à la chapelle.—Méditation (dans sa chambre).

7 h. 30 Messe.—Revue de la méditation (dans sa chambre).

8 h. 15 Déjeuner.—Chapelet en commun.—Temps libre

9 h. 45 Préparation de la méditation à la chapelle. (On achève la méditation dans sa chambre).

11 h. Revue de la méditation (quelques minutes).—Temps libre pendant lequel chacun fait, au moment qui lui convient, une visite au S. Sacrement.

11 h. 45 Examen à la chapelle.

12 h. Diner.—Récréation.

1 h. 30 Chemin de la Croix (jardin ou chapelle). — Temps libre.

3 h. Préparation de la méditation à la chapelle. (On achève la méditation dans sa chambre).

4 h. 15 Temps libre.

5 h. Préparation de la méditation à la chapelle. (On achève la méditation dans sa chambre).

6 h. 15 Salut.

6 h. 30 Souper.—Récréation.

8 h. Prieres.—Préparation de la méditation. — Coucher. Les lumieres doivent être éteintes à 10 h.

1o La retraite dure trois jours francs.

2o Le silence absolu est de rigueur excepté pendant les récréations qui durent une heure après le diner et une heure après le souper.

3o Aucune rétribution n'est exigée pour les frais de séjour. Ceux cependant qui le peuvent sont priés de laisser une aumône pour subvenir à l'entretien de la maison.

Retraites d'ici au 11 juillet

GROUPES ET DATES

Notaires du jeudi 13 juin au dimanche 16 juin.

Instituteurs, du vendredi 21 juin au lundi 24 juin.

Juges et avocats, du vendredi 28 juin au lundi 1er juillet.

St-Guillaume, du mardi 2 juillet au vendredi 5 juillet.

Pour retenir sa chambre ou autres informations, s'adresser

à

VILLA ST-MARTIN

Tél. 18 - Abord-à-Plouffe

Cette annonce est payée par un ancien retraitant et paraît tous les lundis.

4000 milles pour un meilleur pétrole brut

C'est au Pérou lointain—à plus de 4000 milles du poste de service où vous refaites le plein de Marvelube—que l'Imperial Oil se procure le riche pétrole brut dont cette huile à moteur supérieure tient ses merveilleuses propriétés lubrifiantes.

Pour apporter ce pétrole brut au Canada dans ses propres navires-citernes et pour en tirer, dans ses propres raffineries et par des procédés spéciaux, la riche Marvelube, l'Imperial Oil doit mettre en oeuvre ses vastes ressources et ses puissants moyens d'action.

Mais la Marvelube—une huile à moteur pure, libre de carbone et de soufre et possédant d'incomparables qualités de lubrification—vaut bien l'effort que l'on s'impose pour l'obtenir.

La Marvelube est préférée des aviateurs, parce qu'elle leur assure une sécurité plus grande dans les airs et qu'elle nécessite des rectifications de moteurs moins fréquentes. C'est aussi l'huile favorite de plus d'un demi-million d'automobilistes canadiens, parce qu'elle donne un rendement plus souple, plus puissant et plus économique.

Il existe un type de Marvelube qui a été raffiné pour satisfaire exactement aux exigences de votre camion, auto ou tracteur en matière de lubrification. Consultez le Tableau de Graissage Marvelube dans les postes de service et chez les dépositaires de l'Imperial Oil.

Marvelube

une meilleure huile extraite du pétrole brut Péruvien

IMPERIAL OIL LIMITED

Partout au Canada

Avis de décès

TOUCHETTE — Dame T.-H. Touchette, née Malbina Vaillancourt, âgée de 63 ans, Ste-Anne-des-Plaines. Service mardi à 9 h. 30. (heure solaire).

RAYMOND — A Ste-Anne de Bellevue, le 8 juin 1929, décédé à 71 ans, Bruno Raymond, époux de Madame A. Proulx. Funérailles le mardi, 11 juin. Le convoi funèbre partira du No 13, rue de l'Eglise à 9 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

CHEVALIER. — A Montréal, le 7, à 86 ans, Jean-Baptiste Chevalier.

BEAUDOIN. — A Montréal, le 7, à 53 ans, à l'Hôtel-Dieu, Arthur Beaudoin.

CHOQUETTE. — A Saint-Hyacinthe, le 7, Rose-de-Lima Pagnalo, épouse de Hormisdas Choquette.

DENEAULT. — A Laprairie, le 6, à 83 ans, Elisa Gagnon, épouse de feu Moïse Albert Deneault.

GREENE. — A Sainte-Sophie, le 7, à 70 ans, Thomas Greene.

LAPORTE. — A Montréal, le 7, à 40 ans, Rose Saint-Louis, épouse d'Euclide Laporte.

LATENDRESSE. — A Montréal, le 7, à 27 ans, Albert Latendresse.

MARCHAND. — A Châteauguay-Bassin, le 6, Charles Marchand.

QUINTAL. — A Montréal, le 7, Vitaline Brière, épouse de Joseph Quintal.

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNERAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires

HARBOUR 5555

202, RUE SAINTE-CATHERINE EST

VOLUME XX — No 134 DERNIÈRE HEURE Montréal, lundi 10 juin 1929

LE DEVOIR

Le *Devoir* est membre de la *Canadian Press*, de l'*A. B. C.* et de la *C. D. N. A.*

– CALENDRIER –

Demain: MARDI, 11 juin 1929.
Saint Barnabé, Ap.
Lever du soleil, 4 h. 11.
Coucher du soleil, 7 h. 47.
Lever de la lune, 8 h. 24.
Coucher de la lune, 11 h. 46.

Nouvelle lune, le 7, à 8 h. 56 m. du matin.
Premier quart, le 14, à 6h. 15 m. du matin.

Pleine lune, le 21, à 11 h. 15 m. du soir.
Dernier quart, le 29, à 10 h. 54 m. du soir.

– DEMAIN –

BEAU. MEME TEMPERATURE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 78.
Même date l'an dernier 60.
Minimum aujourd'hui 52.
Même date l'an dernier 48.

BAROMETRE
10 heures a.m. 30.01. 11 heures a.m. 29.98.
Midi: 29.96.

Chiffres fournis par la Maison L.-R. de Meslé, 300A, St-Denis, Montréal.

Première réunion officielle du cabinet MacDonald

Les dix-neuf membres y assistent – Le premier ministre présente ses collègues pour le cinéma parlant

LONDRES, 10. (S.P.A.) — La première réunion officielle du nouveau cabinet travailliste a eu lieu aujourd'hui, les dix-neuf membres étant présents. Elle fut précédée d'une pose pour cinéma-parlant, M. MacDonald et ses ministres se promenant dans le jardin en arrière de 10 Downing Street.

M. MacDonald parlant au microphone a présenté ses collègues du cabinet avec les mots: "Puis-je vous présenter les membres du cabinet qui ont été choisis pour très dur travail et parce que je crois, ce que croit la nation entière, qu'ils sont compétents pour l'accomplir".

Le premier ministre nomma chacun des membres du nouveau cabinet, Mlle Margaret Bondfield, ministre du travail, en dernier. "Mais le plus rare est notre amie Margaret Bondfield. Elle est la première femme à être admise dans le conseil privé, la Très Honorable Margaret Bondfield. Elle est aussi la première femme dans le cabinet, et, au nom de tout le pays, nous la saluons dans le nouveau poste qu'elle va remplir."

Le président Gil confère avec les représentants de l'Eglise catholique sur la question religieuse au Mexique

MEXICO, 10. (S.P.A.) — Le président Gil et des représentants de l'Eglise catholique sont entrés en conférence aujourd'hui, au sujet du règlement de la question religieuse au Mexique. On croit que Sa Grandeur Mgr Ruiz y Florès, archevêque de Morelia, a entamé les pourparlers par une entrevue en tête à tête avec le président.

On sait que le président Gil a déjà déclaré que c'était son intention de ne modifier en rien les lois concernant la religion, mais il parait certain qu'il est prêt tout au moins à en modifier l'interprétation.

Nomination de M. Walsh –

Washington, 10 (S. P. A.) — Le *Washington Post* croit savoir de source certaine que le Pape Pie XI a nommé M. Edmund A. Walsh, vice-président de l'Université de Georgetown, et chef de son école de service étranger, comme représentant du Vatican dans les négociations du règlement de la controverse entre le gouvernement mexicain et l'église catholique.

M. MacDonald à Genève –

Londres, 10 (S.P.C.) — Dans un discours irradié samedi soir, le premier ministre Ramsay MacDonald a déclaré qu'il espère se rendre à la prochaine réunion de la Société des Nations.

L'Afghanistan –

Washington, 10 (S.P.A.) —L'Afghanistan a été ajouté par le département d'Etat à la liste des Etats que ne reconnait pas le gouvernement des Etats-Unis.

Le régime de l'ancien roi Amanullah, qui s'est récemment enfui aux Indes à la suite d'une révolution, avait été reconnu par le président Harding en 1921. Le département d'Etat a déclaré aujourd'hui que les conditions apparemment chaotiques du pays empêchent les Etats-Unis de reconnaitre le gouvernement Habidullah.

Nomination illégale –

Les Trois-Rivières, 10 (D.N.C.) — La nomination de MM. Flemming et Olivier, de Montréal, comme évaluateurs pour préparer le rôle d'évaluation de 1929, serait nulle d'après les trois avocats, Frs Desilets et Maurice Fortier, des Trois-Rivières, et Emery Beaulieu, de Montréal, consultés par la ville des Trois-Rivières.

Ces nominations avaient été faites par le contrôleur Gabias. Devant cette opinion légale, le conseil rejettera le rôle.

Le roi d'Egypte à Berlin –

Berlin, 10 (S. P. A.) — Ahmed Fouad-pacha, roi d'Egypte, et sa suite, sont arrivés ici aujourd'hui de Gênes, pour une visite. Le roi était accompagné de Herr Stohrer, ministre allemand en Egypte, et d'officiers militaires allemands.

George V va mieux –

Windsor, Angl., 10 (S. P. A.) — L'état du roi marque une fois de plus un progrès sensible. Un bulletin publié ce matin dit: "Sa Majesté le roi fait des progrès, l'abcès à l'incision du poumon diminue de grosseur. Sa santé générale est bonne".

(Signé) Sir Stanley Hewett.

Au Mexique –

Mexico, 10 — Des avis officiels au département mexicain de la guerre disent que 47 rebelles et dix fédéraux ont été tués dans une rencontre à San Juan de La Cienega, Etat de Zacatacas. La bataille a duré plusieurs heures, les rebelles ayant été mis en fuite vers les montagnes.

Le *Bernard-191* partira demain

Old Orchard, 10 (S. P. A.). — A moins qu'une tempête imprévue ne se prépare sur l'Atlantique aujourd'hui, les avions *Bernard*-191 et *Green Flash* partiront demain matin, le premier pour Paris, l'autre pour Rome.

Propriétaires et gérants d'immeubles

EN CONGRES A MONTREAL

La vingt-deuxième réunion annuelle de l'Association nationale des propriétaires et gérants d'immeubles, la première qui soit tenue hors des Etats-Unis par cette organisation, s'est ouverte ce matin, au Mont-Royal. Près de 800 hommes et femmes venant d'un grand nombre de villes des Etats-Unis et du Canada y assistent.

Les visiteurs ont commencé d'arriver hier, alors que le comité exécutif et le bureau des directeurs se sont réunis. Une réunion pour refaire connaissance a été tenue hier soir, à l'hôtel Mont-Royal, l'Association agissant comme hôtesse.

Le congrès a été ouvert à 10 heures ce matin par M. Henry-G. Birks, président de l'Association à Montréal. M. Camillien Houde, maire, a souhaité la bienvenue aux congressistes.

La première réunion d'affaires comportait un rapport de la commission constitutionnelle de l'Association, par J. Clydesdale Cushman, de New-York. Ce rapport a été suivi d'une communication de M. W. C. Dawson, de *Wood, Flemming & Co.*, de Toronto, sur "l'Administration des édifices à bureaux".

Cet après-midi, deux hommes de réputation internationale parleront au congrès, M. Walter-A. Strong, du *Chicago Daily News*, parlera d'un "édifice à bureaux, propriété d'un journal", et dira son expérience de pionnier sur les droits aériens, au-dessus des propriétés du tramway de Chicago, dans la construction d'un nouvel édifice pour le *Daily News*, dans lequel le journal s'est installé avant-hier.

M. Miller McClintock, directeur de la Fondation Albert Russell Erskine, pour les recherches sur le trafic, de l'Université Harvard, parlera des "problèmes de trafic dans les districts centraux d'affaires". Son travail sera un résumé des études faites dans plusieurs villes américaines.

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine a siégé ce matin. Me Charles Laurendeau a envoyé un rapport déclarant que la commission n'a rien à voir à l'estimation municipale des municipalités indépendantes.

Lors d'une dernière réunion du conseil municipal, un échevin avait demandé à la Commission métropolitaine de reviser l'évaluation afin que la taxe d'eau fût égale pour tout le monde.

La Commission permet une réduction de moitié dans l'évaluation foncière de la *Jeffrey Manufacturing Co.* de Ville La Salle. Cette compagnie érigera une manufacture de $150,000.

La commission décide que le comité d'urbanisme métropolitain s'occupe désormais de cette question.

M. Terreault a annoncé qu'un comité d'ingénieurs conseils formé de MM. Hurtubise, Beaudoin, Béique, Goyer et Laberge est nommé pour préparer les plans du boulevard métropolitain.

Au nombre des Montréalais qui ont débarqué de l'*Alaunia*, de la compagnie Cunard, ce matin, il y avait: MM. Aimé Lefour, A. Ethier, L.-N. Patenaude, Mlle Victoria Cartier, Mlle Louise St-Germain, Mme A. Poisson, M. et Mme Henri Letondal.

L'hydravion suédois parti de Stockholm pour New-York forcé de descendre sur l'Islande

On n'a reçu aucune nouvelle du *Sveridge* depuis sa descente – Navires envoyés à son secours

Stockholm, 10. (S.P.A.) — Le capitaine suédois Ahrenberg, à bord de son hydroplane *Sverige*, est parti de Stockholm, hier matin, à 5 heures 02 et a dû descendre à Skaptaros, Island, à 11 heures 23, hier soir. Le réservoir de son hydroplane coulait.

Ahrenberg voulait se rendre de Stockholm à New-York par le Groënland.

Le *Sverige* court le risque de périr, disent les gens qui connaissent bien le pays, s'il n'a pu se réfugier à l'embouchure d'une rivière, à cause des forts vents qui soufflaient au moment de son atterrissage.

On n'a reçu aucun message du *Sverige* depuis sa descente sur l'Islande. On envoie des navires à son secours.

* * *

Reykjavik, Islande, 10. (S. P. A.) — Un message par radio, reçu aujourd'hui, d'un navire envoyé au secours de l'hydravion *Sverige*, d'Albin Ahrenberg, de Copenhague, dit que l'avion et les aviateurs sont en sûreté à Skaptaros, et que tout ce dont ils ont besoin, c'est de la gazoline. L'avion est attendu ici cet après-midi.

* * *

Copenhague, 10. (S. P. A.) — On a dit aujourd'hui que le directeur de l'institut météorologique de Reykjavik doute, d'après les rapports reçus de Julianhaab, que le capitaine Albin Ahrenberg puisse s'envoler de Reykjavik vers le Groënland.

* * *

Londres, 10. (S. P. A.) — Une dépêche de Copenhague à l'*Exchange Telegraph Company*, dit que l'hydravion *Sverige* a fait un amerrissage forcé près du cargo *Magnhild*, qui était à décharger des marchandises à l'embouchure d'une rivières, près de Skaptaros, au sud-est de l'Islande.

Feu le R. P. Germain Foch

Paris, 10. (S. P. A.) — Le R. P. Germain Foch, Jésuite, frère du maréchal Foch, est mort aujourd'hui, à l'hôpital des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, où il était depuis son arrivée de Montpellier à Paris, le 21 mars, jour de la mort du maréchal.

Il était si malade d'une affection cardiaque qu'il ne fut pas informé de la mort de son frère avant le jour suivant. Le Père Foch avait 75 ans. Il était si faible qu'il devait être accompagné pour aller visiter son frère mourant.

Promotions à la publicité du Pacifique Canadien

M. W. R. MacInnes, vice-président en charge du trafic, au C. P. R., annonce la nomination de M. E.-W. Evans, comme assistant du directeur de la publicité du Pacifique Canadien, à Montréal, en remplacement de M. C. W. Stokes, assistant-directeur de la publicité qui s'en va à Londres, prendre charge de la publicité de la même compagnie en Europe.

M. Evans entra à l'emploi du Pacifique Canadien à Montréal en mars 1923, dans le service d'information aux journaux de cette compagnie. En avril 1925, il fut transféré à Toronto comme représentant de ce service, et, en mai 1928, il fut promu assistant du gérant du Service d'information aux journaux à Montréal.

Vendredi dernier, M. C. W. Stokes, qui doit s'embarquer le 12 courant sur le "Montrose" pour s'en aller prendre son nouveau poste à Londres, a été l'objet d'une belle manifestation d'estime de la part du personnel de la publicité du Pacifique Canadien, à la gare Windsor. M. J.-M. Gibbon, directeur général du département, fit l'éloge de son assistant et lui souhaita de servir aussi bien les intérêts de la compagnie en Angleterre qu'il l'avait fait jusqu'ici au Canada. Il lui présenta ensuite de la part des membres du personnel du bureau et d'un groupe d'amis des autres bureaux de la gare Windsor un magnifique service à thé en argent, une riche sacoche de voyage et une serviette à documents.

Vers les missions

DEPART DU R. P. FIDELE POUR LA CHINE

Le R. P. Fidèle, franciscain, connu dans le monde sous le nom de Frédéric Chicoine, partira bientôt pour la Chine.

En réponse à sa demande, il recevait du Rév. Père Général de l'ordre des Frères Mineurs une obédience pour le vicariat de Chefoo, mission confiée aux Pères Franciscains de France. Il retrouvera là quatre autres Pères canadiens-français, qui se dévouent depuis plusieurs années déjà, dans ce même champ d'apostolat.

Le nouveau missionnaire apostolique est né à Saint-Charles sur Richelieu et a fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. Peu de temps après son ordination à la prêtrise, il fit un séjour de six mois dans l'Ouest américain, puis se dirigea vers Edmonton, Alberta, où il passa six ans. La moitié de ce temps fut consacré à la desserte de la petite ville de Fort Saskatchewan et de la prison provinciale, située à proximité de l'église. Il quitta ce poste pour occuper celui de premier directeur et de préfet des études du Collège séraphique d'Edmonton, en fondation. Après trois années consacrées à la formation et à l'enseignement, il revenait dans l'Est où il a été employé à prêcher dans les provinces de Québec et d'Ontario et les Etats-Unis, en attendant le départ.

De résidence aux Trois-Rivières depuis quelques semaines, le R. P. Fidèle reviendra sous peu au couvent Saint-Joseph, 2010, rue Dorchester ouest, Montréal, d'où il se mettra en route pour l'Orient. Le départ aura lieu dans une couple de mois.

AUX BERMUDES ET AUX ANTILLES

LE *DUCHESS OF BEDFORD* — A BORD DU *MINNEDOSA*

Le *Lady Somers*, de la Canadian National Steamships, a quitté Montréal samedi midi à destination des Bermudes, de l'archipel Bahama et de la Jamaïque. Plusieurs de ses nombreux passagers viennent de Toronto, d'Ottawa, de Saint-Jean, N.-B., de Boston, de New-York et de Détroit. Parmi les Montréalais il y a M. et Mme Roch Brunet. Un certain nombre de passagers se rendront jusqu'à la Jamaïque et reviendront à bord du même navire: ce voyage dure 24 jours, en tout. Bon nombre d'autres débarqueront aux Bermudes et reviendront à bord d'un autre navire de la C.N.S.

La cargaison du *Lady Somers* consiste en cinq mille tonnes de produits canadiens. Il reviendra chargé de fruits, particulièrement de bananes.

LE *DUCHESS OF BEDFORD*

Parmi les passagers qui ont débarqué du *Duchess of Bedford*, du Pacifique Canadien, samedi matin, il y avait plusieurs délégués canadiens à la conférence pour la sécurité en mer, qui a eu lieu en Angleterre, ces semaines dernières. Ils se sont déclarés très satisfaits des résultats obtenus.

Il y a maintenant un an que le *Duchess of Bedford*, le premier lancé des "Duchess", a fait sa première traversée de Grande-Bretagne à Montréal. Au cours de la saison d'hiver, ce beau paquebot de 20,000 tonnes a fait trois croisières aux Antilles.

ECOSSAIS A BORD DU *MINNEDOSA*

Le *Minnedosa*, du Pacifique Canadien, fera escale à Stornoway, port des Hébrides, dans quelques jours. C'est la première fois qu'un paquebot traversant de l'ouest à l'est fait escale à ce port. Cette escale a été décidée pour permettre à un groupe d'Ecossais d'assister à l'inauguration d'un hôtel de ville que M. T. B. Macaulay a fait construire dans la ville natale de son père.

On a tourné un film sonore du départ du *Minnedosa*, samedi.

* * *

Québec, 10 —On comptait M. et Mme F.-A. Béique parmi les nombreux passagers qui ont débarqué de l'*Empress of Scotland*.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le *Megantic*, de la compagnie White Star, parti de Londres, arrivera à Montréal ce soir.

Le *Metagama*, du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Montréal samedi.

L'*Antonia*, de la Cie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'*Aurania*, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal dimanche.

Le *Calgaric*, de la Cie White Star, parti de Londres, arrivera à Montréal lundi prochain.

Le *Montroyal*, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Québec vendredi.

L'*Empress of Scotland*, du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Québec samedi.

Le *Duchess of Atholl*, du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool vendredi.

Le *Montclare*, du Pacifique Canadien, arrivera à Southampton vendredi.

L'*Andania*, de la Cie Cunard, arrivera à Liverpool dimanche.

Le *Laurentic*, de la Cie White Star, arrivera à Liverpool dimanche.

Le *Minnedosa*, du Pacifique Canadien, arrivera à Glasgow lundi prochain.

La reconstruction des ponts Desroches et Legault

M. Alfred Legault, échevin du quartier Ahuntsic, a annoncé ce matin que les compagnies qui reconstruiront les ponts Desroches et Legault (ponts Viau et Lachapelle) ont commencé à transporter leurs matériaux aux abords des ponts.

UN GARDIEN DE BANQUE VOLE

APRES DES RECHERCHES ET DES QUESTIONS PAR LES DETECTIVES, M. E. BEAUVAIS, GARDIEN D'UNE SUCCURSALE DE LA *BANQUE D'EPARGNE*, AVOUE AVOIR VOLE $5,961

Everald Beauvais, 25 ans, 5321 rue Chambord, gardien de nuit de la *Banque d'Epargne*, succursale sise à l'angle des rues Masson et 2e Avenue, Rosemont, a été arrêté ce matin pour un vol de $5,961 commis à la banque dont il avait la charge.

A 2 h. 30, la nuit dernière Beauvais a téléphoné à la *Dominion Detective Agency* et au poste de police No 32, tout près de cette succursale de la *Banque d'Epargne*, qu'un vol à main armée venait d'être commis contre la banque. Il a raconté aux détectives qui se sont rendus sur les lieux en compagnie du capitaine Foucault, qu'il avait entendu du bruit dans la cave et étant descendu il s'était trouvé en face de deux bandits armés qui lui avaient signifié d'avoir à rester coi. Beauvais a montré aux détectives un trou de balle, supposé tirée par les bandtis à leur départ, et qui avait percé une jambe de son pantalon.

Après enquête, les détectives ont trouvé la balle qui avait été tirée; puis, chez le gardien, ils ont découvert un revolver dans lequel il manquait une cartouche qui fut également trouvée dans la maison du gardien. Questionné de près par les détectives, Beauvais a finalement avoué qu'il avait fait lui-même le vol dimanche matin, et qu'il avait simulé le vol à main armée. Il a conduit les détectives dans un hangar attenant à sa demeure où la somme de $5,691 fut découverte cachée dans une cassette.

Beauvais a été mis en état d'arrestation et comparaîtra demain sous l'accusation de vol.

LES BILLS DE DIVORCE

TROIS VOTES PRIS CE MATIN AUX COMMUNES — DIX-SEPT BILLS ADOPTES EN DEUXIEME LECTURE

Ottawa, 10 (D.N.C.) — La séance de ce matin en Chambre des Communes a été pratiquement consacrée à des affaires de divorces.

Trois votes ont été pris sur trois différents bills et chaque bill qui faisait obstruction a été défait.

Dans un cas, un bon nombre de députés, dont M. C. H. Cahan, de Montréal, ont prétendu que la preuve faite devant le Sénat et devant le comité des bills privés des Communes n'était pas satisfaisante pour tout le monde. M. Adshead, de Calgary, a profité de l'occasion qui se présentait encore une fois, pour répéter que ce mode de faire le divorce par le Parlement est une véritable farce. Il espère que le premier ministre et ses collègues du cabinet trouveront moyen de changer cela d'ici la prochaine session.

Par un premier vote de 41 voix contre 30, la Chambre a refusé de référer de nouveau le bill en question au comité des bills privés.

Le même groupe de députés a demandé ensuite le renvoi au comité d'un deuxième bill. Cela a été refusé par 40 voix contre 34.

Le troisième vote s'est pris sur un appel d'une décision du président du comité, M. Johnston. Celui-ci avait décidé que n'importe quel député peut substituer son nom à celui du parrain de n'importe quel bill, à condition que le parrain consente.

M. Johnston avait dit que le changement pouvait être proposé et opéré à la même séance de la Chambre. M. Woodsworth en a appelé de cette décision qui a cependant été maintenue par 71 voix contre 18.

Dix-sept bills de divorce ont été adoptés en comité puis votés en deuxième lecture.

La Chambre s'est ensuite mise à l'étude du bill des pêcheries.

Le conseil de la S. D. N. siège à Madrid

Madrid, 10 (S. P. A.). — Le conseil de la Société des nations se réunit aujourd'hui. Sa besogne consistera surtout à reviser le statut de la Cour internationale de justice et à régler le problème des minorités.

M. Adachi, ambassadeur du Japon à Paris, préside.

M. Philie en fonctions

M. L. F. Philie, le nouveau trésorier de la ville, est entré en fonctions ce matin. Il s'est présenté chez le comité exécutif, et il a été introduit à M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux. MM. P. Collins, trésorier adjoint et J.-B.-A. Mérineau, contrôleur et vérificateur de la ville lui ont souhaité la bienvenue et l'ont présenté au personnel.

Le R. P. Ed. Laurin, C.S.C.

Le Père Laurin, c.s.c., curé de Saint-Laurent, mettra son église paroissiale à la disposition des anciens pour la messe pontificale qui sera chantée, mercredi, le 12, à 9 h. 30 de l'heure avancée. Le rév. Père profitera de cette solennelle circonstance pour souhaiter la bienvenue aux dignataires, ainsi qu'aux anciens élèves.

En Bourse locale

Canadian Bronze avance de 3 points

Le marché est plutôt irrégulier avec tendance à la baisse à midi – L'ouverture a été ferme

Le marché local a ouvert avec une assez grande fermeté ce matin, plusieurs titres s'avançant de 1 point dès le début. Toutefois, au cours de l'avant-midi, Wall Street est devenu plus irrégulier et a quelque peu fait reculer les titres à Montréal. A midi, Brazilian et Nickel avaient encore une avance de quelques fractions mais ils avaient quelque peu fléchi.

Canadian Bronze est subitement devenu en demande et s'est avancé de 3 points à 78 tandis que Canadian Car ordinaire reculait de 1 à 133 et que le privilégié avançait de 1 1-2 à 149. Massey-Harris s'est avancé à 63 1-4 pour reculer ensuite à 62, fléchissant ainsi de 1-4 tandis que Cockshutt a fléchi de 1-2 à 40. Lyall a reculé de 2 à 28 et Dominion Bridge de 1-2 à 99.

Power Corporation a été le seul titre dans le groupe des pouvoirs qui se soit avancé, faisant un gain de 2 1-4 à 99 1-4. Montreal Power a fléchi de 1 1-2 à 109 3-4 après avoir débuté à 111 1-2 et Shawinigan a reculé de 1 à 76.

Sur le Curb, McColl-Frontenac reste ferme au-dessus de 40 et Imperial Oil varie peu entre 27 1-2 et 28. La liste comporte peu de changements.

A Wall Street

Les cours débutent en hausse

Chrysler et Tobacco Products en vedette – Les moteurs sont aussi en demande

New-York, 10. — Les cours ont repris à la hausse quoiqu'il y avait quelques points faibles dans certaines sections de la liste. La principale transaction à l'ouverture a été un paquet de 10,000 actions Chrysler à 82 7-8, un gain de 1 5-8. General Electric, United Aircraft, National Cash Register et Indian Refining se sont avancés de 1 à 1 1-2, tandis que United Fruit a marqué un nouveau bas à 115. International Telephone et Air Reduction ont reculé de 1 et plus chacun.

Les haussiers paraissent limiter leurs activités à cause des probabilités d'une avance du taux de l'argent à demande à la suite du resserrement prévu des crédits à la fin de la semaine. Le mouvement de liquidation dans les utilités publiques s'est continué parce qu'on répète que le mouvement de hausse a escompté plus de ces industries que ce qu'on doit raisonnablement en attendre d'ici un certain temps.

Tobacco Products, avec un paquet de 10,000 actions à 17, a commencé une avance qui s'est ensuite continuée jusqu'à 18 et une fraction à la suite de la rumeur au sujet d'une fusion des principales compagnies de tabac sous le nom de U. S. Stores Corp. Les autres titres de tabacs toutefois n'ont guère répondu à la rumeur. Un bon mouvement d'achat s'est manifesté dans le groupe des moteurs et des accessoires. Electric Autolite s'est avancé de 3 points, Mack Truck, de 2 et Timken Roller Bearing, de 3 1-2. D'autre part, Mullins Body a encore reculé à un nouveau bas à 46 1-4. Consolidated Gas a reculé de 1 tandis que General Electric s'est avancé de 4 points 1-2 avant la fin de la première demi-heure. Radio s'est avancé de 2 et Advance Rumely, Goodyear Rubber, American Car, de 1 et plus chacun.

L'argent à demande reste à 7%.

Le transport des "cochons" en tramways

Le 28 avril dernier, le recorder Semple condamnait un nommé Kostopochouk à quinze jours de prison à $50 d'amende pour avoir transporté dans son camion dix-sept cochons au lieu de quatorze ou quinze qui auraient pu y trouver place. Le prévenu en a appelé de cette sentence que le juge Wilson a modifiée, infligeant une amende de $25., sans prison. Le président du tribunal a demandé à l'inspecteur Murphy, qui avait fait la cause:

"Que feriez-vous alors à un conducteur de tramway qui empile des être humains dans sa voiture?"

Le président du tribunal a fait remarquer que s'il est utile de protéger les animaux, il ne l'est pas moins d'avoir des égards pour les être humains et qu'il est vraiment trop sévère d'envoyer un homme en prison pendant quinze jours parce qu'il a fait suer trois cochons pendant trois quarts d'heure au plus.

Faire suer trois cochons est un crime punissable aux termes de la loi. Empiler cent voyageurs dans un tramway qui n'en doit contenir que cinquante ne constitue pas une offense...

On parle de transporter à l'avenir les cochons en tramways. On pourrait les empiler sans tomber sous le coup de la loi...

"La Paroisse"

La Paroisse, par M. Olivier Maurault, P.S.S., est en vente aujourd'hui même au Service *de Librairie du* Devoir, *au prix de $3 l'exemplaire broché. C'est un volume illustré de 160 gravures, la plupart inédites. L'ouvrage retrace l'histoire de Montréal, de la paroisse Notre-Dame de Montréal et de MM. de Saint-Sulpice.*

La situation des partis en Saskatchewan

Régina, Saskatchewan, 10. (S. P. C.). — L'effectif des partis à la suite des élections en Saskatchewan est le suivant: 26 libéraux, 25 conservateurs, 6 indépendants et 4 progressistes.

Le Dr Arthur, élu dans Cannington, et que les conservateurs réclamaient comme leur partisan a déclaré qu'il se range du côté des indépendants.

Les indépendants et les progressistes sont maîtres de la situation. Les premiers se mettront du côté des conservateurs, assure-t-on, mais on est moins certain de l'attitude des progressistes.

On sait que le chef conservateur, M. Anderson, a mis la situation entre les mains du chef libéral.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)

Un externat classique des Jésuites à Québec

Nous apprenons de Québec que Son Eminence le cardinal Rouleau vient d'accorder aux Pères Jésuites l'autorisation de construire un externat classique à Québec même ou dans la banlieue. Le R. P. Bellavance, supérieur provincial, étant absent, nous n'avons pas pu obtenir plus ample information.

Funérailles du R. P. Clément Leclerc

Les funérailles du R. P. C. Leclerc, rédemptoriste, ont eu lieu ce matin, à St-Alphonse d'Youville, parmi un grand concours de membres du clergé, de parents et d'amis. Le R. P. T. Pintal, provincial des Rédemptoristes de langue française, a célébré le service. S. G. Mgr Deschamps a donné l'absoute. On remarquait au sanctuaire: S. G. Mgr Langlois, M. l'abbé Pierre Leclerc et le R. P. Alphonse Leclerc, Oblat, tous deux frères du défunt; le R. P. Emile Journault, recteur et curé de St-Alphonse d'Youville.

Convention dans Montréal-Dorion ce soir

Les électeurs oppositionnistes du comté de Montréal-Dorion sont convoqués à une assemblée qui aura lieu ce soir à 8 h. 30 chez M. Aldéric Blain, député, au no 6879, rue St-Denis, au sous-sol, pour le choix des délégués à la convention oppositionniste qui aura lieu à Québec, les 9 et 10 juillet.

Ce soir également, à Lachine, au no 37, rue Victoria, réunion pour le choix de 3 délégués et de 3 substituts à la convention.

Ouvrages du R. P. Fontanel

Le Devoir *publiait le 8 juin, en première page, une étude sur le dernier livre du R. P. Fontanel, S.J.:* A LA RECHERCHE DES METAUX RARES. *Quelques lecteurs s'informent des autres ouvrages de l'éminent Jésuite:*

A LA RECHERCHE DES METAUX RARES, *volume relié pleine toile, 603 pages, format 5 x 7½, au comptoir et par la poste* .. $3.00
MINERAUX ET ROCHES DU CANADA, *volume broché de 446 pages, contenant 32 hors-texte, au comptoir et par la poste* $2.00
LE SOL CANADIEN, *volume de 396 pages, contenant 32 hors-texte, broché, au comptoir et par la poste* $2.00
MINERALOGIE ET GEOLOGIE, *volume de 217 pages, contenant 52 gravures et 30 hors-texte. Au comptoir et par la poste* .. $2.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU *DEVOIR*
430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

Adresse: 1447, rue Saint-Dominique, Tél. LAncaster 4797

Le catholique d'action, sa formation morale

L'influence d'un catholique d'action auprès de ceux qu'il fréquente ne dépend-elle pas généralement de sa réputation morale? C'est là une question à laquelle vous répondez avec moi, que partout et toujours celui qui vit en union avec le Christ, s'efforçant de mettre en pratique ses commandements et ceux de son Eglise; celui en un mot qui a des habitudes de vie rangée possède sur ses proches une priorité qui lui permet d'exercer un salutaire apostolat.

Or, que faut-il entendre par habitudes de vie rangée chez le jeune homme? Il faut entendre d'abord qu'il exercera avec soin les pratiques de sa religion, montrant par là les convictions intérieures qu'il doit posséder.

Il mettra à la base de sa vie les vertus de tempérance et de pureté. Vertus sans lesquelles l'homme n'est capable d'aucun sentiment noble, d'aucune aspiration vers les hauteurs divines. "Il n'y a rien de plus beau, disait Beethoven, que de s'approcher de la divinité plus que les autres hommes, et de là répandre les rayons de cette divinité sur les autres hommes." Ces paroles du grand musicien montrent bien l'idéal vers lequel chacun de nous doit tendre.

Le jeune apôtre, conscient du rôle qu'il est appelé à jouer, devra aimer le travail. Il s'y appliquera d'autant plus que l'exemple qu'il produira autour de lui contribuera à augmenter son prestige lequel lui servira ensuite à mieux remplir sa mission. Aimant le travail, il aimera nécessairement ses devoirs d'état. Par là, il s'attirera les faveurs de ses patrons. Ceux-ci l'aideront dans sa tâche, lui procureront les moyens efficaces à mener à bonne fin son oeuvre d'éducation et de perfectionnement.

Lorsque l'heure du repos arrive, après une longue journée de labeur, la salle de pool, de billard, le théâtre, le cinéma, etc., seront-ils le partage de notre jeune homme? Cherchera-t-il le bonheur dans l'agitation, voulant sans cesse des plaisirs nouveaux? "Vous croyez chercher la vérité, le bonheur et la liberté, disait un converti, mais, en réalité, ce ne sont là que des prétextes que vous vous donnez pour ne pas envisager sérieusement le problème de votre vie. J'ai moi aussi cherché la liberté, la vérité, le bonheur: je les ai cherchés plus passionnément que vous, plus obstinément sans pouvoir m'arrêter que je ne les eusse trouvés: et je ne les ai trouvés que le jour où je suis revenu à la foi chrétienne."

Oui, c'est bien là qu'il les trouvera. C'est au sein de la famille qu'il aimera passer ses veillées, s'instruisant des exemples de ses parents, s'intéressant aux amusements de ses frères et soeurs. C'est dans un cercle d'étude, dans la fréquentation d'amis choisis qu'il puisera la force et l'encouragement. Je ne voudrais pas être trop sévère. Une pratique modérée du sport, l'audition de belles musiques et la vue de saines représentations seront aussi pour lui une bienfaisante distraction.

J'ai touché là surtout le côté extérieur de sa vie.

Une foi ardente, source de courage et de générosité, sera le fondement intérieur du jeune laïc. La croyance en son Dieu, la fidélité aux directives de ses représentants seront son soutien dans les obstacles qu'il aura à franchir.

La fréquentation des sacrements, l'assistance à la messe fortifieront ses convictions, l'aguerriront contre les défiances et les défections de ses collègues, le mettront au-dessus des calomnies et des déboires.

Quand, après mûres réflexions, son jugement lui ordonnera de combattre pour une cause, il la mettra au-dessus de ses goûts et de son intérêt, et trouvera là le secret d'être heureux.

Il arrive quelquefois qu'après des luttes intérieures, nous nous sentons fatigués, découragés. La retraite fermée est le moyen de repos par excellence. Elle est nécessaire pour la préservation et l'enrichissement de notre vie intérieure. Le jeune catholique s'efforcera donc d'en faire une, lorsque les circonstances s'y prêteront.

Partout et toujours, l'idée de donner l'exemple entraînera l'apôtre. S'il est en affaires il évitera le dédoublement funeste de sa conscience, rendra toutes transactions honnêtes, parce qu'elles se rapportent au commerce. S'il est homme public, il défendra avec ardeur sa religion. Il ne reculera pas devant un vote qui lui attirerait la haine de son parti, s'il estime que la cause pour laquelle il combat est la meilleure.

Comme conclusion de ce petit article, je ne crois faire mieux que de vous citer ces paroles de l'abbé Louis Rouzic. "Votre apostolat, dit-il, dépendra du degré de vertu que vous posséderez. Si vous aviez les connaissances sans avoir la vertu, vous seriez un dilettante de l'Evangile, vous ne seriez ni un chrétien ni un apôtre.

Parmi toutes les âmes à conquérir au Christ, il en est une qui doit passer la première, c'est la vôtre. Cela est important pour vous et pour votre tâche; pour vous, puisque c'est la condition du salut; pour votre tâche, car Dieu mesure le succès bien plus à la vertu de l'apôtre qu'à son savoir. Ce qui retarde ou compromet souvent la conversion des âmes, c'est l'insuffisance morale des convertisseurs. Se vaincre soi-même est la meilleure condition pour vaincre les autres et les conquérir: pour vaincre l'obstacle du dehors, il faut avoir vaincu l'obstacle qui est en soi."

Jeunes gens de l'A. C. J. C., écoutons la parole de l'abbé Rouzic. Faisons plus, méditons-la. Nous nous efforcerons ensuite de nous vaincre, de jeter hors de notre petite personne défauts et passions de toutes sortes, pour y placer la foi et l'amour. L'amour de Dieu d'abord parce qu'Il est le bien suprême, l'amour de l'Eglise ensuite, parce qu'elle est son oeuvre, l'amour des âmes enfin, parce qu'elles sont son bien.

Roméo ALARY,
du cercle Plessis.

NOS AVANT-GARDES

Continuons de résumer brièvement les si substantiels rapports de nos avant-gardes.

AVANT-GARDE GARNIER

Collège Jean-de-Brébeuf, Côte-des-Neiges. Directeur, R. P. Oscar Langlois, S. J.

Les membres communient tous les jours pour l'A. C. J. C. et, comme congréganistes de notre bonne mère du ciel, récitent son office toutes les semaines.

15 réunions bimensuelles furent tenues et bien réussies. L'étude de l'apostolat catholique des laïques a surtout préoccupé nos avant-gardistes du Collège Jean-de-Brébeuf.

Les membres ont vendu 300 exemplaires du volume du R. P. Pro Juarez, Jésuite mexicain, martyrisé en 1927, et un bon nombre de brochures de M. l'abbé O. Bélanger, "Le Remède pontifical, (la presse catholique)". Les 27 membres combattent vaillamment les anglicismes et 15 se préparent à entrer au cercle Lalemant de l'A. C. J. C., en septembre prochain.

AVANT-GARDE JOLY

Collège Notre-Dame du Rosaire. R. F. Biron, C. S. V., directeur.

La communion générale mensuelle est établie. De plus, les membres divisés en trois groupes communient et se confessent chaque semaine. Les finissants font une retraite fermée. Les avant-gardes appartiennent aux confréries du Sacré-Coeur de Jésus et des Anges Gardiens. L'invocatoin: "Coeur Sacré de Jésus, bénissez notre association" est dite à chaque réunion. Le comité de piété rapporte aux séances le nombre de messes entendues. Le 16 mars dernier, 32 membres allèrent en pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph.

L'avant-garde a tenu 13 séances d'étude et 8 réunions de conseil. Les séances bimensuelles furent remplies par des sujets d'histoire et d'actualité, des récitations, des dialogues, des chants, des lectures tirés du "Semeur" et du "Devoir".

A chaque semaine, un rapport détaillé est donné sur le nombre de déposants et sur les dépôts à la caisse scolaire.

M. Lévis Lorrain donna deux conférences sur "la presse", sous les auspices de l'avant-garde, la première devant 125 garçons et la deuxième devant les paroissiens. Les membres distribuent le 'Devoir' à domicile; ils ont recueilli jusqu'à date, 12 abonnements et ont affiché des plaques métalliques comme réclames. Ils ont acheté et vendu de nombreux exemplaires de "La Ruche écolière" et de "L'oiseau bleu". Quelques membres ont introduit la bénédictoin du 1er jour de l'an dans leurs foyers.

L'avant-garde, composée de 39 membres, comprend les élèves des 6e, 7e et 8e années. Le bien qu'elle a accompli parmi ses membres est indéniable.

Lucien DANIS
du comité régional

A QUEBEC

Le dimanche, 12 mai, l'Union Régionale québecoise tenait son XXXVIe Congrès à Saint-Louis de Courville et j'étais chargé d'y représenter le comité régional de Montréal.

La messe de communion eut lieu à l'église paroissiale et le sermon fut donné par le R. P. Yves Gauthier sur l'observance du dimanche.

La séance du matin s'ouvrit par la bienvenue du président, M. J.-A. Morissette et la lecture des minutes du dernier congrès et du rapport du comité. Un rapport de la vie des cercles et de la trésorerie fut ensuite présenté. Puis vint un travail sur "L'A.C.J.C. et les hommes qu'elle forme", par M. André Dorion. M. l'abbé Jean-Thomas Nadeau tira les conclusions pratiques de ces rapports.

Après le dîner, nous sommes allés faire une visite historique aux chutes Montmorency.

L'après-midi fut consacré à la question du dimanche. Après l'allocution du président, M. Albert Pelletier nous présenta une étude sur "La législation dominicale". Les lois fédérales et provinciales et les exceptions furent examinées à fond. "Les méfaits du travail du dimanche", chez l'individu, au foyer, dans la société, pour la race, par le Dr Louis-Ph. Roy, suivit. Il nous fit toucher du doigt les ravages que le travail du dimanche peut causer.

Pour le Comité régional de Montréal, je réitère mes félicitations à la région de Québec pour son beau travail. Elle peut être assurée que je garderai le meilleur souvenir de ma visite parmi eux.

P.-H. TESTEVIDE,
du Comité régional.

Convocations

LUNDI:

Dollard des Ormeaux: Réunion à 8h. 30 p.m. Travail par le R. P. Gauthier, o.m.i., aumônier. Travail secondaire: analyse d'un tract, par L. Pellerin. Chronique du *Semeur* par M. P. Lemieux.

Saint-Pierre Claver: Assemblée régulière. Discussion libre sur le cinéma.

MARDI:

Dollier de Casson: Assemblée régulière à 8h. p.m. Conférence sur les Chemins de fer Nationaux, par M. E. Hébert. Débat sur Maisonneuve et Dollard des Ormeaux, entre MM. C. Faivre et P. Bertrand.

Notre-Dame de Grâce: Assemblée régulière. Débat entre MM. Paul et Henri Dubreuil: "La domination française aurait-elle été préférable à la domination anglaise?"

Saint-Pierre Claver: Réunion intime.

MERCREDI:

Saint-Stanislas: Assemblée publique à 8h. 30 p.m. Conférence sur l'organisation catholique du travail, par M. E. Lapierre.

Comité régional: Réunion ordinaire.

JEUDI:

Pie X: Assemblée du Conseil à 8h. 15 p.m.

VENDREDI:

Comité central: Assemblée régulière à 8h. p.m.

MOTS D'ORDRE

24 JUIN

L'A. C. J. C. ne peut rester indifférente à la grande démonstration du 24 juin prochain. Aussi, nous prions tous nos membres de se joindre, drapeau en tête, à leur section locale afin d'augmenter le nombre des manifestants.

Dès le matin du 24 juin, décorons nos maisons du drapeau Carillon-Sacré-Coeur. Faisons-le arborer par nos parents, nos amis. Commençons dès maintenant notre propagande en sa faveur.

RAPPORTS

Nos cercles et nos avant-gardes doivent envoyer, le plus tôt possible, le rapport de leurs activités dans la lutte contre les infiltrations étrangères, afin que le comité central puissent juger quel cercle et quelle avant-garde méritent les trophées d'action nationale.

Le comité central attend impatiemment le retour des questionnaires sur l'apostolat catholique des laïques. Votre questionnaires dûment rempli est-il parti?

ASSEMBLEES DE VACANCES

Votre cercle, ou au moins votre conseil, tiendra-t-il des réunions de vacances afin de préparer le programme de 1929-30, et de tenir les membres en contact? Tous nos cercles doivent commencer leur travail dès septembre et les mois de juillet et août ne sont certes pas de trop pour la préparation de l'année prochaine. Le comité régional se réunira le mercredi et le samedi, même durant les vacances.

ELECTIONS

Plusieurs groupes ont pris la louable habitude d'élire leurs officiers en juin afin que le nouveau conseil soit prêt à entrer en fonction dès septembre. Le comité régional désire connaitre le résultat de ces élections aussitôt faites. Avis aux secrétaires nouvellement élus.

RETRAITE FERMEE

Profitons de nos vacances pour accorder un repos de trois jours à nos âmes dans une maison de retraites fermées. Le comité régional se met à l'entière disposition des membres pour faciliter leur participation à une retraite fermée. Rappelons en passant que la première retraite fermée collective commença le 17 juin 1909, au Sault-au-Récollet. C'est à l'A. C. J.C., qu'on fit appel et, comme toujours, elle répondit: présent! A vingt ans de distance, montrons autant d'empressement que nos prédécesseurs à bénéficier de "l'oeuvre providentielle entre toutes". (Pie X).

Puissent ces quelques mots d'ordre être accomplis intégralement pour l'avancement de notre bien-aimée association.

Lucien DANIS
président du comité régional

NOTES BREVES

Vouloir, c'est pouvoir.

Nos membres ne deviendront de véritbales apôtres laïques qu'en autant qu'ils pratiqueront la trilogie de l'Association: Piété, Etude, Action.

* * *

La piété est la pierre fondamentale, la base même de tout succès, de toute entreprise ayant un noble but.

* * *

Avoir de l'ambition, c'est beau, mais parvenir à l'idéal rêvé, c'est beaucoup mieux.

* * *

Une retraite fermée est à l'âme saccagée par les remords un tonique qui la purifie et la raffermit dans la bonne voie.

* * *

De nos jours, on réfère à nos archives, parce qu'elles sont pleines de documentation sous tous les rapports.

* * *

Les vacances approchent. Allez-vous tout abandonner, ou bien, continuerez-vous vos études, vos séances? Pensez-y bien!

* * *

Le concours de nos compatriotes et la coopération de tous nos membres nous sont nécessaires si nous voulons que notre oeuvre continue sa marche triomphale.

* * *

Beaucoup d'entre nous avons témoigné l'esprit de foi qui existe chez nous en participant à la procession de la Fête-Dieu et à celle du Sacré-Coeur, le patron de notre association.

* * *

Durant ce mois, nous avons une occasion de montrer l'esprit patriotique de notre race: c'est la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin. Est-ce que vous allez y participer en groupe?

* * *

La persévérance est le chemin qui conduit au succès.

* * *

Le mois de juin est, pour beaucoup de nos cercles, le mois des élections. Envoyez la liste de vos nouveaux officiers au secrétariat général le plus tôt possible: c'est important.

* * *

Avez-vous envoyé vos convocations, pour qu'elles soient publiées dans la chronique hebdomadaire? Convocations et rapports mensuels étant deux des principales relations qui existent entre votre groupe et votre comité, nous vous prions d'y être fidèles.

* * *

De là dépendent votre vie d'apostolat, le succès de vos entreprises et l'efficacité des directives émanant de vos comités.

Robert BLECK,
du Comité régional.

Au Collège Bourget

tations à celles de l'assistance.

Mardi soir, le 4 juin, le comité des jeux du collège Bourget, de Rigaud, a fait la distribution de ses prix. Les membres ont, à cette occasion, interprété une comédie de Botrel: *A qui le neveu.*

Un public nombreux et intéressé y assistait.

Le R. P. Latour, supérieur et provincial des C.S.V., a joint ses félici-

Les PLAGES du MAINE

Portland, Old Orchard, Kennebunk, Biddeford et toutes les autres belles plages du Maine

Immense ruban de sables d'argent; clapotis des vagues salines; pêche en eau profonde; promenades sur l'eau; tous les avantages pour le golf, l'auto, le tennis. Pour vos vacances de cet été, choisissez les plages du Maine.

En vigueur le 21 juin

Depart de MONTREAL à 9.45 p.m. tous les jours
Arrivée à PORTLAND à 7.35 a.m. tous les jours
Raccordements commodes à Portland pour toutes les plages du Maine

Renseignements au Bureau des Billets en Ville, 384 rue Saint-Jacques. MArquette 4731

CANADIEN NATIONAL

Le Saguenay

Un nouvel attrait de nos croisières

GASPÉ-TERRE-NEUVE

Six heures de jour sur le Saguenay.

Un voyage sur le Saguenay vient d'être ajouté à l'itinéraire de mi-été des croisières Gaspé-Terre-Neuve, à bord du SS. New Northland — ajoutant un charme tout particulier à cette route unique dans son genre.

Cette croisière comprend toutes les beautés principales du Bas St-Laurent et du golfe — du Saguenay, de la côte de Gaspé, du Rocher Percé, des baies profondes de la Baie des Iles, Terre-Neuve.

Goûtez-en les plaisirs, cet été. Départs bi-mensuels de ce bateau-palais de Montréal et Québec. Autres vapeurs pour le Labrador Canadien, Terre-Neuve, via la rive nord du golfe. Informez-vous à tout agent de voyage — téléphonez ou envoyez coupon.

De luxueuses croisières de fin de semaine de mi-été, au Saguenay, sont aussi faites par le SS. New Northland. Arrêts à Québec, La Malbaie, Tadousac. Temps suffisant pour golf et autres amusements sur terre.

CLARKE STEAMSHIP CO. LTD.

103, Immeuble Drummond, Montréal, P. Q.

Veuillez me faire parvenir les détails complets au sujet de vos croisières.

CA-13

Nom .....

Adresse .....

3e Voyage populaire en Europe

20 villes 4 pays

C'EST votre voyage. Après deux années consécutives de succès étonnant ce voyage — organisé spécialement pour les Canadiens-Français — suscite un intérêt sans égal.

Joignez-vous à vos compatriotes pour visiter les villes, les sites les plus intéressants de la France, l'Italie, la Suisse et l'Exposition Internationale de Barcelone, Espagne.

Allez à Rome pour l'Année Jubilaire

53 jours: 7 à Paris - 5 à Rome

$675 Classe cabine $575 Classe 3e touriste

Tous frais compris

De Montréal et Québec à bord du paquebot White Star, le

"Megantic," 11 juillet

Inscrivez-vous maintenant

Prospectus sur demande. Ecrivez à

LE DEVOIR, Service des Voyages
430, Notre-Dame Est

LAURENT TURCOTTE 303-r
Chef du Service Français
485, McGill, Montréal

White Star Line
Service Canadien

Un Défi au Talent!

"Toutes les institutions", dit-on, "sont jugées par les services qu'elles rendent à l'humanité."

. . . L'institution moderne la plus intimement liée à la vie des hommes et des femmes est le Journal Quotidien.

. . . Au Canada, quatre - vingt - dix - huit Journaux Quotidiens servent 2,067,000 abonnés. Ils ont gagné 111,500 nouveaux abonnés en un an. Toute famille qui arrive au Canada, sachant lire, représente un nouvel abonné pour un Journal Quotidien.

. . . Tout Canadien, normal et alerte, qui lit le moindrement, lit un journal tous les jours.

. . . Si les Journaux Quotidiens ne servaient pas bien et fidèlement cette armée de lecteurs, ils ne pourraient maintenir une augmentation et un prestige aussi constants.

. . . Un bon journal ne devrait jamais avoir à solliciter vos annonces: sa simple existence est un appel en faveur de la publicité.

CANADIAN DAILY C·D·N·A· NEWSPAPERS ASS'N

8

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

La Flotte Canadienne

L'"EMPRESS OF AUSTRALIA", l'"Empress of Canada" et l'"Empress of Scotland" sont les plus beaux et les plus grands paquebots canadiens en service sur l'Atlantique, entre le Canada et l'Europe. Ces aristocrates de la mer, qui arborent les couleurs canadiennes, sont les préférés de l'aristocratie du Canada. La perfection de leur service et de leur cuisine, le luxe de leur aménagement, le charme de leur atmosphère bien canadienne, la distinction de leurs passagers, ce sont là autant de raisons qui contribuent à faire apprécier une traversée sur un "Empress". Départs réguliers de Québec pour Cherbourg et Southampton par le Saint-Laurent—la route pittoresque suivie par tous les bateaux du Pacifique Canadien. Vous feriez mieux de réserver dès maintenant. Renseignements de votre agent local ou de

notre bureau des billets de paquebots, gare Windsor ou de D.-R. Kennedy, agent général, (tél. MA. 7700) 201 rue St-Jacques O., Montréal.

Services Maritimes du Pacifique Canadien

L'"Empress of Britain"—40,000 tonnes—sera mis en service en 1931

"Portez des chèques de voyage des Messageries du Pacifique Canadien . . . Négociables partout"

A Travers le Canada

5ième VOYAGE . . . avec . . .
L'UNIVERSITÉ de MONTRÉAL
du 6 au 27 Juillet

Par train spécial de luxe du Pacifique Canadien

DIRECTION PERSONNELLE DE

M. HENRY LAUREYS

Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

LES GRANDS LACS LES ROCHEUSES
L'OUEST CANADIEN
LA COTE DU PACIFIQUE

$365.00 tous frais compris pour lit-bas. Aussi lit-haut. Compartiment, salon-lits.

Séjour dans les hôtels et camps de chalets du Pacifique Canadien. Le voyage de vacances idéal.

Pour renseignements complets, s'adresser à l'Université de Montréal ou aux agents du

PACIFIQUE CANADIEN

ou au

Service des Voyages LE DEVOIR

430 Notre-Dame Est - Tél. HArbour 1241 - Montréal

La Page Féminine

Mon carnet

10 juin 1929.

Où l'on voit que, même en France, la vraie place de la femme reste le foyer, la maison:

Dans la "Revue des Deux Mondes", Mme Colette Yver mène une intéressante enquête sur les carrières féminines. Voici pour les doctoresses: sur 5530 docteurs de Paris ou du département de la Seine, il y a 243 doctoresses. Sur ces 243 doctoresses, 98 sont célibataires. Sur les 145 femmes mariées qui ont étudié la médecine, 37 seulement pratiquent leur profession avec leur mari. Sur 800 ou 900 doctoresses qu'a faites la Faculté de médecine de Paris depuis une vingtaine d'années, 243 seulement sont établies professionnellement.

"Qu'est devenue la différence? dit un périodique français. "Le prestidigitateur qui a escamoté, aux "mains mêmes du statisticien fidèle, des centaines d'étudiantes, c'est "le mariage. Et Mme Colette Yver "arrive aux mêmes conclusions en "ce qui concerne les avocats".

Mignon

L'effet charmant des petits imprimés

Au collège Marguerite-Bourgeoys

FORMATION D'UNE AMICALE — ON REORGANISE LE CERCLE D'ETUDE NOTRE-DAME — OFFICIERES ELUES

Hier après-midi, un bon groupe d'anciennes élèves graduées du collège Marguerite-Bourgeoys se sont réunies à l'Institut Pédagogique, sous la présidence conjointe de la révérende Mère Sainte-Anne-Marie, directrice du collège Marguerite-Bourgeoys, et de la révérende Sœur Marie Gérin-Lajoie, directrice-fondatrice de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil. Le but de la réunion était de former une amicale chez les anciennes élèves bachelières du collège Marguerite-Bourgeoys, et de réorganiser le cercle d'étude Notre-Dame.

La révérende Sœur Marie Gérin-Lajoie a exposé clairement le programme qui devra être suivi durant la prochaine année d'étude par le cercle Notre-Dame. Les réunions ont été fixées au deuxième samedi du mois, devant commencer en octobre.

Après avoir procédé à la répartition des travaux devant être préparés par les membres du cercle, les élections eurent lieu et en voici le résultat: membres élus pour le Cercle Notre-Dame, présidente d'honneur, Mère Sainte-Anne-Marie; directrice, Sr Marie Gérin-Lajoie; présidente active, Mlle Georgette Lemoyne; vice-présidente, Mlle Boulay; trésorière, Mlle Berthe Delongchamp; secrétaire, Mlle Marguerite-Marie Léveillé.

Membres élus dans le conseil de l'Amicale: présidente d'honneur, Mère Sainte-Alphonsine; présidente active, Mlle Irène Lesage; vice-présidentes, Mme Letellier de St-Just et Mlle Sénécal; secrétaires, Mère Sainte-Marie des Lis et Mlle Zappa; trésorière, Mlle Berthe Tremblay.

Il a été décidé que l'amicale des anciennes élèves du collège Marguerite-Bourgeoys donnerait son adhésion comme association fédérée aux Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada.

Après l'assemblée, un délicieux goûter a été servi et il y eut bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Au Pensionnat d'Hochelaga

L'exposition annuelle de travaux à l'aiguille, de peintures et d'art culinaire a eu lieu hier au Pensionnat d'Hochelaga des SS. de Jésus et Marie.

Un grand nombre d'anciennes élèves ,de parents des élèves actuelles ont visité l'exposition, intéressante à tous points de vue; excellence de la quantité mais surtout de la qualité.

Il semble y avoir eu beaucoup de travail du côté de la peinture, du moins si l'on en juge par les sujets exposés. Les travaux au fusain, au crayon, à la plume, au pastel, à l'huile sont tous très soignés. Il y a certaines marines qui sont réellement bien. La peinture sur porcelaine offre une variété attrayante.

Les travaux à l'aiguille ne présentent pas moins d'intérêt. Les articles sont fort nombreux: pièces de confection, raccommodage, tricots, fantaisies, tels que bas d'enfants, gilets, châles, broderies française et anglaise, broderies sur soie et velours, peintures à l'aiguille, etc.

Quant à l'exposition de l'art culinaire, il y a des mets pour tous les goûts. Mais dans les trois domaines le souci du pratique apparaît visiblement. Ces matières au programme de nos couvents de sont pas superflues. L'exposition de ces divers travaux d'élèves est une note excellente en faveur du Pensionnat d'Hochelaga qui enseigne ces matières.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu du 28 juin au 2 juillet au Foyer Ste-Claire d'Assise, 5045 rue St-Dominique, Montréal. Tél. BElair 8792.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire à l'avance.

MAGASIN EATON

POUR LA NOUVELLE MARIEE

Que vous vouliez donner magnifiquement ou modestement, vous trouverez dans notre Magasin un superbe assortiment présenté à votre choix. Mentionnons quelques suggestions récoltées ici et là à nos différents rayons.

Un coussin de satin Baronet, joliment froncé, avec motifs brodés de soie et fleurs de couleurs. $8.75.
Deuxième étage.

Une reproduction d'une table de la fin du XVIIe siècle, en acajou massif avec ornementation de festons et d'arabesques. $88.00.
Cinquième étage

Une boîte à thé du genre Chippendale, en riche acajou avec récipients d'étain. $17.50.
6ème étage

La Danseuse — une statue de bronze d'un genre très gracieux qui ferait un charmant ornement. $75.00.
Cinquième étage

Une poupée "Flapper" habillée à la française, en soie taffetas et dentelle, très jolie pour le boudoir féminin. $15.00.
Deuxième étage

Une chaise moderne avec siège à ressorts, et couverture de mohair de nuance rose. Le bois est fini doré brillant et les deux pattes de devant sont côtelées. $80.00.
Cinquième étage

Une charmante étude en jaune et brun ressortant sur fond noir, encadrée. $12.00.
Cinquième étage

TOUR LA MODE — la mallette garde-robe la plus moderne et la plus commode, avec barres pivotantes, rideau et sac à linge combinés, en cuir de vache teint à l'aniline, avec garnitures nickelées. $50.00.
Quatrième étage

Magasin ouvert de 9 à 5.30 hrs
Téléphone UPtown 7000

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Acheteurs et Vendeurs

par Agnès Kent

DIX MILLE SERVITEURS

"Nora est en ville", dis-je ce matin à l'une de mes amies, "venez donc prendre le goûter avec nous cette après-midi, nos amies communes A et B ont promis de venir".

La réponse fut celle que nous trouvons trop souvent sur les lèvres de nombre de femmes.

"Si, comme A et B, j'avais deux serviteurs à mes ordres, je pourrais accepter votre invitation. Malheureusement l'entretien de ma maison, l'achat des vêtements et de la nourriture, le soin des enfants et tous les soucis du ménage ne me laissent point de temps pour m'amuser."

Quel esprit arriéré! Le sujet se prête à un bout de sermon.

De nos jours toutes les femmes ont à leur portée plus de serviteurs que les célèbres Cléopâtre, Salomon ou l'épouse de Midas.

Ces serviteurs préparent votre nourriture, confectionnent vos habits, guident à votre porte des voitures que les reines de l'antiquité envieraient si elles étaient ici. Ces serviteurs installent meubles et tentures, et sont constamment prêts à satisfaire à tous vos plaisirs.

Vous n'avez qu'à déclancher votre téléphone et une armée entière est prête à recevoir vos ordres.

Le journal par ses annonces remplit les fonctions d'agence de service, il vous indique où trouver les innombrables serviteurs qui n'attendent qu'un signe de vous pour se dévouer à votre bien-être.

La femme du jour est celle qui, lisant chaque jour son journal, met à contribution ce service nouveau et bénéficie de l'aide de cette cohorte de serviteurs modernes.

AGENDA FEMININ

CE SOIR, 10 JUIN

Ce soir, à 8 h., assemblée des chefs d'équipes et des dames patronnesses de l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, en vue de la quête publique (tag-day) qui aura lieu le 15 courant au profit de cet hôpital.

RÉVÉRENCES ET BAISE-MAINS

Les formules, comme les gestes de politesse, ont pris un laconisme qui s'accorde avec l'allure générale de la vie et ce serait perdre son temps que de vouloir ressusciter des "façons" auxquelles se pliaient les gens du monde d'autrefois.

Ces grands saluts, ces échanges de compliments, d'amabilités, cet empressement à s'enquérir des santés, ces messages de sympathie exprimés au nom des absents, donnaient aux visites et aux rencontres un parfum de bonne compagnie, mais aussi un air solennel aux propos les plus banaux.

Il fut un temps où les jeunes filles étaient tenues de déployer une révérence selon toutes les règles de l'art devant les personnes d'âge. Les fillettes ébauchent encore une brève génuflexion, mais la révérence s'en est allée avec les robes longues de leurs ainées.

Le salut qui la remplace n'est plus qu'un très léger mouvement de la tête et du buste, si léger qu'il ne faut pas lui demander de marquer les nuances de la considération à la politesse et au respect.

Les mains qui se tendent pour s'étreindre avec plus ou moins de chaleur et de spontanéité accusent la cordialité et la sympathie, toutes autres effusions étant réservées pour l'intimité. Ces poignées de mains sont d'ailleurs assez significatives pour nous renseigner parfois sur la nature des gens que nous connaissons peu, mains violentes et passionnées qui broient les doigts et disloquent l'avant-bras, mains molles qui se refusent en se donnant, mains hésitantes, fuyantes, prudentes, sèches, moites, mains qui auraient leur éloquence si le plus souvent l'étreinte n'était purement machinale.

L'indifférence fait honnête figure dans le monde et nul ne se croit tenu de marquer envers autrui des sentiments qu'il n'éprouve pas, à moins que l'intérêt ne soit en jeu, ce qui est une autre affaire. On se met moins en frais pour plaire et conquérir et sans faire le procès des temps présents, on peut reconnaitre que l'abandon, la liberté et la franchise d'allures en pénétrant dans les salons en ont quelquefois chassé l'urbanité, la bonne grâce et les formes exquises d'une politesse raffinée. La révérence est morte, mais on n'a pas encore trouvé le geste courtois, gracieux et nuancé, digne de la remplacer comme geste de politesse.

Par contre, le baise-mains s'introduit sans façon dans les usages mondains, et avec leurs mises exemptes de faste et de fantaisie, les hommes modernes ont adopté la manière des grands seigneurs. Ne croyez pas qu'il soit si simple que cela d'accomplir ce geste rituel de courtoisie avec juste ce qu'il faut d'empressement et de retenue, de respect et d'aisance.

Il ne s'agit pas de saisir la main qui se tend comme pour un cordial *shake-hand*, mais de la soulever délicatement afin que dans une souple inclinaison du buste on puisse effleurer des lèvres l'extrémité des doigts. Point de hâte intempestive, ni de brusquerie, ni d'hésitation; ne vous précipitez pas goulûment sur la main qui s'offre en soulevant le bras pour n'avoir pas à vous incliner. C'est un hommage que vous rendez aux femmes et qui implique, au moins dans l'attitude, un air de soumission qui n'est qu'apparence dont nous ne sommes pas dupes.

Les jeunes gens ne doivent pas embrasser la main des jeunes filles et réservent le baise-mains pour les femmes de tous âges qu'ils ne peuvent traiter en camarades. Dans la rue contentez-vous, Messieurs, de saluer les femmes de votre monde et de vos connaissances avec la déférence, l'amitié et le respect qu'elles vous inspirent et gardez pour le privé ce geste de galanterie par quoi s'accusent votre bonne éducation et l'habitude du monde.

(La *Mode Pratique*)

Deux maisons de retraites à Joliette

On construira deux maisons de retraites fermées à Joliette, l'une pour les hommes et les jeunes gens, l'autre pour les dames et les jeunes filles.

La maison de retraites pour les hommes sera construite sur le terrain du Séminaire, près du pont des Dalles. Elle sera sous la direction des Clercs de St-Viateur qui y auront aussi leur scolasticat supérieur.

Les RR. SS. de l'Immaculée-Conception ont acheté le terrain du Séminaire, situé entre les rues St-Louis, Ste-Angélique, Archambault et Gaspard, dont une partie sera affectée aux besoins de leurs oeuvres, une autre partie sera consacrée à l'oeuvre des retraites fermées pour dames et jeunes filles. Les religieuses disposeront aussi d'un local réservé aux dames pensionnaires.

Les deux constructions commenceront sous peu.

GAI ! FRICOTONS !

GATEAUX FRANCINE

Mélanger 1 tasse de farine de maïs avec du beurre clarifié; d'autre part mélanger deux jaunes d'oeufs avec 1-2 tasse de sucre en poudre et autant de chocolat râpé; quand le mélange est complet lui adjoindre le beurre et la farine. Réunir le tout; puis amalgamer les blancs d'oeufs battus en neige avec une poignée d'amandes mondées coupées en filet et ajouter aux mélanges précédents et brasser encore. Mettre cuire dans un moule beurré trois quarts d'heure à four doux.

PAILLES AU FROMAGE

1 tasse de farine, 1-2 tasse de fromage râpé, 6 c. à table de matière grasse, 1-4 c. à thé de poudre à pâte, sel et eau froide.

Tamiser la farine, le sel, la poudre à pâte, ajouter la matière grasse et le fromage, couper le tout avec deux couteaux, comme pour la pâte brisée et mettre assez d'eau pour en faire une boule qui ne s'attache ni aux doigts ni au bol. Pétrir la pâte sur une planche légèrement farinée, l'abaisser de quelques lignes d'épaisseur, la couper en lanières. Cuire à four chaud pendant environ 8 à 10 minutes. Servez avec une salade ou de la soupe.

Fédération des Oeuvres Sociales de Santé

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION
du 4 au 15 JUIN 1929

DONNONS GENEREUSEMENT

Conférence tous les jours à 10 heures du matin et 8 heures du soir.

à l'Edifice BAILLARGEON
437, rue Ontario Est

Le "Devoir" offre cette annonce à titre gracieux.

Chez les enfants infirmes

Le comité de l'école des enfants infirmes de l'hôpital Sainte-Justine organise une séance de fin d'année scolaire. Les élèves eux-mêmes y donneront une "Heure de classe" et une démonstration technique".

La fête aura lieu le mercredi 12 juin, à 2h. 30 p.m. M. Victor Doré, président de la Commission scolaire catholique de Montréal, en a accepté la présidence.

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries, 3e, 4e, 5e, 55c franco chacune.

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Feuilleton du *Devoir*

La Femme aux yeux ouverts

Par Pierre l'ERMITE

19 (Suite)

—En voiture, tous les quatre... Mais enfin, où veut-on en venir..?

—...!

La tante prend maintenant un air contrarié:

—Je ne comprends pas ce qui peut nous empêcher de passer, en voiture, tous les quatre, devant la ferme de Sa Majesté Filbert... Je cherche..? Je ne vois pas pourquoi tu commences à "miauler" ainsi? La route de sable est à tout le monde, je suppose...? Filbert est un monsieur quelconque, qui n'a sur nous aucun droit. Est-ce que, par hasard, il aurait déjà une telle emprise..? Serait-il déjà si jaloux..? Dans ce cas, cela promettrait pour l'avenir!

— Non, Filbert n'est rien de ce que vous dites.

—Alors?..

Rolande fixe sa tante de ses deux yeux sérieux, et après un moment de silence elle s'écrie, d'un ton un peu impatienté:

—C'est curieux!.. Il me semble que vous ne pouvez pas... ne pas sentir... que, peut-être, il y a là quelque chose tout de même!..

CHAPITRE XV

Deux jours après, vers huit heures du matin, Pentapon vit entrer dans son écurie tante Cécile qui le regarda avec attention, lui palpa les jarrets, vérifia ses sabots, et jeta dans sa mangeoire une demi-mesure supplémentaire d'avoine. Pentapon se dit en son cerveau "asinin".

—Ça y est!

Ce qui pourrait se traduire en langage humain: "Gare!.. Qu'est-ce qui va me tomber dessus!.." D'ailleurs, il le pressentait.

Depuis quarante-huit heures, il n'était pas sorti, comme si on le laissait reposer avant une grande randonnée. Hier, Philomèle était venue, et avait fait exactement la même inspection que tante Cécile.

En plus, elle avait astiqué les grelots et le harnais de nickel, qui est l'uniforme des jours numéro "un"... Pentapon avait suivi l'astiquage du coin de l'oeil en pensant que cela "sentait mauvais", et qu'évidemment il devait se préparer un coup dur...

En le quittant, la bonne Philomèle lui avait versé un de ces barbotages de son, qu'il aimait tant, et qui rafraîchissait sa nature toujours un peu fiévreuse. Ce barbotage Pentapon l'avait "lippé" à petites gorgées, pour faire durer le plaisir plus longtemps; mais en léchant avec méticulosité les quatre coins de plomb de sa mangeoire, il se disait:

— N'en perds pas une goutte, mon vieux Pentapon, car tout se paye ici-bas, surtout ces voluptés-là!..

Ce matin, Pentapon avait donc écouté avec une particulière attention les bruits familiers de la maison... il avait constaté une animation... une petite animation, mais inusitée tout de même.

Vers 9 heures, il avait bien cru qu'on venait le chercher pour une de ces promenades odieuses, où il restait harnaché, en nage, et mal peigné, une journée entière devant tous les passants, et même devant l'ânesse aristocratique et de haut poil, d'un des plus beaux chalets du bois de la Chaise, pour laquelle il avait un coup de coeur... oh!.. léger, comme peuvent en ressentir les vieux garçons de son espèce.

Mais c'était une fausse alerte.

A 10 heures, Faraud était entré en tempête dans l'écurie à la poursuite d'un vieux rat, qu'il avait manqué d'ailleurs, parce que ce chien, pourri de gâteries, engraissait et que sa peau était devenue trop courte. Pentapon remarqua que Faraud portait son collier neuf... Donc, nouvel indice inquiétant...

Les heures succèdent aux heures... Pentapon pensait: "C'est autant de gagné!.." 11 heures..? Rien! Midi..? Rien! Une heure..? Rien!

—Me serais-je trompé..? rumina Pentapon. Cela m'étonnerait bien!

Non... Pentapon ne s'était pas trompé.

Une heure et demie, tante Cécile pousse la porte, et une tante Cécile redoutable, ayant arboré, elle aussi, son grand "pavois" (terme de marine indiquant qu'un navire arbore le pavillon des grands jours officiels).

Elle pousse cette porte d'un geste sec, décidé. Pentapon sent que sa douce maîtresse est sous pression.

Lui aussi!..

Après tout, pourquoi pas..? Il n'y a pas que Mademoiselle qui a des nerfs!..

Comme on l'a vu plus haut, tante Cécile avait fait elle-même une première vérification... donné le coup de maître, ou plutôt de la maîtresse.

Cette vérification, elle la recommence. Pentapon sent de nouveau les doigts nerveux, très nerveux, palper les muscles de ses jambes — ce qui le froissait toujours, Pentapon étant un âne de race, acheté sur le marché célèbre de Challans, avec un "pedigree" comme un cheval de course.

Alors, quand on est ainsi "né", on n'aime pas certaines familiarités. Pentapon le pardonnait à Philomèle, qui était pour lui comme une maman; mais il se montrait susceptible avec tante Cécile, parce que tante Cécile avait le geste plus délibérément utilitaire, et surtout depuis un certain jour de maladie où elle avait osé... oui, osé lui prendre à lui-même, Pentapon, sa température... Oh! ce jour-là!.. il avait dû se tenir à quatre sabots! Enfin, passons!.. Il y a des humiliations dont on n'aime pas à se souvenir.

A peine tante Cécile a-t-elle refermé la porte de l'écurie, que les événements se précipitent. Pentapon entend... et si nettement!.. qu'on sort la belle voiture de dessous la remise...

Il perçoit qu'on puise de l'eau... C'est Philomèle et qu'on lave les roues... on astique les lanternes... A quelle heure va-t-on rentrer ce soir..?

Pentapon déteste les soirées. Et puis, combien de personnes aura-t-il à véhiculer dans cette voiture plus lourde et moins roulante que l'autre..?

Et aucun espoir de pouvoir "fricoter", c'est-à-dire imposer son pas... surtout si c'est tante qui conduit!.. Car tante Cécile, quand elle a du monde, elle déteste les discussions avec Pentapon... Elle les considère comme des affronts publics, et les réprime avec une énergie farouche... elle, si douce pourtant quand elle est seule... Oh! le respect humain!..

Donc, il n'y aura qu'à s'exécuter... et au trot!.. Pauvre Pentapon!..

Quels invités..? Combien..? Pour aller où?..

Ce ne doit pas être Filbert..? La tante, alors, ne serait pas de la partie. Car Pentapon a comme une idée que la tante n'aime pas Filbert... On n'aurait pas pour lui astiqué les lanternes.

Si ce n'est pas Filbert, ce serait les sales gosses du Vieux-Crabe..? Toute cette remuante marmaille, que, de son écurie, il entend braire du matin au soir, et qui le trouble en ses méditations..?

(*A suivre*)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Placements

On lira dans une autre colonne des compilations que nous empruntons de l'Information Financière au sujet du rendement actuel des principales valeurs inscrites sur les Bourses locales. Elle complètent bien ce que nous disions il y a quelques jours à ce sujet, soit que les titres ont dégringolé à tel point depuis trois mois que leur rendement est devenu allèchant au point d'en faire de véritables valeurs de placements dans nombre de cas.

La situation présente, si elle a été faite au coût de ruines nombreuses, n'en présente pas moins un avantage très particulier pour celui qui peut disposer de fonds pour un temps plus ou moins long. C'est un truisme en effet qui est bien reconnu en Bourse que le spéculateur averti achète lorsque tout le monde veut vendre et qu'il vend lorsque tout le monde veut acheter. Naturellement les acheteurs avertis en Bourse sont probablement aussi rares que les bons vendeurs en affaires. Mais c'est une qualité qui se développe chez celui qui réfléchit un peu et surtout qui étudie les mouvements de hausse et baisse des cours. Et c'est bien ce que font tous les grands financiers qui reviennent lentement sur le marché maintenant afin de rafler tous les titres qui offrent de véritables occasions.

L'homme qui achète maintenant n'est pas assuré qu'il n'y aura pas d'autres mouvements de baisse cette semaine ou dans un mois. Mais il n'est pas assuré si le marché n'aura pas une tendance à s'élever graduellement pendant une période plus ou moins longue. Ce qu'il sait, c'est que les bons titres, aux prix actuels, lui assureront un rendement rémunérateur en attendant de prendre de la plus-value. Ce qu'il sait aussi, c'est que la plupart prendront une plus-value considérable avant un an et fort probablement d'ici quelques mois. Il sait que tous les indices montrent que le pays progresse toujours plus rapidement, que les grandes entreprises font un chiffre d'affaires plus élevé et donc que les profits seront plus considérables. Il ne lui en faut pas plus pour acheter, surtout lorsqu'il est assuré de retirer entre temps un dividende de 4 à 7% suivant le cas.

En mesure de prevoyance, au cas où il y aurait un nouveau mouvement de baisse, le spéculateur averti n'achètera peut-être pas immédiatement tout ce qu'il pourrait d'un titre. préférera n'acheter qu'une partie et donner une commande déterminée à un prix décroissant. Ainsi, si le titre qu'il veut avoir baisse de trois points après son achat, il achètera de nouveau à ce prix, réduisant ainsi la moyenne de son prix d'achat. Si le titre baisse plus, il achètera encore. Alors il sera assuré de pouvoir obtenir la pleine valeur de son placement dès qu'il y aura un relèvement partiel, s'assurant ainsi des profits plus étendus lorsqu'il voudra disposer définitivement de ses titres lorsqu'ils auront de nouveau atteint les prix plus élevés.

Excepté dans les périodes de crise alors que les prix tombent pour ne pas se relever pendant plusieurs mois, même pendant quelques années, le spéculateur averti, soit celui qui achète pendant les époques ordinaires de baisse et qui peut attendre, finit presque toujours par réaliser des bénéfices considérables. Naturellement, il devra répartir ses achats afin de réduire sa moyenne de risques et ne pas demander trop de profits. Il se contentera par exemple de la marge entre son prix d'achat et la moyenne ordinaire des cours d'un titre, ne se laissant pas enthousiasmer plus que de raison à moins d'avoir la certitude que des développements avantageux se réaliseront, justifiant ainsi son attente. Par exemple, le prix moyen de Shawinigan au cours des dernières années a été aux environs de 88 à 90. Celui qui achète à 75 devra se contenter d'un profit d'une douzaine de points.

Ce titre pourra bien s'élever à un prix plus avantageux, mais il pourra bien aussi stabiliser de nouveau à ce niveau. Pour celui qui ne tient pas particulièrement à faire un placement à long terme, la bonne politique sera de vendre et d'attendre qu'il survienne un nouveau mouvement de baisse. Il y en a toujours au moins un chaque année, et souvent deux ou trois. Et c'est ce que savent les grands financiers.

Cockshutt Plow

Un confrère note que la position financière de Cockshutt, déjà très forte, sera considérablement améliorée encore du fait que la compagnie vient de disposer de l'une de ses subsidiaires à un prix qu'on dit être très avantageux. Au 31 décembre dernier, la compagnie disposait en effet d'un actif liquide 15 fois plus élevé que son passif courant. Et cet actif comprenait un montant d'un million de dollars placé sur des obligations du gouvernement fédéral. En fait, l'actif liquide représentait un montant de $21 par action, ce qui est une proportion considérable lorsqu'on tient compte que le prix du marché pour les actions est de $41 environ.

La vente de sa subsidiaire aurait été faite à un prix supérieur à la valeur qu'elle reconnaissait aux actions de toutes ses subsidiaires, augmentant ainsi son actif liquide de plusieurs centaines de mille dollars probablement tout en conservant ses intérêts dans les autres compagnies dans lesquelles elle était intéressée.

C. H.

NOS FINANCIERS

M. J.-J. Reilly, le principal associé de la maison J.-J. Reilly and Co. Il était autrefois vice-président de la maison Robert Dodd and Co. après avoir été avec Miller and Co.

Le rendement des valeurs

Le *Devoir* a parlé récemment de l'augmentation du rendement de la plupart des titres inscrits aux Bourses locales. On lira avec intérêt les statistiques suivantes compilées par l'*Information financière:*

Dans certains milieux l'on a exprimé l'opinion que l'un des développements ultimes des tendances récentes du marché serait de ramener les cours des stocks ordinaires à des niveaux qui les placeraient sur une base de rendement raisonnable. Quelque signification que l'on puisse attacher à cette expression: rendement raisonnable, il est certain qu'aux bas niveaux auxquels ils sont descendus le mois dernier, les stocks ordinaires rapportaient en moyenne des revenus bien supérieurs à ceux qu'ils donnaient il y a une année.

Le tableau suivant, donnant les rendements comparatifs de 58 des principaux stocks qui se traitent sur les marchés canadiens, fait voir une augmentation de 1.28 pour cent en se basant sur les chiffres moyens et de 33 pour cent si l'on prend pour base les niveaux les plus élevés de l'année. Ce tableau révèle que le rendement moyen établi sur les bas niveaux des cours le mois dernier est de 4.76 pour cent contre 3.48 pour cent au moment où les cours étaient à leur point culminant.

L'augmentation considérable de la moyenne de rendement est due pour une bonne partie au fort rendement d'un certain groupe de stocks tombés dernièrement à des niveaux très bas, tels que ceux des compagnies de boissons et d'autres stocks nouveaux-venus sur le marché qui n'ont pas encore été complètement absorbés par le public. Un fait notable à souligner c'est que le Brazilian excepté, les principaux stocks de compagnies d'utilité publique et plusieurs valeurs industrielles, rapportent encore moins de 3 pour cent en dépit de la réaction qu'ils avaient subie. L'on pourra constater cependant que l'épargnant avisé avait des chances exceptionnelles d'acheter d'excellents stocks ordinaires à des niveaux de rendement qui ne s'étaient pas présentés depuis nombre d'années. Tels sont par exemple Massey-Harris, rendement de 5.9 pour cent; Canadien Car, rendement de 5.64 pour cent; Dominion Textile, rendement de 5 pour cent. C. P. R., 4.44 pour cent; Dominion Engineering, 4.30 pour cent; Penmans, 4.25 pour cent; et Brazilian, 4.17 pour cent.

D'autres rendements intéressants étaient ceux du Brompton, 5.06 pour cent; Can. Converters, 7.25 pour cent; Alcohol, 5.58 pour cent; Imperial Tobacco, 6.18 pour cent; Chas Gurd, 5.71 pour cent; Lake of the Woods, 6.03 pour cent; Simon Cigars, 4.54 pour cent, et H. Walker à 5.70 pour cent.

La reprise du marché qui s'est produite cette semaine a naturellement diminué quelque peu certains de ces rendements, mais, même à leurs niveaux actuels, plusieurs stocks sont encore sous ce rapport intéressants pour l'épargnant.

	Haut	% Rend.	Mai Bas	% Rend.
Associated Breweries	31	6.45	26¼	7.69
Bell Telephone	172½	4.65	163	4.90
Brading Breweries	29	6.89	22	9.09
Brazilian	81½	2.46	48	4.17
B.A. Oil	59	2.12	45	2.77
B.C. Power A	60	3.33	44	4.54
Brompton	49	4.00	39½	5.06
Bldg. Prod.	46	3.47	34¾	4.60
*Canada Gypsum	120	2.50	103½	2.89
Canada Malting	35	4.28	24¾	6.07
Canada Vinegars	38	4.21	33	4.84
Can. Brewing	34¾	5.71	18	11.11
Can. Car	175	4.00	124	5.64
Can. Car préf.	190	3.69	138	5.07
Can. Dredge	90	3.33	65	4.61
Can. Foundries A	28	5.36	19½	7.69
Can. Converters	106	6.60	96½	7.25
Can. Ind. Alcohol A.	45	3.37	27¼	5.58
Can. Oil	75½	1.33	38	2.63
C.P.R.	265	3.77	225	4.44
Carlings	35½	5.63	16	13.50
City Dairy	84	2.37	60¼	3.33
Cockshutt Plow	53	2.83	35½	4.28
Cons. Smelting	575	2.17	375	3.33
Dom. Bridge	110½	2.36	94	2.76
Dom. Engineering	113	3.54	93	4.30
*Dom. Glass	220	3.18	179	3.91
Dom. Textile	118	4.23	100	5.00
Enam. & Heat Prod.	34	5.88	30	6.66
Fraser Cos	88½	1.13	53	1.89
Gurds	45	4.44	35	5.71
Hinde & Dauch	25	4.00	22	4.54
Imp. Oil	118	1.27	105¾	1.41
Imp. Tobacco	11½	5.21	9¾	6.18
Int. Nickel	72	1.11	43¾	1.84
Int. Pete	66¼	1.51	46	2.15
Int. Utilities	49½	7.00	41	8.53
L. of the Woods	65½	4.90	53	6.03
Lindsay Co.	49	2.04	33	3.03
Massey-Harris	99½	3.03	50½	5.90
M. L. H. & P. Cons.	118	2.03	99⅞	2.39
Nat. Breweries	145	2.75	125	3.20
Nat. Steel Car	142½	1.40	88	2.27
Ogilvie Flour	650	1.07	590	1.18
Ont. Steel Prod.	32	5.00	30	5.33
Page Hersey	136	2.20	126	2.32
Penmans Ltd	107	3.73	94	4.25
Photo Engravers	45	4.44	30	6.66
Price Bros.	84	2.37	78	2.56
Quebec Power	97¼	2.05	70¾	2.81
Sarnia Bridge	32½	6.15	23	9.09
Shawinigan	94	2.12	69½	2.85
Simon Cigars	50½	4.00	43¾	4.54
Steel of Canada	66½	2.65	51	3.43
Walker G. & W.	95¾	3.13	51¾	5.79
Waterloo Mfg.	39	2.56	18½	5.40
Wayagamack	93½	3.22	71	4.22
Wpg. Electric	109½	1.83	70	2.85

(*) Stocks dont l'orientation suivit une direction opposée aux tendances générales.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'oeufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1929 juin 8	1929 juin 1	1928 juin 9
Beurre	6511	5174	3775
Formage	6916	4281	9935
Oeufs	2460	2862	5656

LES PRIX DE GROS

LA FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert Turgeon.

Première patente	$7.00
Deuxième patente	$6.60
Forte à boulanger	$6.00
Farine à pâtisserie	$6.60
Gruau roulé, 90 lbs	$3.70
Gruau roulé, 80 lbs	3.25

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	$35.25
Gru ronge, tonne	$30.25
Son, tonne	$28.25

BEURRE ET FROMAGE

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:	
De crémerie, la livre	36s.
De crémerie, en blocs	37s.
De cuisine	33s.
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	19s.
Québec, doux au morceau	20s.
Canadien fort, mle de 80 lbs	27s.
Canadien fort, au morceau	28s.
Kraft, boite de 5 lbs	35s
Kraft, boite de 1 lb.	37s

OEUFS

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Oeufs frais:	
Chanteclerc	38s.
Extras	35s.
Premiers	31s.
Seconds	28s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les patates du district de Montréal se vendent 70 sous aux détaillants.

Le marché du bétail

RAPPORT DES MARCHES

Montréal vendait 866 bêtes à cornes. Une charge de bouvillons bien finis type ordinaire rapportait $11, et quelques-uns de choix $11.50. Les bouvillons communs et moyens de pesanteur légère se vendaient $8.50 à $10.50. Les vaches bien charnues étaient en majorité. Les bonnes vaches se vendaient jusqu'à $9.10; quelques jeunes vaches pesantes jusqu'à $10.10 et les communes et les moyennes, 25 cts ou plus moins cher; la majorité se vendant $6 à $7.50. Les vaches pour la mise en conserves et la coupe restaient aux mêmes prix.

MARCHES DES VEAUX

Montréal vendait 5,570 veaux sous l'influence d'une bonne demande. Les bons veaux de boucherie donnaient $9.50 à $13 le cent livres et les veaux nourris à la chaudière, $6.50 à $8.50.

MARCHES DES PORCS

Montréal vendait 4,228 porcs dont la plupart furent vendus de $13.75 à $14 le cent livres. Les porcs pesants, par charges mélangés, y compris quelques truies rapportaient $13 à $13.50 tandis que les truies se vendaient généralement lentement et irrégulièrement de $10 à $11 quelques fois, le cent lbs.

MARCHES DES MOUTONS ET DES AGNEAUX

Montréal offrait 389 moutons et agneaux, dont une demi-douzaine de bons agneaux de 70 livres rapportaient 20 cts la livre. Les agneaux plus légers coûtaient 16 cts à 18 cts la livre.

Les agneaux vendus individuellement donnaient $5.50 à $9 et les moutons de $5.50 à $8 le cent livres.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINEE
Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 220, rue Notre-Dame ouest

VALEURS	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Assoc. Breweries	HM	ARF	ODW	ILY NU
Assoc. Oil & Gas	3.80	3.85		
Brit. Am. Oil	47	47¼	47	
Dalhousie	4.10			
Dryden Paper	22			
Home Oil	22.25		22	22.25
Imperial Oil nou.	27⅝	28	27½	27¾
Imperial Tobacco	9⅝	9¾	9½	9¾
Inter. Petroleum	48¾	49	48¾	
McColl Frontenac	40½	41	40½	40⅝
Mitchell Robert	51	52	51	
Lake Superior	18			
Reliance Grain	34			
Walk. Good. nou.	20½	21	20½	
MINES. —				
Abana	1.65	1.70	1.65	1.70
Amulet	1.34		1.32	1.34
Ajax Oil	1.23	1.34	1.17	1.31
Newbec	68	74½	68	72
Noranda	53	53¼	52¾	53
Sisco	63			
Teck Hughes	8.40	8.50	8.35	8.50
Wright Hargraves	1.35			

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.
Le premier indique le pair, le second le cours du jour.

Cours moyens le 10 juin 1929

		Montréal
Angleterre, l. ster.	$4.86 2-3	$4.88½
France, franc	.0392	.0396
Belgique, belgas	.1390	.1401¾
Italie, lire	.1930	.0529
Suisse, franc	.1930	.1938
Hollande, florin	.4020	.4041
Espagne, peseta	.1930	.1416
Suède, couronne	.2680	.2681
Norvège, couronne	.2680	.2682
Danemark, couron.	.2680	.2691½
Brésil, milreis	.3200	.1197½
Etats-Unis, dollar	45-64% prime	
Allemagne, r. marks	.2380	.2400

Le plus délicieux
JAMBON
est celui de
S. L. CONTANT Ltée

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
30	Abitibi	41	—	—	41
30	Asbestos Corp.	11	—	—	11
55	Bell Telephone	166	166	165½	165½
3460	Brazilian	54⅞	55⅛	54¾	55
50	B.C. Electric "A"	47	—	—	47
25	B.C. Electric "B"	29¾	—	—	29¾
25	Can. Brewing	23	—	—	23
880	Can. Bronze	76	78	76	78
50	Can. Car	133	—	—	133
200	Can. Car préf.	149	—	—	149
350	Cockshutt Plow	40½	40½	40	40
105	Can. Ind Alcohol	28	—	—	28
100	Can. Ind. Alcohol "B"	24	—	—	24
125	Can. Steamship préf.	42½	—	—	42½
25	Chas. Gurd	37	—	—	37
50	Dom. Bridge	99	—	—	99
25	Fraser	55	—	—	55
25	Hamilton Bridge	51	—	—	51
1880	Int. Nickel	48¼	48¼	47¾	48
240	Massey-Harris	63	63¼	63	63
450	Mont. Power	111½	111½	111	111
150	Nat. Breweries	128	—	—	128
365	Power Corp.	98	99¼	98	99¼
75	Quebec Power	77	—	—	77
415	Shawinigan	77	77	76	76
—	Steel of Canada	52½	—	52½	52½
35	Winn. Electric	75½	—	—	75½

Banque Can. Nat.: 2 à 172, 25 à 171, 11 à 172.

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compilé par la maison PAUL-E. OSTIGUY rue Notre-Dame, 84 ouest, Montréal Tél. LAncaster 5131

Cette semaine Plus Bas	Cette semaine Plus Haut	VALEURS	La semaine dernière Plus Bas	La semaine dernière Plus Haut
25½	28⅛	Assoc. Breweries	26¼	27¼
46½	47¾	Brit. Amer. Oil	45	47½
25	26	Canada Malting	24½	25
—	—	Canadian Celanese	17⅛	19
67	73	Can. Dredge	64	65
22	24	Can. Vickers	26½	28
16¾	17½	Carling Breweries	16	18½
15	15	Comm. Alcohol	15	15
3	3¼	Cosgrave Breweries	3	3
18	18¾	Dist. Seagram	18	19
94½	99	Dom. Engineering	93	93
21	22	Dryden Paper	21	22
36	36½	Eastern Dairies	32	36
31½	34	Foreign Power Sec.	30	35
18½	22	Hiram Walker	17	20¼
35	36½	Hydro Electric	32¾	34
108½	113	Imperial Oil	105	109
9¾	10	Imperial Tobacco	9¾	10
49	50¼	Int. Pet.	46	50
41	43⅝	Int. Ut. "A"	41	42½
16	18¼	Int. Ut. "B"	16	16¼
43	51	Robert Mitchell	44	45
16	16	Mont. Exhibition	16	16
—	—	Nat. Dist.	9	10
125	125½	Page Hersey	123	125
—	—	Perf. Glass	2	2¾
13	14	Regent Knitting	10½	14
34	34	Reliance Grain	34	34
25	25	Sarnia Bridge "A"	—	—
14	14	Sarnia Bridge "B"	14	14
1.35	1.75	Abana	1.30	1.83
1.10	1.35	Amulet	1.05	1.30
50.25	54.00	Noranda	48.00	51.25
.54	.65	Siscoe	.50	.70
		VALEURS — HUILES		
3.75	4.10	Assoc. Oil and Gas	3.75	4.70
1.05	1.30	Commonwealth	1.05	1.30
3.75	4.25	Dalhousie	4.00	5.10
8.25	8.25	Foothill Oil & Gas	7.35	9.00
20.75	23.50	Home Oil	20.00	25.75
—	—	South West Pet.	5.40	5.70

Pennsylvania R. R.	77½	78
Phillipps Pete	39½	
Public Service of New Jersey	92⅝	93¼
Radio Corporation	82¼	83¼
Remington Rand	30¾	
Republic Iron & Steel	89⅜	89½
Sears Roebuck	157	157¾
Sinclair Oil	39⅛	39
Southern Ry.	143¼	
Standard Oil of New Jersey	58⅞	59⅝
Standard Oil of New York	40¼	40¾
Southern Pacific	130	
U. S. Rubber	48	47⅜
U. S. Industrial Alcohol	169	171⅛
U. S. Steel	168	161¼
Westinghouse	152	153⅝
Willys Overland	21⅞	21⅝
White Motors	42⅛	42

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison GEOFFRION & CIE, courtiers 231 oust, rue Notre-Dame, Montréal

Valeurs	Ouv.	11 h.
Allied Chemical	283	
American Bosch Magneto	52⅞	52¾
American Can	136⅝	136¼
American Locomotive	124⅞	124½
American Smelting	98	99
American Water Works	123	121⅞
American Tel. & Tel.	209¼	209
Anaconda	104¾	105¾
Baltimore & Ohio	117⅝	118
Bethlehem Steel	98½	99½
Canadian Pacific	224⅝	223⅝
Commercial Solvents	398	404
Chrysler Motors	73½	
Cons. Gas of New York	112½	113⅞
Corn Products	92	
Commonwealth Power	179¾	180
Dupont	163½	
Erie Railroad	79⅞	79¾
Famous Players	63⅞	63⅝
Freeport Texas	46	46¾
General Motors	72⅛	72
Gillette	104	103½
General Electric	279⅜	280½
General Railway Signal	112	
Hudson Motors	82½	
Mack Trucks	96	
Missouri Pacific	90¼	
Montgomery & Ward	110	111½
New York Central	194½	195¾
New Haven	110	
Packard Motors	132⅛	133⅜
Pan American B.	62½	63¼

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS est par les présentes donné que conformément à une résolution adoptée par le conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale, le 17 mai 1929, la Banque recevra à son siège social, no 112 rue St-Jacques, Montréal, jusqu'au 29 juin 1929 inclusivement, des souscriptions à tout ou partie de:

1.—Environ 1287 actions d'une valeur nominale de $100 chacune de son capital social dont l'émission a été autorisée par une résolution du conseil d'administration, adoptée le 11 janvier 1929 et qui représentent des fractions d'actions dont la Loi des banques n'a pas permis l'attribution;

2.—et d'environ 2595 actions dûment réparties, mais qui n'ont pas été acceptées, soit par des successions qui n'en avaient pas le pouvoir, ou par d'autres actionnaires qui ne se sont pas prévalus de leur droit. Ces actions sont le reliquat d'une émission de 15,000 parts.

25% du montant de la souscription acceptée sera payable au début de juillet, sur réception de l'avis d'acceptation adressé par la Banque au souscripteur, et le solde en trois versements de 25% chacun, échéant le 1 août, le 3 septembre et le 1 octobre 1929. Les versements et les paiements anticipés seront productifs d'intérêt au taux de 6% par année à compter de la date à laquelle ils seront faits. Les actions acquittées auront droit au dividende à compter du trimestre de dividende qui suivra le paiement complet.

Aucune souscription ne sera acceptée à un prix inférieur à $170 par action. La Banque se réserve le droit, (a) de ne pas accepter les souscriptions qu'elle recevra, soit en totalité ou partiellement; (b) d'attribuer aux souscripteurs de dix parts et moins, le nombre total de parts souscrites; (c) de répartir proportionnellement au montant de la souscription les actions disponibles.

Par ordre du Conseil d'Administration,
Beaudry Leman,
GERANT GENERAL.

$26,000 pour améliorer l'éclairage du Parc LaFontaine

M. Desroches, président du comité exécutif, soumettra au conseil cet après-midi, un crédit de $26,000, pour améliorer l'éclairage au Parc Lafontaine, et y faire installer une fontaine lumineuse.

M. Desroches demandera aussi un crédit de $100,000, pour embellir le Mont Royal et l'Ile Sainte-Hélène et y apporter diverses commodités et du confort. M. Desroches déclare que le Mont Royal est l'orgueil des Montréalais. Il a constaté que des pavillons et diverses installations du Mont Royal sont en état de délabrement et qu'il convient de rendre cet endroit le plus beau possible dans le plus grand intérêt de la ville. Car embellir la ville c'est attirer le tourisme et l'inviter à y revenir.

AVIS LEGAUX

Province de Québec,
District de Montréal
No A-42941

Cour supérieure

Dame Oliva Forgues, épouse de Joseph Descarries, ingénieur civil, des Cité et District de Montréal, dûment autorisée à ester en justice,
Demanderesse
— Vs —
Ledit Joseph Descarries,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 28e jour de mai 1929.

HURTEAU & DESCARRIES,
Procureurs de la demanderesse.
Montréal, 30 mai 1929.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
No 9706

Cour de Circuit du District de Montréal

Abraham Marks & Samuel Marks, tous deux marchands des cité et district de Montréal, et faisant ensemble affaires sous les nom et raison sociale de Marks Brothers",
Demandeurs
contre
H. Rashback, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, juin le 5, 1929.
(Par ordre)
B.-P. AUMONT,
Député-greffier de ladite Cour.

Province de Québec,
District de Montréal
No B-49059

Cour Supérieure

General Steel Wares Limited, corps politique et incorporé ayant son bureau-chef et sa principale place d'affaires dans la cité de Montréal.
Demanderesse
— vs —
J. Green des cité et district de Montréal,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 4 juin 1929.
T. DEPATIE,
Député-protonotaire.

MASSE & GAUTHIER
Immeuble général et Prêts hypothécaires
3985 rue Wellington
Tél. YOrk 4707

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — dirait La Fontaine

Notaire HArbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. UPtown 4985
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C. I.E.
Bachelier es-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées.
1448 SHERBROOKE OUEST

JUNEAU & CO.
MINING STOCK BROKERS
Membres: du Mont. Mining Exch. du Quebec Stock Exch.
ACTIONS MINIERES et PETROLIERES
Achetées - Vendues - Evaluées
470 Saint-François-Xavier
MONTREAL
Téléphones: MArquette 5514-1770
FILS PRIVES
A Toronto, à Montréal et à toutes les succursales.

Un dollar conduit loin

Beaucoup de gens donnent $1.00 (ou plus) pour achat de livres de récompenses. Leur don est fondu dans l'ensemble: il n'a pas d'individualité. Ce qui vaut d'être fait vaut d'être bien fait. Ajoutez à cette somme quelques sous de plus et vous serez étonné de ce que votre dollar peut vous conduire loin: notamment un superbe volume, ou même un colis (plusieurs volumes liés avec une très jolie faveur), votre peine sera récompensée. Venez ou demandez le catalogue.

Service de Librairie du Devoir.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 1 sou le mot, minimum 25 sous.— La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN etc. — $1.00 par insertion.

TERRAIN A VENDRE

Terrain 50 x 100 Terrasse Perron, Rosemère, 15 milles de Montréal. Près bord de l'eau. Antonio Saulnier, 8842 Lajeunesse, Dupont 0284. j.n.

PROPRIETE A VENDRE

DROLET — Paroisse St-Alphonse Youville, maison neuve, 30 pds 6 de front x — 3 logis: bas 6 pièces, chauffé eau chaude, tapissé — garage chauffé — 2 logis 4 pièces, bien loués. Bas pour propriétaire. Revenu $1,080. Calumet 1816-W.

MAISON A VENDRE

AUBAINE — 2 logements de 5 appartements, hangar, remise. En bonne condition. Sur terrain de 25 x 100. A coûté $5,000, laisserait à $4,000 dont la moitié comptant et la balance comme loyer. J. P. HArbour 1241.

TRANSPORT

La Reo Rapid Transport Ass. Ltée fait transport de tous matériaux, briques, sable, etc., à $1.25 de l'heure. Meubles, pianos, etc. Frontenac 5500 — 1894, rue Amherst. j.n.

VENDEUR de pierre artificielle demandé. Devra connaître les deux langues, aussi plans et devis. Architecte ou ingénieur de préférence. S'adresser à casier 41 Le *Devoir*.

12-6-29

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGÉNIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur
M. Cailloux, I.C.
Les Ingénieurs Associés
LIMITEE
INGÉNIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THÉMIS
10, St-Jacques ouest — HArbour 6482
MONTRÉAL

Raymond Beausoleil I. C.
Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCIERGERIES
132, rue St-Jacques O. - HA. 1841
Chambre 520

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. MAin 3983-4553 — Montréal

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.L. M.A.L.
Jean Fauteux, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 21 LAn. 4469
84, rue Notre-Dame ouest Montréal

Jacques Cartier, L.L.L. Tél. LAnc. 7513
Jean Victo. Cartier, L.L.L.
L.-J. Barcelo, L.L.B.
J.-Eug. Rivard, L.L.L.
Cartier, Barcelo & Rivard
AVOCATS
Chambre 703a, Immeuble "Power"
13, rue Craig ouest - - Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 212 et 213
QUÉBEC

ST-GERMAIN, RAYMOND & ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. HArb. 9116-9117 — 10, St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.L., C.R.
B. Panet-Raymond, L.L.
Jean St-Germain, L.L.B.

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
11 ouest, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 2841.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.?

Adressez-vous au "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél.: HArbour 1241*)

BREVETS

INVENTEURS
Demandez ce Manuel et cette formule de Preuve d'Invention envoyés Gratis
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE. CATHERINE EST
MONTREAL

COMPTABLES

P. A. GAGNON
Comptable agréé — Chartered Accountant
Chambre 308
Edifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes Tél. MAin 4911

LARUE & TRUDEL
Comptables agréés — Chartered Accountants
J.-Art. LaRue, C.A. Eugène Trudel, C.A.
J.-Wilfrid Boulet, C.A. Maurice Chartré, C.A.
Emile Beauvais, C.A. David Robillard, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
LaRUE TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
Téléphone: HArbour 2633
QUEBEC — Edifice Banque Can. Nationale 71, rue St-Pierre
MONTREAL — 107, Edifice Insurance Exchange 276, St-Jacques ouest

J. R. LONGPRE & CIE
Comptables Publics Licenciés
266, rue St-Jacques Ouest
Tél. HA. 7391 Montréal
26-9-3

ENCADREURS

Morency Frères, Limitée
458 Ste-Catherine E. — HArbour 6891
Encadrements de toutes sortes et dans tous les styles.
Restauration de cadres et de tableaux.
Gravures, eaux-fortes, miroirs et matériel d'artistes.

Machines à écrire
Toutes marques, portatives et standard, neuves et reconstruites aux plus bas prix. Aussi réparations.
N. MARTINEAU & FILS
508, rue McGill, Montréal
Tél. MArquette 2545

STORES ET DRAPERIES

1159-1161, rue Bleury - Tél. LA. 9263
Lavigne Window Shade Co
MANUFACTURIERS DE
Stores à fenêtres, Stores à portiques, Stores en lamelles de bois, Stores vénitiens, Draperies. Ferronnerie pour draperies.
MONTRÉAL

THÉS, CAFÉS, ETC.

Thés — Cafés — Cacao
Poudre à pâte — Gelées
Essences — Epices
—Toutes les sortes—
Spécialités:
Café Santa Clara
Café des Montagnes Bleues
J. A. SIMARD & CIE
1-5, RUE ST-PAUL EST
Angle St-Laurent
MONTRÉAL — Tél. LAnc. 1351
Nos 38 ans d'expérience sont une garantie pour vous

LA VIE SPORTIVE

A mon avis . . .

Le promoteur Lucien Riopel offre ce soir, à l'Arena Mont-Royal, un programme exceptionnellement intéressant et tout porte à croire qu'un nouveau record d'assistance sera établi, car tous les habitués seront présents et un grand nombre d'amateurs du sport de la lutte qui n'ont pas encore assisté aux séances de notre promoteur local se proposent d'assister à ce gala sportif.

Le programme comporte quatre rencontres entre athlètes avantageusement connus et au nombre des lutteurs à l'affiche ce soir se trouve le champion mondial actuel, Gus Sonnenberg, qui défendra son titre contre Charles Olson.

La venue du champion suscite un intérêt tout particulier, car les amateurs ont hâte de voir le vainqueur de Strangler Lewis à l'oeuvre et surtout de la voir se servir de son fameux "flying tackle".

Nous avons vu sur l'écran la reproduction de la rencontre Sonnenberg-Lewis, et d'après cette vue, nous avons pu constater que le champion est d'une agilité et d'une rapidité étonnantes. Les vues nous font quelques fois voir les choses différemment de ce qu'elles sont en réalité, car l'opérateur habile et ingénieux peut changer l'aspect des choses, cependant, nous croyons que le style de Sonnenberg plaira aux connaisseurs et que tous ceux qui seront à l'Arena ce soir seront satisfaits de leur soirée.

Olson n'est peut-être pas de taille à vaincre le champion, mais il connait assez bien la lutte libre pour pouvoir donner une intéressante exhibition, d'ailleurs la rencontre de ce soir est tout simplement organisée dans le but de nous faire connaitre Sonnenberg. Les amateurs comprennent d'ailleurs qu'il est impossible d'organiser un championnat mondial entre deux lutteurs d'égale force et de réputation établie aux prix qui seront chargés ce soir. Les promoteurs de boxe ont fait venir en notre ville Jack Dempsey, Georges Carpentier, Jack Johnson, Jim Jeffries et autres champions et les fervents du sport se sont empressés d'aller les voir contre leurs entraineurs, tandis que ce soir Sonnenberg ne sera pas opposé à l'un de ses seconds mais bien à un adversaire sérieux, quoique inférieur.

Au programme figurent également Henri Deglane, Stanislaus Zbysko, Abe Kaplan, Pat McGuire, Jack Washburn et George McLeod, et ces lutteurs ne manqueront pas d'intéresser notre public qui ne refuse jamais son encouragement aux soirées de ce genre.

X.-E. NARBONNE

Montréal perd la première mais se reprend dans la deuxième

Les Royals ont été défaits par 9 à 4 puis gagnent ensuite par 4 à 3 — Les hommes de Holly ont été vaincus samedi à Toronto — Les autres parties de la Ligue Internationale

Newark, 10. — Les clubs Montréal et Newark se sont partagés les honneurs de la journée d'hier alors que les locaux sont sortis victorieux par un résultat de 9 à 4 avec Thormahlen dans la boite pour les Royals dans la première partie, tandis que les hommes d'Eddie Holly ont remporté la victoire dans la joute suivante par 4 à 3.

Dans la partie initiale, Urbanski a été le meilleur homme au bâton pour les visiteurs, car sur cinq apparitions au bâton, il a compté trois coups sûrs.

Dans la deuxième joute ce fut un duel de lanceurs entre Fisher et Buckalew. Ce dernier eut le meilleur sur son adversaire, et grâce à Buckalew, les Montréal, su rles cinq dernières parties jouées à l'étranger, ont réussi à gagner cette partie par 4 à 3.

Gautreau et Urbanski ont été, sans contredit, les gros frappeurs dans cette deuxième partie. Gautreau eut une journée parfaite au bâton. Sur trois fois au bâton il enregistrait trois coups sûrs, et Urbanski, sur trois fois au marbre, fit deux coups sûrs.

Première partie:—

MONTREAL

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gaudette rf.	5	0	0	2	0	0
Gautreau 2b.	5	0	1	1	6	0
Haines cf.	5	0	0	3	0	0
Conley lf.	4	2	2	2	0	1
Urbanski ss.	5	1	3	2	2	0
Fowler 3b.	3	0	2	0	0	0
Henry 1b.	3	0	1	10	0	0
Daly c.	3	1	0	4	0	0
Thorpmahlen p	2	0	1	0	1	0
Pomorski	0	0	0	0	0	0
x Niebergall	10		0	0	0	0
Totaux	36	4	10	24	9	1

NEWARK

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Conlan cf.	5	3	3	4	0	0
Jacombson cf.	5	1	3	4	5	0
Wrightsone bb.	5	1	3	0	1	2
West rf.	3	1	2	1	0	0
Stevens ss.	4	0	1	2	5	0
Pipp 1b.	5	0	1	10	0	0
Cummings c.	4	0	0	5	2	0
Kingdon 2b.	3	2	1	5	3	0
Pruet tp.	4	1	1	0	4	0
Totaux	36	9	13	27	15	2

x-Frappa pour Thormahlen à la huitième.

Résultat par manche:—

Montréal . . . . . 010 300 000— 4
Newark. . . . . 0022 004 30x— 9

Sommaire: Points comptés sur les coups de Wrightstone 4, Fowelr, 2, West, Pipp, Conlan, Thormahlen. Deux buts, Urbanski. Trois buts, Whrightstone. Buts volés Jacobson, Kingdon. Sacrifice West, Double jeux Kingdon à Pipp. Laissé sur les buts, Montréal 10, Newark 12. Buts sur balles de Pruett 3, de Thormahlen 5, de Pomorski 1. Retirés au bâton par Pruett 5, par Thorahlen 3. Coups réussis sur Thormahlen 13 en 7 manches. Frappé par le lanceur Pruett (Thormahlen), par Thomrahlen 2, (Conlon, Pruett). Arbitres, Gaston et Westervelt. Temps de la partie 2.15.

Deuxième partie:

MONTREAL

	ab.	r.	h.	p.o.	a.	e
Gaudette, c.d.	4	0	1	1	0	0
Gautreau, 2b.	3	0	3	3	4	0
Haines, c.c.	3	1	0	2	0	0
Conley, c.g.	2	1	0	2	0	0
Urbanski, c.a.	3	0	2	4	1	0
Fowler, 3b.	4	0	1	0	0	0
Henry, 1b.	4	1	0	7	1	0
Niebergall, r.	3	1	1	2	3	0
Buckalew, l.	4	0	0	0	0	0
Totaux	30	4	8	21	9	0

NEWARK

	ab.	r.	h.	p.o.	a.	e
Conlan, c.g.	4	0	2	0	1	0
Jacobson, c.c.	4	0	1	1	0	0
Wrightstone, 3b.	2	0	0	2	1	0
West, c.d.	3	1	1	2	0	0
Stevens, c.a.	3	1	1	3	3	0
Pipp, 1b.	3	0	1	3	0	0
Skiff, r.	2	0	1	8	0	0
Kingdon, 2b.	2	0	0	2	0	1
Fischer, l.	2	0	0	0	0	0
aFitzgerald	1	1	1	0	0	0
b-Speaker	1	0	1	0	0	0
c-Cummings	1	0	0	0	0	0
Totaux	28	3	9	21	5	1

a-A frappé pour Skiff à la 7e.
b-A frappé pour Kingdon à la 7e.
c-A frappé pour Fischer à la 7e.

Résultat par manche:

Montréal . . . . 0020020 — 4
Newark . . . . 0200001 — 3

Sommaire: Points comptés sur les coups de Urbanski 2, Gaudette, Stevens, Pipp, oCnlan. Deux buts, Niebergall, Urbanski 2, Jacobson. Trois buts, Stevens. Buts volés, Gautreau. Sacrifice, Haines. Doubles jeux, Gautreau à Henry. Laissés sur les buts, Montréal 11, Newark 5. Buts sur balles de Fischer 5, de Buckalew 1. Retirés au bâton par Fischer 8, par Buckalew 2. Frappé par le lanceur Fischer (Conley). Arbitres: Westervelt et Gaston. Temps de la partie 1h. 50.

AUTRES JOUTES

R. H. E.
Buffalo. . .220 024 020—12 13 2
Jersey City. .000 000 110— 2 11 6
Mills et Collins: Shoffner et Jorgens.

2ème partie:—
Buffalo. . . . .001 130 0—5 11 2
Jersey City. .032 001 x— 6 9 3
Faulkner et Barnes; Rhodes et Head.

R. H. E.
Toronto. . .002 000 000— 2 9 0
Baltimore. .000 011 10x— 3 7 0
Clarkson et Boal; Gibson, Hankins, Barnes et Davey.

2ème partie:—
R. H. E.
Toronto. . . .001 012 0— 4 7 1
Baltimore. . .100 020 0— 3 3 1
W. ê. .007 .JP EET ESE STES ET
Samuels et O'Neill; Bolen et Boal.

R. H. E.
Rochester. .100 000 000— 1 5 0
Reading. . .300 001 02x— 6 9 1
Derringer et Mancuso; Fowler et Murphy.

3ième partie:—
R. H. E.
Rochester. . .000 012 0— 3 6 1
Reading. . .000 000 0— 0 4 1
Littlejohn et Florence; Welch, Stryker et Styles.

JOUTES DE SAMEDI

Toronto, 10. — Samedi, les Maple Leafs de Toronto ont infligé une troisième défaite consécutive au club de Holly dans une joute de 10 manches par 4 à 3.

MONTREAL

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gaudette rf.	5	0	1	2	0	0
Gautreau 2b.	5	0	0		4	0
Haines cf.	5	1	2	2	1	0
Conley lf.	5	0	1	4	0	0
Urbanski ss.	2	1	1	1	3	0
Fowler 3b.	3	1	0	4	1	0
Henry 1b.	4	0	2	4	0	0
Daly c.	3	0	0	3	0	0
Falk p.	3	0	0	0	1	1
Nichols p.	10		0	0	0	0
Totaux	36	3	7	28	10	0

x-Un homme de mort quand le point gagnant fut compté.

TORONTO

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Rabbitt rf.	3	0	1	3	0	0
Ricnardson 3b.	5	0	0	1	1	0
Ruble cf.	5	0	2	1	1	0
Sheedy 1b.	4	2	1	14	0	0
Burke 2b.	4	1	3	3	4	0
Shinners lf.	5	0	2	4	0	0
Côté ss.	3	0	2	0	8	0
O'Neil c.	2	1	1	3	0	0
Hungling c.	1	0	0	1	0	0
Barnes p.	1	0	0	0	1	0
Martin p.	1	0	1	0	1	0
a-Satterfield	1	0	0	0	0	0
b-Bedore	1	0	0	0	0	0
Totaux	36	4	13	30	16	0

a-frappa pour O'Neil à la 6e.
b-frappa pour Barnes à la 6e.

Résultat par manche:

Montréal . . . . 1000020000—3
Toronto . . . . 0000120001—4

SOMMAIRE: — Points comptés su rles coups de Conley, Henry 2, Rabbitt, Shinners 2, Côté; deux buts, Henry, Shinners; trois buts, Rabbitt, Urbanski, Martin; buts volés, Haines, Urbanski, Fowler; sacrifices, Rabbitt; double-jeux, Urbanski à Gautreau à Henry, Haines à Gautreau, Gautreau à Fowler; laissé sur les buts, Montréal 7, Toronto 10; buts sur balles de Falk 3, de Nichols 2, sur Barnes 4; retirés au bâton, par Falk 2, par Nichols 1, par aBrnes 3, par Martin1; coups réussis sur Falk, 9 en 5 1-3 manches, sur aBrnes, 6 en 6 manches, sur Nichols 4 en 4 2-3 manches, sur Martin 1 en 4 manches; lanceur gagnant, Martin; lanceur perdant, Nichols; arbitre, Carroll et Parker; temps de la partie, 2 h. 15.

AUTRES JOUTES

Première partie:

R. H. E.
Buffalo .... 010001000— 2 2 2
Rochester ... 02041105x—13 14 0
Ferguson et Urban; Berley et Florence.

Deuxième partie:

Buffalo .... 0001010—2 5 0
Rochester ..... 00000000—0 4 2

Barnes et Collins; Lingrel et Mancuso.

Les autres parties ont été remises.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Rochester	31	17	.646
Toronto	28	23	.549
Baltimore	26	22	.542
Reading	23	20	.535
Newark	22	23	.489
MONTREAL	22	28	.440
Buffalo	19	27	.413
Jersey City	17	28	.378

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	33	11	.670
New-York	26	18	.591
Saint-Louis	28	20	.583
Détroit	27	25	.519
Cleveland	23	23	.500
Washington	17	27	.386
Chicago	18	32	.360
Boston	15	31	.326

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Pittsburg	28	16	.636
Saint-Louis	30	19	.612
Chicago	27	18	.600
New-York	24	29	.558
Philadelphie	21	23	.477
Boston	17	28	.378
Cincinnati	17	29	.370
Brooklyn	16	28	.364

LE PROGRAMME DE CE SOIR

Voici le programme de la séance de ce soir, à l'Arena Mont-Royal, alors que le champion du monde Gus Sonnenberg risquera son titre contre Charley Olsom:

Finale, 2 dans 3, limitée à deux heures: "Dynamite" Gus Sonnenberg, champion du monde des lutteurs poids-lourds, vs Charley Olsom.

Semi-finale, une chute, une heure: Stanislas Zbysko vs Jack Washburn.

Préliminaires: Henri Deglane vs George McLeod, 45 m., une chute; Pat McGuire vs Abie Kaplan, 30 m., une chute.

L'arbitre sera Jack McGrath, pour la finale, et Eugène Tremblay, pour les trois premières rencontres. M. Albert Pigeon sera le chronométreur.

Henri Deglane est arrivé hier soir du camp Riopel où il s'est entrainé toute la semaine en compagnie de son compatriote Chevalier.

Le champion olympique est en condition excellente et prêt à faire la lutte rude à George McLeod, l'un des lutteurs les plus sensationnels aux Etats-Unis après Sonnenberg.

La séance de ce soir promet de remporter le plus grand succès qui se soit encore vu ici, depuis nombre d'années, à la lutte.

LE CORNWALL EST DEFAIT

Cornwall, 10. — Le club Montréal a défait les locaux, samedi après-midi, par un résultat de 5 à 1 dans la première partie de la ligue de crosse amateur Québec-Ontario, et cette victoire était bien méritée, car les visiteurs se montrèrent bien supérieurs aux Colts.

Plus de deux milles personnes ont été témoins de cette joute de notre sport national et tout indique que cette nouvelle ligue fera revivre ce sport abandonné depuis plusieurs années. Composition des équipes: M.A.A.A. — Thompson, Bleaker, Adams, Penniston, Garbarino, Felvus, Chisholm, Soden, O'Connell, Jotkus, Haynes, Hirst, subs: Macaleese, Rodger et Stevens.

Cornwall. — Miller, E. Whitford, Filion, McOonald, Merpaw, P. Collin, G. Collin, Dalbec, P. Whitford, Heagle; subs: Ruest, Herrington, McCutcheon, Vane, Silmser, Scott et Fraser.

PREMIER QUART

1. M.A.A.A., Garbarino 8.00
2. M.A.A.A., O'Connell 9.00

SECOND QUART

3. M.A.A.A., O'Connell 5.00
4. M.A.A.A. Stephen 3.00
5. M.A.A.A. Jotkus 9.00

TROISIEME QUART

6. Cornwall, P. Whitford ... 5.00

QUATRIEME QUART

Pas de point.

LA REUNION DU PARC CONNAUGHT

Ottawa, 10. — Les épreuves disputées samedi à la piste du Connaught Park Jockey Club, à Aylmer, ont donné les résultats suivants:

Première course, 5 furlongs. — 1. Rayo 105, 8.35, 2.45 2.30. 2. Hige Bell 108, 2.25, 2.15. 3. Goddess 102, 2.45. Enuticement, Canaille et Justa Flapper ont aussi couru.

Deuxième course, 5 furlongs ½. — 1. Munning 11.30, 5.50, 3.00. 2. Reddy Fox 112, 4.85, 2.90. 3. Ella Rufus 111, 2.85. Venizelas, Paranymph, Ann Curtis, Madrigara, Cape Fear, Circus Rider, Misserette et Balai d'Or ont aussi couru.

Troisième course, 5 furlongs ½. — 1. Donna Mona, 106, 69.70, 23.60, 10.90. 2. Sabana, 106, 10.90, 7.00; 3. Hat Bruch, 116, $4.70. Tar Baby, Cattesburg, Mad Sketch, Graded Youth, Battalion, Dainty Maid, Porto de Oro et Crepe Satin ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs. — 1, Knitling 105, 7.25, 3.75, 3.00. 2. Galopin Diamond 110, 3.25, 2.85. 3. Rose Flame, $4.85. Salvathorn, Bald Head, Master Bobbie et Solidity ont aussi couru.

Cinquieme course, 1 mille 70 verges. — 1-. Mr Gaiety, 110, 6.50, 4.70, 3.55. 2. Attack 105, 8.95, 6.10. 3. Campanini 108, 3.75. Royal Wrack, Mud. Black Friar, Circulet, Mart Malone, Buntaris et Tiffin ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille ⅛. — 1. Kinkajou 112, 4.30, 3.25, 2.35. 2. Porto Bello Gold 110, 3.80, 2.50. 3. Fire Chief, 113, 2.30. Burbeth, Sweetest Song, First Edition, Lady Edna et Sonny Golden ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 70 verges. — 1. Jake 115, 5.70, 3.45, 2.80; 2. Sun Dixi 105, 6.50, 3.45. 3. Lady Essington 107, 4.05. Sporting Editor, Bonny Castle, Princess Lightfoot, Vernon, Realtor, Billy Beer, Lower Five, Okay, White Way ont aussi couru.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes qui ont eu lieu samedi et hier dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Dimanche

Détroit. . .000 002 103— 6 8 3
Boston. . . .000 010 024— 7 11 2
Batteries. .00 010 024— 7 11 2
W. . .1 ETES ETAT ESESESETEE
Batteries: Uhle et Philips; Morris et Heving.
St. Louis. . .000 000 101— 2 8 2
New-York. .402 225 20x—17 15 1
Batteries: Collins, Stewart, Coffman, Strelecki et Schang, Ferrell; Johnson, Moore et Dickey.
Cleveland. .000 200 000— 2 7 3
Washington .040 000 01x— 5 11 1
Batteries: Miljus, Ferrell, Harden et L. Sewell; Liska et Ruel.

Samedi

Première partie

R. H. E.
Chicago. . .001 013 200— 7 14 1
Boston. . . 000 000 020— 2 8 3
Batteries: Lyons et Berg; Russell et Berry.

Deuxième partie
Chicago. . . .000 000 100—1 8 8
Boston. . . .102 000 01x— 4 10 1
Batteries Faber et Crouse; Gaston et Berry.

Les autres parties ont été remises.

LIGUE NATIONALE

Dimanche

New-York. . .000 000 010—1 6 1
Cincinnati. .100 000 10x— 2 9 1
Batteries: Scott et O'Farrell; Lucas et Gooch.
Pittsburg. . .020 111 100— 6 10 2
Brooklyn. . .110 021 04x— 9 14 0
Batteries: Petty et Hemsley; McWeeney, Dudley et Picinich.
Boston. . . .000 000 100— 4 0
Chicago. . .000 000 20x— 2 4 1
Batteries: Cantwell et Taylor; Nehf et Grace.
Philadelphie. .201 000 001—4 13 2
St. Louis. . .212 000 00x— 5 9 0
Batteries Willoughby, McCraw et Davis, Lerian; Haines et Smith.

Samedi

R. H. E.
New-York. .000 001 002— 3 9 1
Cincinnati. .000 000 000— 0 3 1
Batteries: Fitzsimmons et Hogan, Luque et Gooch.
Boston. . . .000 000 500— 5 10 4
Chicago. . .201 001 000— 4 10 2
Batteries: R. Smith et Taylor; Blake et Grace.
Brooklyn .011 010 000 0— 2 9 1
Pittsburg. .020 010 15x — 9 14 1
Batteries: Clark et Picinich; Grimes et Hargreaves.
Philadelphie .001 000 010— 6 0
St. Louis. . 200 050 00x— 7 11 0
Batteries: Collins et Lerian; Johnson et Smith.

L'ASSOCIATION AMERICAINE

SAMEDI

A Kansas City: R. H. E.
Minneapolis. . 001010003—5 8 0
Kansas City. . 01012110x—6 11 2
Brilheart, Dumont, Pate et McMullen; Thomas, Nelson et Peters.

A Milwaukee:
Saint-Paul . . 103240000—10 15 1
Milwaukee . . 232001001— 9 13 3
Harris, Shealey et Fenner; Ryan, Eddleman, Steel et Young.

A Indianapolis:
Columbus. . . 000000000—0 2 0
Indianapolis . 13121000x—8 16 0
Wintoms, Myers et Shinault; Chupp et Sprinz.

La joute Toledo-Louisville a été remise.

DIMANCHE

Première partie:
Columbus 3 4 2
Indianapolis 4 7 1
Wysong et Shinault; Meadows et Sprinz.

Deuxième partie:
Columbus 7 7 0
Indianapolis 4 8 3
Jablonowski, Johnson et Shinault, Devine; Teacup, Love, Spreece et Riddle, Sprinz.

Première partie:
Minneapolis 4 10 0
Kansas City 11 18 2
Wingfield, Middleton, Benton et McMullen; Murray et Peters, Clark.

Deuxième partie:
Minneapolis 5 8 1
Kansas City 6 7 1
Rhem, Dumont, Pate, Brillheart et Kenna, Day, Nelson et Peters.

Première partie:
Toledo. 5 10 2
Louisville. 6 11 4
Parmalee et Hayworth; Moss, Marble et Bird.

Deuxième partie:
Toledo. 0 2 0
Louisville 1 5 0
Wingard et McCurdy; Deberry et Thompson.
Saint-Paul. 18 19 2
Milwaukee 8 13 6
Hopkins, Polli, Vanatta et Hargrave, Buvid, Gearin, Steele et McMenemy, Young.

LES SERIES DE LA LIGUE PROVINCIALE

Deux intéressantes parties ont été disputées hier après-midi au Stade alors que les clubs Montréal et Québec, de la ligue Provinciale de baseball étaient aux prises et ces deux joutes se sont terminées par le même résultat: 4 à 3. Dans la première rencontre les hommes de Dave Major sont sortis victorieux tandis que dans la joute suivante, le Québec, piloté par Chappie Johnson, a remporté la victoire.

Résultat détaillé:

Première partie:

QUEBEC

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Waters cf	5	1	0	0	0	0
Smith rf	4	0	2	1	1	0
Hobson ss	4	2	3	3	3	0
Dickson lf	4	0	0	3	0	0
Casson c	4	0	2	7	2	0
Hill 3b	3	0	0	3	3	1
Jaskson 1b	3	0	2	8	0	1
Silver 2b	3	0	0	2	1	1
Dudlep p	4	0	0	0	0	0
Totaux	37	3	9	26	10	3

MONTREAL

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Carmel rf	4	1	2	3	0	0
Crevier lf	4	0	0	2	0	0
Dubé cf	4	0	1	1	0	1
Yvon 2b	4	0	0	3	3	1
Silver 3b	3	0	0	2	1	0
Morse 1b	4	2	2	9	2	0
Brewer ss	3	0	0	1	3	1
Dallaire c	3	0	1	4	2	0
O'Hara p	4	1	2	2	1	0
x-Newton lf	1	0	1	0	0	0
Totaux	34	4	8	27	12	3

Sommaire par manche:
Québec . . . . 201000000—3
Montréal . . . . 000000103—4

SOMMAIRE: — Deu xbuts, Hobson, Newton; trois buts, Dubé, Hobson; buts volés, Jackson 2, Morse, Carmel; sacrifices, Silver, Hill, Jackson; buts sur balles de Dudley 3, de O'Hara 4, par Dudley 3, de O'Hara 0; retirés au bâton par O'Hara 4, par Dudley 6; frappé par le lanceur Dudley (Silver); balle passée, Dallaire; laissés sur les buts, Québec 7, Montréal 8; temps de la partie 2 h. 10. Arbitres, Bélanger et McEwen; assistance 7,000; chronométreur, J. Cartier.

Deuxième partie

	AB	R.	H.	PO	A.	E.
Waters cf.	4	0	0	3	0	0
Smith rf.	4	0	0	3	0	0
Hobson ss.	3	1	2	3	0	0
Dickson lf.	3	1	1	0	0	1
Casson c.	3	0	1	4	3	0
Hill 3b.	3	0	1	2	0	0
Jackson 1b	3	1	0	5	1	0
Silver 2b.	3	1	2	1	3	0
Corbett p.	3	0	1	0	0	0
Totaux	29	4	8	21	7	1

MONTREAL

	AB	R.	H.	PO	A.	E.
Carmel rf.	4	0	1	2	0	0
Crevier lf.	3	0	1	2	0	0
Dubé cf	2	0	0	3	1	1
Yvon 2b.	2	1	0	2	0	0
Silver 3b.	3	0	0	1	0	0
Morse 1b.	3	0	0	5	0	1
Brewer ss	1	1	0	3	5	0
Dallaire c.	3	1	1	3	0	0
Newton p.	3	0	2	0	2	0
Tarte ss	1	0	0	0	0	0
Totaux	25	3	6	21	8	2

Sommaire par manche:
Québec . . . . 001 012 0—4
Montréal . . . . . . 030 000 0—3

Sommaire: Deux buts, Dallaire, Newton, Corbett, Hobson; trois buts, Hobson, buts volés, Corbett. Sacrifice, Dubé, buts sur balles de Corbett 2, de Newton 0. Retirés au bâton de Newton 4, de Corbett 3. Balk Corbett. Double jeux, Newton à Brewer à Morse, Hill (seul). Laissé sur les buts Québec 5, Montréal 4. Temps de la partie 1.15 h. Arbitres McKeown et Bélanger. Assistance 7,000. Chronométreur, J. Cartier.

AUX TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 10. — Ottawa-Hull et le Cap de la Madeleine se sont partagés les honneurs hier. La première partie fut gagnée par le club du Cap par 11 à 5. La deuxième joute fut une victoire pour le club Ottawa par 8 à 6.

Première partie
Ottawa-Hull 000 030 200— 5 7 3
Cap Madeleine 620 100 02x—11 7
Ottawa-Hull . . 000 030 200— 5 7 3
Cap Madeleine . 620 100 02x—11 7 4
Grosvernor et Miller; Culvert et Bowden.

Deuxième partie
Ottawa-Hull . . . 0700001—8 7 0
Cap Madeleine . .1013010—6 11 6
St-Denis et Miller; Green, Lahaye et Bowden.

NOTIE-DAME ET SAINT-DENIS VAINQUEURS

Environ 1,500 personnes se sont rendues hier au Shamrock pour assister à la fête des Indiens et aux joutes de baseball. La première partie entre Notre-Dame et C. P. Villeray a été incertaine jusqu'à la dernière manche, bien que les vainqueurs aient pris un avantage de 8 points dans les deux premières manches, la partie finissant 9 à 8 pour le Notre-Dame. Desrochers et Turgeon étaient encore les deux lanceurs opposés quinze pours plus tôt. Le premier a alloué cette fois 8 coups résussis au lieu de 5, tandis que le dernier en a alloué 8 au lieu de 9, mais en retour il a accordé plus de passes, soit 7 au lieu de 2.

La deuxième partie entre St-Denis et St-Arsène a été une victoire pour le premier, grâce au ralliement à la 8e manche en comptant 6 points sur 4 coups réussis et trois erreurs. Entre les deux parties, les Indiens, qui avaient endossé leur costume, exécutèrent leurs chants et danses de guerre qui furent goûtés par la foule.

Première partie: —

C. P. VILLERAY

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Gladu, 1b.	5	0	1	10	0	0
Taillefre, 3b.	2	1	0	0	1	1
Benoit, c.	5	3	1	7	2	0
Mato, cf.	2	2	0	1	0	0
D. Desrochers, 2b	4	1	2	2	2	1
Bourgouin, rf.	5	0	2	1	0'	0
O.Desrochers, ss.	3	0	1	0	1	1
Provost, lf.	4	0	0	3	0	0
Al. Desrochers, p.	4	1	0	0	3	0
xPelletier	1	0	0	0	0	0
Totaux	37	8	9	24	9	3

NOTRE-DAME

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Bannell, lf.	4	2	0	0	0	0
Faubert, 3b.	3	2	1	2	3	0
Parent, ss.	3	1	1	1	3	1
Meloche, 1b.	4	1	2	11	0	1
McDuff, 2b.	4	1	1	1	1	0
Leduc, 2b.	4	0	1	1	2	0
Houde, cf.	4	0	1	1	0	0
Lamontagne, c.	2	1	0	10	0	0
Turgeon, p.	4	1	1	10	0	0
Beaudry, rf.	1	0	0	0	0	0
Totaux	32	9	8	27	9	2

x-Frappa pour Provost à la 9e.

Résultat par manche:—
C. V. Villeray . . . . 003000401—8
Notre-Dame . . . . . 35010000x—9

Sommaire: Trois buts, Faubert, Provost. Deux buts, Meloche, McDuff, D. et A. Desrochers. Buts volés, Gladu 2, Bourgouin 2, Faubert. Sacrifice, Taillefer, Parent, Lamontagne, Benoit. Buts sur balles de Desrochers 2, de Turgeon 7. Retirés au bâton par Desrochers 7, par Turgeon 10. Balle passée, Lamontagne. Doubles jeux, Faubert à Meloche. Taillefer à D. Desrochers à Gladu. Laissé sur les buts, C. P. Villeray 9, Notre-Dame 3. Temps de la partie, 2.20.

Deuxième partie:—

ST-DENIS

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Bélec 2b.	3	1	0	1	2	1
Lalonde lf.	3	1	1	0	0	0
Phelan cf.	5	1	2	3	0	0
Riopel c.	4	0	0	12	1	2
Moranger ss.	4	1	1	1	1	1
Lamothe rf.	4	1	1	0	0	0
Cornelier 2b.	4	1	1	0	3	0
Thomas p.	0	0	0	0	0	0
Totaux	35	7	7	27	7	5

ST-ARSENE

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Viger 2b.	5	1	0	0	6	0
Finn lf.	5	0	1	3	0	1
Vidal ss.	4	1	2	1	8	1
Séguin 3b.	4	1	1	1	1	0
Livingstone 1b.	3	0	1	20	0	0
Mailloche rf.	3	1	0	0	0	0
Totaux	34	4	5	27	21	4

Score par manche:—
St-Denis. . . . . 001 000 060— 7
St-Arsène. . . . 110 000 110— 4

Sommaire: Deux buts, Morenger, Livingston. Buts volés, Dubrûle 2, Séguin, Mailhot, Vidal, Viger, Finn, Lamothe. Sacrifice, Lalonde 2 L'Heureux. Double jeux, Viger à Vidal à Livingston. Buts sur balles de Dubrûle 2, de Thomas 1, de McNeil 8. Retirés au bâton, par Dubrûle 9, par Thomas 5, par McNeil 2. Balle passée R. E. McNeil. Manches lancées par Dubrûle 7 Hits, 7 points. Thomas 2 hits, 0 points 0. Laissé sur les buts St-Denis 3, St-Arsène 7. Temps de la partie 1.55. Arbitres Bruneau et P. Paquette.

POSITION DES CLUBS

Notre-Dame	3	0	1.000
St-Eusèbe	1	0	1.000
St-Denis	1	1	.500
St-Arsène	1	1	.500
C. P. Villeray	0	2	.000
St-Barthélemy	0	2	.000

LA RADIO

Concerts de lundi

CONCERT ROXY, 7.30, WJZ. — Douglas Stanbury, baryton canadien, sera au programme du concert Roxy.

CONCERT DE LA MAISON BLANCHE, 8.30, WJZ. — Aria, de "Aida", de Verdi; Danse de l'écharpe, de Chaminade; Orientale, de Cui; Danse arabe et marche slave, de Tschaikowsky; Intermezzo, de "Naïla", de Delibes; Humoresque, de Dvorak; Sélection, de "Le Mikado", de Sullivan; Aria, de "Faust", de Gounod.

HEURE SLUMBER, 11.00, WJZ. — Ouverture, de "Banditenstreiche", de von Suppé; Sélection, des "Contes d'Hoffman", de Offenbach; Aus Den Hochwald, de Kanlish; Sonate pour violon en re majeur, de Haendel; Le lac enchanté, de Tschaikowsky; Menuet, de "Sérénade en mi bémol", de Mozart; At Dawning, de Cadman.

GRAND OPERA NATIONAL, 11.30, WEAF — "Manon", opéra de Massenet, sera irradié par le Grand Opéra National sous la direction de Cesare Sodero; Manon Lescaut, par Genia Zielinska; Le chevalier des Grieux, par Julian Oliver; Lescaut, par Theodore Webb; Le Comte des Grieux, par Prince Abelensky; Grillot de Morfontaine, par Steele Jamison; De Bretigny, par Walter Preston; L'hôtelier, par Darl Bethmann; Deux gardes, par Henry Shope et Harold Branch.

Programmes de lundi

Postes locaux

CKAC, 411m. Montréal.

12.00—Musique de Columbia.
2.00—Concert musical.
4.30—Fermeture de la bourse.

CFCF, 291m. Montréal.

11.00—Programme du studio.
12.15—Bourse.
12.30—Orch. de l'hôtel Mont-Royal.
1.00—Bourse.
1.25—Concert à l'hôtel Mont-Royal.
1.45—Musique de L.-P. Lazare.
2.00—Nouvelles.
3.00—Heure de musique de Wilder.
4.30—Gramophone.
5.30—Causerie de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.
6.00—Heure Twilight.
7.00—Résultat du base-ball.
7.30—Musique de Sappho.
8.00—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
9.00—A être annoncé.
10.00—Programme de l'Imperial Tobacco.
11.00—Orchestre Romanelli.
12.00—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

Postes extérieurs

(Heure solaire)

6 H. P.M.

WBBM, 770-389, Chicago. Orch.; Orgue.
NBC System. Pollack's Orch. à WEAF.
NBC System. Scores; So. Sea Islanders à WEAF.
WLW, 700-428, Cincinnati. Boehr's Orch.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Statler Orchestra.

6 H. 30 P.M.

WBBM, 770-389, Chicago. Musique en dinant.
NBC System. "The World Today" à WEAF.
NBC System. Roxy et sa troupe à WJZ.
WLW, 700-428, Cincinnati. Entertainers.

7 H. P.M.

CFCA, 840-357, Toronto. CFCA Ensemble.
WBBM, 770-389, Chicago. Comédie musicale.
NBC System. Firestone Concert à WEAF.
WLW, 700-428, Cincinnati. Causerie; Orchestre Gibson.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Scores; Concert en dinant.

7 H. 30 P.M.

CNRO, 600-434.5. Ottawa. Orch. symphonique.
NBC System. A. and P. Gypsies à WEAF.
NBC System. Concert à la Maison Blanche à WJZ.

8 H. P.M.

WBBM, 770-389, Chicago. Studio Frolic.
NBC System. Orch. Edison à WJZ.
YLY, 700-428, Cincinnati. Prof. Kyrock; Orgue.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orch. de concert.

8 H. 30 P.M.

WBBM, 770-389, Chicago. Orch. de danse.
NBC System. Motors Party à WEAF.
NBC System. "Real Folks" à WJZ.

9 H. P.M.

NBC System. Music Club Contest Winners à WJZ.
WLW, 700-428, Cincinnati. Cruise.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Wingar's Orch.; Vagabonds.

9 H. 30 P.M.

WBBM, 770-339, Chicago. Lombardo's Canadians.
NBC System. Empire Builders à WEAF.
WJZ, 760-394.5, New-York. Scotti's Orchestra à KWK.

10 H. P.M.

NBC System. Slumber Music à WJZ.
WLW, 700-428, Cincinnati. Hamilton Club; Hauer's Orch.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Programme musical.

Pictou, attrayant rendez-vous

La plupart des rendez-vous ont un caractère unique... ils sont plage, forêt ou lac. S'ils possèdent les amusements de la mer, ceux des lacs rivières leur manquent. Les grandes plages sablonneuses ne connaissent pas la forêt, fraiche et profonde.

Pictou, N.-S., où l'on trouve au Pictou Lodge une délicieuse hospitalité, est un rendez-vous de vacances canadien tout à fait particulier. On y trouve, à la fois, le charme de forêts parfumées, une aimable lagune d'eau douce, et les flots salés de la mer viennent mourir sur ses rives.

Détails complets sur les attraits multiples et variés d'un séjour à Pictou et renseignements quant aux hôtelleries et au service commode de trains auprès de tout agent du Canadien National ou au bureau des billets en ville, 384, rue Saint-Jacques ouest, MArquette 4731. (r.)

Noyés à l'Ile-aux-Noix

Deux jeunes gens de Montréal se sont noyés en se baignant dans la rivière Richelieu, à l'Ile-aux-Noix, hier après-midi.

Les victimes sont: Gaston Roberge, 22 ans et Thomas Dallaire, 23 ans, demeurant tous deux au no 1442, rue Beaudry.

Sir Esme Howard, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, qui a soulevé la question de prohiber les liqueurs dans les ambassades à Washington.

A Ottawa

LA LOI DES CEREALES

LA CHAMBRE DES COMMUNES ADOPTE LE BILL EN TROISIEME LECTURE ET LES RESOLUTIONS BUDGETAIRES QUI S'Y RAPPORTENT

(Par EMILE BENOIST)

Une affaire qui menaçait de prolonger la session se trouve maintenant réglée. En moins de quatre heures, vendredi, les Communes ont adopté le rapport du comité de l'agriculture et de la colonisation qui avait tenu une enquête de près de trois mois à propos de la loi des céréales et de son administration par la commission des céréales. Non seulement le rapport a-t-il été adopté mais aussi des résolutions budgétaires affectant un bill qui apporte certaines modifications à la loi des céréales, et le bill lui-même, en première, en deuxième et en troisième lecture.

Les changements apportés à la loi des céréales ont été recommandés par le comité d'enquête. En Chambre, il n'y a eu de débat que sur quelques points au moment où le comité plénier a entrepris l'étude du bill clause par clause. M. Malcolm, ministre du commerce, a d'abord donné des explications sur le bill qu'il présentait. Une enquête sur la loi des céréales, dit-il, a été faite récemment par une commission royale nommée par le gouvernement provincial de la Saskatchewan. Cette commission, dans un rapport, a recommandé certains changements à la loi. Ce sont pratiquement ces mêmes changements que le comité de l'agriculture de la Chambre des Communes recommande à son tour et qui se trouvent dans le bill.

Le mélange, (mixing) ne sera plus permis pour les quatre qualités statutaires du blé: blé dur, Nord no. 1, Nord no. 2, et Nord no. 3. Pour établir ces qualités, l'échantillon devra être égal à 75% de la qualité moyenne de la classe et 25% de la qualité moyenne de cette classe.

La commission de la Saskatchewan avait recommandé que le nombre des membres de la commission des céréales soit porté de trois à cinq. Cela n'est pas accepté. Le comité de la Chambre des Communes a cru plus à propos de nommer quatre sous-commissaires qui seront postés en différents points des provinces des prairies. De cette façon, la commission des céréales deviendra un corps mobile. Pour que la loi soit bien administrée il faut que le personnel de la commission des céréales ne comprenne que des gens parfaitement au courant de la question. Il faut un personnel de techniciens et ceux-ci doivent toucher un salaire convenable. Le bill prévoit donc une augmentation des traitements des trois commissaires ainsi que des traitements, qui seront établis par arrêtés ministériels, pour les sous-commissaires.

Les agriculteurs des prairies se plaignaient beaucoup d'un certain récépissé d'élévateur, le système ticket, qu'ils prétendaient ne pas être en conformité avec la loi. Afin de faire disparaître tout doute à ce sujet un nouveau type de récépissé est établi. C'est la seule formule qui devra être employée dans tous les élévateurs.

LES TRAITEMENTS DES COMMISSAIRES

Comme le comité étudiait le bill clause par clause, un député progressiste, M. Campbell, de MacKenzie, s'est opposé à l'augmentation des traitements des trois commissaires. Il considère que des fonctionnaires sont suffisamment rémunérés. L'augmentation n'en a pas moins été votée.

LES QUARTIERS GENERAUX DE LA COMMISSION

Actuellement la commission des céréales a ses bureaux à Fort-William. Le bill prévoit qu'elle pourra à l'avenir établir ses quartiers généraux où elle l'entendra, n'importe où dans les provinces des prairies.

Le Dr Manion, qui est député de Fort-William, s'est vigoureusement opposé à cela. Il prétend que des gens de sa ville ont dépensé une somme de $500,000 pour construire l'édifice où se trouvent les bureaux de la commission. Cela s'est fait en 1912 et après entente entre le gouvernement et les propriétaires de l'immeuble. M. Manion considère qu'il n'est pas juste de permettre maintenant à la commission d'aller loger ailleurs. M. Bennett a parlé dans le même sens que le Dr Manion.

Par 57 contre 21 cependant la Chambre a décidé de permettre à la commission des céréales d'établir ses quartiers généraux où elle voudra. Le bill n'a subi qu'une seule modification à propos de l'inspection des céréales à Moose-Jaw et à Saskatoon. Il était d'abord prévu que ces deux villes de Saskatchewan seraient des points d'inspection facultative. M. Evans, député de Rosetown, a proposé, en amendement, qu'on en fasse des points d'inspection obligatoire. L'amendement a été voté une première fois par 37 voix contre 25. Il a fallu recommencer un peu plus tard parce qu'on s'était aperçu que M. Evans avait proposé son amendement à la trente et unième clause alors qu'il aurait dû le faire à la dix-huitième. Lors de sa deuxième présentation l'amendement Evans a donné lieu à un débat assez long. Il a fini par être voté: 49 voix contre 45. Les autres clauses du bill au nombre de 36, ont été adoptées à l'unanimité, le ministre du commerce n'ayant à donner chaque fois que de brèves explications. Du consentement unanime de la Chambre, le bill a échappé aux règlements. La troisième lecture a pu en être votée tout de suite après la deuxième. Le bill est maintenant référé au sénat qui l'étudiera lundi. Une chose à noter cependant c'est que ce bill ne prendra pas effet au moment de sa ratification par le gouverneur général mais à l'automne de 1930. On veut éviter ainsi les inconvénients d'un changement trop brusque.

LA SOLENNITE DU SACRE-COEUR

A L'EGLISE DU MEME NOM.— RALLIEMENT DES LIGUES DU SACRE-COEUR A SAINTE-CLOTILDE — DANS D'AUTRES PAROISSES.

La solennité du Sacré-Coeur hier a donné lieu à de belle cérémonies en l'église de ce nom. En juin, cette église devient un centre de pèlerinages. Ainsi hier soir, plus d'un millier de paroissiens de la Nativité d'Hochelaga se sont rendus en pèlerinage au Sacré-Coeur, sous la direction de leur curé, Mgr Lepailleur. S. G. Mgr Lepailleur, neveu du curé de la Nativité, a donné aux pèlerins la bénédiction du Saint-Sacrement.

De belles manifestations ont aussi marqué la solennité du Sacré-Coeur dans diverses autres paroisses de la ville. L'église paroissiale de Sainte-Clotilde a été un centre de ralliement pour les ligues du Sacré-Coeur de plusieurs paroisses de l'ouest. M. le curé Lapalme et le R. P. Louis Lalande, S. J., ont prononcé des allocutions. Les paroisses représentées étaient les suivantes: St-Jean-de-Matha, Verdun, Côte-Saint-Paul, Ville-Emard, St-Vincent-de-Paul, St-Zotique, Ste-Cunégonde, Ste-Elisabeth, St-Irénée.

A St-Zotique, la solennité a été marquée par une procession au flambeau, à Sainte Brigide, par la bénédiction d'un monument au Sacré-Coeur. Cette dernière cérémonie a été précédée d'une procession dans les rues; le prédicateur de circonstance a été M. l'abbé P. Perrier. A St-Zotique, M. l'abbé D. Martineau, de l'Assomption, a prêché le triduum préparatoire.

A l'église Saint-Joseph, rue Richmond, elle a été marquée par une procession extérieure à laquelle a pris part S. G. Mgr Hallé, qui avait prêché le triduum préparatoire.

Grand congrès de cultivateurs

Saint-Lucien, Drummond, 10. — Dimanche, le 16 juin, les cultivateurs se réuniront pour entendre des orateurs spécialement dévoués à la cause agricole. M. Laurent Barré, ancien président de l'*Union Catholique des Cultivateurs*, sera du nombre. Il donnera une conférence qui ne manquera sûrement pas d'intéresser ses amis de Saint-Lucien et des paroisses des environs.

Voici le programme de cette journée agricole: à 9 h. 30, messe solennelle avec sermon de circonstance. A midi, réception des dignitaires et banquet en plein air. A 3 h., discours de M. Laurent Barré et autres orateurs. Le soir, à 7 h. 30, grande partie de cartes à la salle publique avec de nombreux prix.

Le banquet sera libre à tous ceux qui voudront y prendre part à 50 sous du couvert.

Collation des grades à l'Ecole Technique

Ce soir, à 8 heures et demie, sous la présidence de M. Alfred Leduc, collation des diplômes, distribution des prix et ouverture de l'exposition des élèves à l'Ecole technique. Les parents des élèves et le public sont cordialement invités.

Le chalet de golf de Boischatel incendié

Québec, 10—La maison du *Quebec Golf Club* à Boischatel, a été détruite, hier, par un violent incendie. Quatre dames ont été surprises par le feu dans un étage supérieur mais elles ont réussi à s'échapper.

Les dommages, qui se chiffrent à $75,000 sont pour les deux tiers couverts par les assurances. La maison sera reconstruite immédiatement.

Feu le Dr Raoul Laberge

Samedi soir, le 8 juin, est décédé, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le docteur Raoul Laberge, de Beauharnois, fils de feu Romuald Laberge, ancien entrepreneur général de Saint-Henri de Montréal, et de Corinne Trépanier.

Le défunt, qui était âgé de 36 ans, avait poursuivi ses études aux collèges de Montréal et Saint-Laurent, et à l'Université de Montréal, où après obtention de ses diplômes, il fut admis à la pratique de la médecine en 1922.

Survivent au défunt, sa femme, née Anna Clément, trois filles, Suzanne, Françoise et Marie-Paule, un fils Maurice, sa mère, Mme Romuald Laberge, son frère, Philippe, et cinq soeurs: Mmes Armand Archambault (Blanche), Rosario Landreville, (Marie-Anne), Noël Léger, (Germaine), et Mlles Berthe et Cécile Laberge.

Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de Beauharnois, mardi, le 11 juin, à 9 heures 30, (heure solaire), après l'arrivée du train de Montréal. La sépulture se fera à Montréal au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le maire Houde créé chef honoraire des Six-Nations

La tribu des Iroquois de Caughnawaga, a conféré hier après-midi, à M. Camillien Houde, maire de Montréal, le titre de chef honoraire des Six-Nations. Ce titre a été conféré jusqu'ici à seulement un petit nombre de personnes, dont M. Mackenzie King, le Prince de Galles, et quelques autres.

La cérémonie a eu lieu au terrain du Shamrock, et s'est déroulée dans un cérémonial d'un vif pittoresque.

Le nom du maire Houde est Shakosontakwas qui signifie "Sauveur de Montréal".

D'ici l'année prochaine les intéressés auront le temps de s'organiser en conséquence.

IMPR. ALLIÉS — SYNDICATS CATHOL.-NATIONAUX — MONTREAL CAN. — No 1

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le Syndicat catholique des plombiers s'assemble ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques. Un rapport sera soumis par le comité exécutif et l'agent d'affaires. Que tous soient présents.

Ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques, assemblée du Syndicat catholique des pressiers no 2.

Le bureau exécutif général des Syndicats catholiques des travailleurs en chaussures tiendra son assemblée régulière ce soir à l'édifice des Syndicats catholiques. Tous les délégués sont priés d'être présents pour recevoir le rapport des différents comités.

Le Syndicat des journaliers s'assemble ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques, M. E. Ouellette, agent d'affaires, fera rapport sur les activités de la quinzaine.

Tous les membres du Syndicat catholique de l'auto-voiture sont priés d'assister à leur assemblée qui aura lieu ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est.

Le conseil central des Syndicats catholiques de Lachine, s'assemble ce soir, à l'académie Picher, angle 15ème avenue et Saint-Louis.

L'Association des poseurs de lattes métalliques a tenu une belle et enthousiaste assemblée, vendredi dernier, le 7 juin, à l'édifice des Syndicats catholiques. L'organisation marche bien et chaque assemblée compte de nouveaux membres. Le concours d'admission gratuite se terminera le 1er septembre prochain, à partir de cette date, la taxe d'entrée sera de dix piastres. Les membres sont priés de prendre avis qu'à partir du 1er septembre aussi, tout membre en retard de trois mois ou plus dans le paiement de ses contributions sera suspendu de tous ses droits et devra payer une amende de 85 et en plus tous ses arrérages pour être réinstallé dans l'Association.

Premiers messages par le télégraphe de la Cité du Vatican

Cité du Vatican, 10. — Le nouveau bureau de télégraphe installé dans la cité du Vatican a envoyé dix-huit messages, vendredi. C'était le premier jour de son entrée en service et tous les messages envoyés étaient officiels.

Le premier message envoyé par le Souverain Pontife était adressé au roi Victor-Emmanuel et un autre fut adressé au nonce papal de Berne, lui demandant de faire les démarches voulues pour que l'Etat de la Cité Vaticane fasse partie de l'Union internationale postale.

Feu Mme John Calder

Mme John Calder, née Delphine Primeau, est décédée hier après-midi, à l'hôpital Dupont, à l'âge de 83 ans. Mme Calder était née à Sainte-Martine, comté de Châteauguay. Elle était veuve de feu John Calder, avocat, et pendant un temps, rédacteur éditorial à la *Gazette*.

La défunte laisse un fils, M. R.-L. Calder, c.r., et une fille, Mme Bonnier, épouse du Dr J.-W. Bonnier, de 3777 rue Saint-André, d'où le cortège partira, le 12 du courant, à destination de Sainte-Martine, où le service sera chanté dans l'église paroissiale aussitôt après l'arrivée du train de Montréal.

A la famille en deuil, le *Devoir* offre ses sympathies.

Mort du poète Bliss Carman

New-Canaan, Conn., 10. — Bliss Carman, poète canadien de renommée internationale, est décédé soudainement ici samedi, à l'âge de 68 ans. Depuis cinq ans il vivait presque continuellement chez M. Thomas Tunney, chez qui il est mort.

L'an passé il reçut la médaille d'or Lorne Pierce pour la littérature.

De passage à Montréal

Plus de soixante-dix délégués de 32 pays étaient de passage dans notre ville samedi où ils ont été reçus par les autorités municipales. Ces délégués se rendaient au premier congrès de la *American Hospital Association* qui s'ouvrira jeudi à Atlantic City, N.J.

Ils ont été reçus à l'hôtel de ville et sont allés prendre le déjeuner au club Saint-Denis. Dans l'après-midi, ils ont visité le port, l'église Notre-Dame et différents hôpitaux de la ville. Ils sont repartis le soir, à 6h. 25, pour les chutes Niagara et autres villes des Etats-Unis.

Varié et magnifique

Le voyage de Montréal à Portland, Old Orchard, et autres endroits de villégiature sur la côte du Maine est varié et magnifique. Après avoir franchi le grand pont d'acier au-dessus des tumultueux rapides de Lachine, l'on traverse les jolis Cantons de l'Est pour côtoyer la longue chaîne des Apalaches, aux sommets abrupts et aux gorges crénelées, dont l'apparition subite fait tressaillir. Par delà les monts, s'étend la côte du Maine, débordant à chaque mille de charme et d'intérêt — des plages de sable blanc dur, près desquelles viennent mourir les vagues de l'Atlantique. Sur toute la côte s'élèvent de coquets villages de pêche et de plus importantes villégiatures avec leurs amusements organisés. Modestes ou célèbres, tous ces endroits valent la peine d'être vus. Voyez tout agent du Pacifique Canadien pour renseignements au sujet des taux, des heures de départ, etc., ou adressez-vous à F.-C. Lydon, agent général trafic-voyageurs, 201, rue Saint-Jacques ouest, téléphone Harbour 4211, aussi aux gares Windsor, Viger, Mile-End, Westmount et Montréal-Ouest. (r.)

PLateau 5151

Juin, mois d'aubaines chez Dupuis

Demain est la journée des garnitures de maison

197 LUXUEUSES CARPETTES A RABAIS DE 33 1-3%

C'EST UN ACHAT AVANTAGEUX FAIT DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

comprenant un choix varié de riches dessins persans, japonais, conventionnels ainsi qu'à dessins de fleurs, dans les coloris les plus attrayants et décoratifs. Il y en a pour tous les goûts et toutes les pièces de la maison

ET SOUVENEZ-VOUS QUE CES MAGNIFIQUES WILTON ET AXMINSTER SONT TOUTES PARFAITES.

La petite carpette "Wilton"

Décorant le devant du foyer, et pouvant aussi servir comme descente de lit, etc. Choix de 97 carpettes dont les dessins et coloris sont des plus variés. Valeurs jusqu'à 13.50 chacune dans ce lot. SPECIAL pour cette VENTE 7.95

DUPUIS FRERES—au cinquième

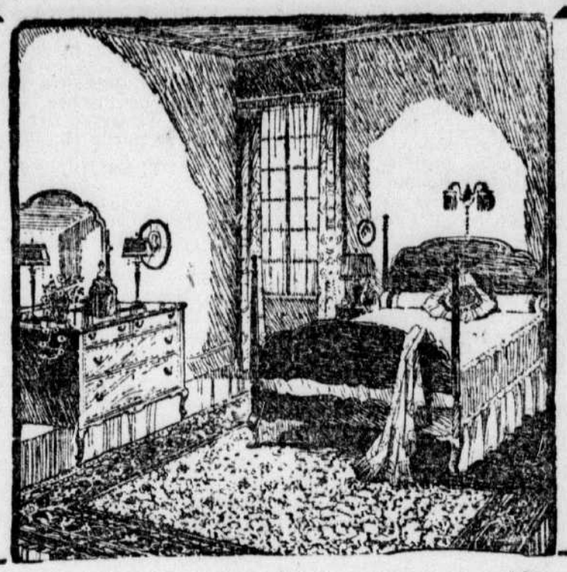

Très spécial pour cette vente

350 verges de beau tapis "Wilton"

Largeur ¾ verge — pesanteur extraordinaire. Prix ordinaire 5.75 la verge. SPECIAL 3.50

7 pièces de tapis d'escalier

ou passage. En Bruxelles, universellement connu pour sa durabilité. Coloris des plus pratiques. Prix ordinaire la verge 3.25. SPECIAL 2.19

Carpettes "Wilton"

4'6 x 7'6 pieds. Valant 34.00, pour . . 15.95
6'9 x 7'6 pieds. Valant 36.00, pour . . 23.95
6'9 x 9' pieds. Valant 41.50, pour . . 27.75
6'9 x 10'6 pieds. Valant 50.50, pour . . 33.75
9' x 9' pieds. Valant 57.75, pour . . 38.50
9' x 10'6 pieds. Valant 65.00, pour . . 43.95
9' x 12' pieds. Valant 75.00, pour . . 49.95

Carpettes "Axminster" sans couture

Un lot de 27 carpettes AXMINSTER, la plupart sans couture. Dessins de tous genres.

6'9 x 9 pieds. SPECIAL 18.95
9' x 10'6 pieds. SPECIAL 36.50
9' x 12' pieds. SPECIAL 39.95

Un lot de carpettes 'Axminster'

Sans couture — Fabrication écossaise. Texture serrée. Jolis motifs pour vivoirs, salles à diner, chambres à coucher, etc. Nous recommandons cette qualité.

7'6 x 9 pieds. TRES SPECIAL . . . 33.75
9' x 10'6 pieds. TRES SPECIAL . . . 45.00
9' x 12' pieds. TRES SPECIAL . . . 52.00

DUPUIS FRERES—au cinquième

Carpettes "Wilton"

QUALITE SUPERIEURE

4'6 x 7'6 pieds. Valant 33.50, pour . . 22.35
6'9 x 9' pieds. Valant 57.50, pour . . 38.35
6'9 x 10'6 pieds. Valant 67.50, pour . . 45.00
9' x 9' pieds. Valant 77.50, pour . . 51.75
9' x 10'6 pieds. Valant 87.50, pour . . 58.50
9' x 12' pieds. Valant 100.00, pour . . 66.65

Dupuis Frères LIMITEE

Rues Sainte-Catherine, Saint-André, Demontigny et Saint-Christophe

J.-N. DUPUIS, pres. honoraire — PLateau 5151 — ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v. p. et dir-gér. — ARMAND DUPUIS sec.-trés.

SEULEMENT QUE 5 JOURS AVANT LA FETE ANNUELLE DES CHEFS DE RAYONS

Bourses d'études accordées par le C.P.R. à ses employés

La Compagnie du Pacifique Canadien, sous la signature de son vice-président, M. Grant Hall, vient de publier une circulaire annonçant l'octroi, par voie de concours, de deux bourses d'études à l'Ecole polytechnique de Montréal et à l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales de Montréal à ses employés mineurs et fils mineurs d'employés.

Une bourse d'études, qui comprendra cinq années d'enseignement dans les cours de chimie ou de génie civil, sera allouée pour l'Ecole polytechnique. L'examen de concours sera l'examen d'entrée à l'Ecole qui a lieu le 13 septembre. La bourse sera attribuée au candidat qui, étant muni d'un certificat de la Compagnie, aura obtenu la plus haute moyenne et se sera, de plus, conformé à toutes les conditions d'admission. Il aura le choix de suivre aucun des cours plus haut mentionnés. Cette bourse sera renouvelée d'année en année pour une période ne devant pas excéder cinq années, pourvu que l'élève, à la fin de chaque terme, conserve la moyenne requise suivant les règlements.

Au cas où l'étudiant bénéficiant d'une bourse serait obligé d'interrompre son cours pour une année ou plus, il devra, à la fin du terme en donner avis à la Compagnie de chemin de fer et au directeur de l'Ecole, afin que la bourse soit offerte à d'autres candidats. Si l'élève désire reprendre ses cours, il devra, pour obtenir un droit de préférence à la première bourse alors disponible, en donner avis à la Compagnie et au directeur de l'Ecole, pas plus tard que le 1er septembre avant l'ouverture du terme pour lequel cette bourse sera disponible.

Une bourse semblable, qui comprendra quatre années d'enseignement dans les cours de l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales de Montréal, sera aussi allouée aux conditions plus haut décrites, et elle est offerte aux candidats aux examens qui ont lieu le 3 septembre. Les candidats à cette bourse devront parler et comprendre la langue française, car tout l'enseignement — excepté les langues modernes, — se fait en français.

Les demandes de certificats permettant aux élèves de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. C. H. Buell, staff Registrar and secretary, pension department, Windsor Station, Montreal. On peut obtenir le programme des cours en s'adressant au directeur de chacune des écoles susdites.

Les personnes munies de certificats devront, pas plus tard que la veille de l'examen, faire au directeur de l'Ecole intéressée leur demande d'admission aux examens et cette demande devra être accompagnée d'un certificat d'éligibilité de la compagnie.

Les orgues du Royal York, à Toronto

Demain, le 11 juin, aura lieu l'inauguration, à Toronto, du bel hôtel construit par le Pacifique Canadien.

Les invités y entendront pour la première fois la voix des orgues les plus grandes de toutes celles installées au Canada.

Voici quelques renseignements sur la construction de l'orgue du "Royal York".

De même que l'ingénieur qui doit construire un pont est soumis aux lois de la statique et de la mécanique qui lui font connaître les moments fléchissants, les efforts tranchants, les cisaillements, les moments d'inertie et les rayons de gyration des pièces à assembler, ou que l'architecte qui doit édifier une façade est soumis aux lois de la composition décorative et du module en établissant le diamètre des colonnes, leur longueur de fût, leur hauteur de base et de chapiteau, le facteur d'orgues, lui, en établissant l'édifice sonore que sera son orgue est soumis aux lois de la physique dans plusieurs de ses branches. Toutes les lois sont impérieuses et celui qui s'y soumet n'a pas le droit d'en violer les prescriptions à moins de s'exposer à un échec. C'est la soumission à ces mêmes lois, leur connaissance font que des poutres, des briques, des pierres, tout comme des tuyaux d'orgue, peuvent être édifiés en un majestueux ensemble d'une grande puissance de stabilité et de beauté.

Lorsque les chefs du Pacifique Canadien demandèrent aux Frères Casavant de construire l'orgue de l'hôtel Royal York, ils y mirent beaucoup de simplicité: "Nous désirons pour notre salle de concert le plus grand orgue du Canada". C'est à cela que se résument les instructions fournies aux facteurs. Aucune restriction mesquine, aucune imposition de mauvais goût; simplement la belle confiance de deux puissants alliés. L'espace disponible pour l'instrument se trouva à définir les dimensions à lui donner.

Comme cet orgue est appelé à rendre toutes les pièces au répertoire de l'organiste, il doit contenir toutes les unités nécessaires pour mettre en valeur les beautés et de la musique ancienne et de la musique moderne. Il était de plus nécessaire d'introduire au devis certaines unités appartenant plutôt à l'orchestre, afin de permettre l'usage de transcriptions de pièces qui ne sont pas, par leur écriture, destinées tout spécialement à l'orgue mais qui n'ont rien à perdre de leur beauté, si un organiste de talent, qui sait condescendre à satisfaire le goût d'un public assez nombreux, veut les donner sur l'orgue.

Avec ces données le problème se précisait. Comme cet orgue n'a pas son pareil en Canada, le devis ne pouvait être une copie de tel ou tel autre instrument déjà existant. Il fallait créer un monument isolé dans sa grandeur et dans sa beauté, comme le sont dans d'autres domaines, une tour Eiffel, un pont de Québec, un édifice Woolworth, un canal de Panama. Aussi comme les Eiffel, les Phelphs Johnson, les Gilbert, les Goethals, les Casavant firent appel à la science et à l'expérience. A la science, dont les formules ne trompent pas et à l'expérience qui indique le meilleur choix, la meilleure distribution du matériel à mettre en oeuvre.

D'une haute vision, d'une grande clarté de conception, ayant sous la main un merveilleux outil capable de réaliser tout ce que leur intelligence peut concevoir, les facteurs élaborèrent un devis d'une indiscutable beauté, d'une rare perfection, plein de possibilités de toutes sortes. Douceur et puissance, opposition et juxtaposition de timbres, proportion des groupes et équilibre de l'ensemble, soin jaloux des détails, sonorités orchestrales, tout fut étudié, considéré, pesé de manière à ce que le hasard ne fût pour rien dans ce qu'un à peu près ignorant aurait pu produire de banal. Tubas, trompettes, bombardes et clairons puissants eurent leur part de considération; les montres et prestants solides et majestueux furent distribués avec l'à-propos que commande toute la masse de l'instrument. Des flûtes de tous calibres, de toutes les progressions, depuis la suave flûte d'amour jusqu'à la grosse flûte à deux bouches, furent dispersées ça et là de façon à répondre à tous les goûts. Des violes de toutes les tailles et de puissances variées furent placées où leur présence est le plus désirable. Des jeux d'anches nombreux, groupés par familles complètes et placés sur des sommiers à fortes pressions, fournissent le complément de puissance indispensable. Des mixtures, des mutations et des cornets nombreux établissent partout le trait d'union nécessaire entre les anches et les fonds et fournissent le contingent de brillant particulier à l'orgue. Puis, enfin, ce que l'on appelle les jeux de caractère, hautbois, clarinette, cors, trompette militaire, harpe, timbales, cloches, xylophone, castagnettes, etc., furent appelées à compléter un ensemble où rien ne manque pour servir le musicien le plus exigeant. Tout ce matériel est distribué en six grandes unités: grand orgue de 20 jeux, récit de 19 jeux, positif de 17 jeux, orgue orchestral de 13 jeux, bombarde de 8 jeux et pédale de 26 jeux. Remarquons en passant que l'orgue de Notre-Dame de Paris n'a que 16 jeux à la pédale.

Toutes les unités sonores se partagent comme l'indique le tableau suivant:

Montres ou diapasons	17
Flûtes	18
Violes	11
Mixtures et mutations	41 rangs
Anches	23
Jeux à percussion	8
Extensions et emprunts	16

Soit un total de 108 jeux parlants.

Les accessoires, aussi complets que possibles, comportent 43 accouplements, 57 boutons et combinaisons libres, 11 boutons à double action, 5 pédales à bascule, 3 trémolos, 4 indicateurs, des rappels, etc.

Pour emplir de vent les vastes poumons de ce colosse, il faut un moteur de 20 c.v. entraînant une soufflerie d'une capacité de 13000 pieds cubes par minute.

Pour les soufflets réservoirs, les moteurs pneumatiques et les bourrures, il a fallu employer pas moins de 450 peaux de moutons.

Il y a dans les seuls tuyaux de métal, plus de 15000 livres de plomb, d'étain et zinc.

Des centaines de pieds de fil d'argent sont dans les contacts.

Seize essences de bois différentes furent utilisées pour les charpentes, ponts, boîtes expressives, réservoirs, antisecousse, sommiers des tuyaux, sommiers auxiliaires, tableaux des combinaisons, enveloppe de la console, tuyaux, porte-vent, moteurs pneumatiques, pédalier, planches à membranes, etc.

Tout ce matériel pèse un grand total de 50 tonnes qui ont fait la charge de quatre grands wagons de chemin de fer lorsque l'instrument fut expédié à Toronto.

Les tuyaux sont au nombre de 7,463; les uns sont faits de bois, les autres de métal. Ce sont les tuyaux qui donnent à l'orgue sa voix. Lorsqu'ils sortent des mains du facteur, ils ne parlent pas, ils sont inertes, c'est à l'harmoniste qu'il appartient de les animer. Le facteur doit employer des jeux de divers caractères. L'on entrevoit par là le rôle du spécialiste lorsqu'il s'agit de caractériser chaque famille de jeux; et dans ce siècle de la spécialisation, l'on comprend aisément que la mise en harmonie d'un orgue d'une centaine de jeux ne puisse être l'oeuvre d'un seul homme. Treize harmonistes ont travaillé pendant 4,000 heures pour donner aux tuyaux leur voix. Si un seul homme eût dû accomplir cette tâche, il lui aurait fallu travailler pendant environ 16 mois. Tout le monde admettra que le travail du spécialiste est plus parfait que celui de l'homme qui s'attaque à toutes les tâches; c'est pourquoi dans les ateliers Casavant, chaque homme n'harmonise qu'un certain nombre de jeux, ceux-là qui répondent le mieux à ses aptitudes spéciales; tel qui a la main heureuse pour faire une tournure est maladroit lorsqu'il s'agit de manier un frein. Aussi l'harmoniste en jeux d'anches n'harmonise-t-il pas souvent de violes. L'harmoniste qui sait faire parler des flûtes ne s'attaque pas habituellement aux mixtures: et il en est de même pour tous les autres jeux; l'on obtient de la sorte un meilleur produit, parce que chaque homme reproduit souvent le même type de jeu dont il est habitué à dompter les caprices et à mettre en relief les beautés cachées.

C'est le patron qui dirige l'harmoniste dans son travail; car c'est lui qui sait quel type d'instrument, c'est-à-dire quel genre d'harmonie convient le mieux à chaque local, quelles familles de jeux doivent dominer et dans quelle proportion, qui sait la puissance relative à donner à chaque division de l'orgue, puissance qui varie avec chaque devis, avec chaque local et aussi avec la disposition à donner à chaque unité de l'orgue. L'on n'harmonise pas un orgue de chapelle comme l'on harmonise un orgue de cathédrale et un orgue de salle de concert comme un orgue d'église. C'est le patron qui établit le devis de l'orgue et non pas l'harmoniste. C'est le patron qui, après avoir déterminé les échelles, décide des pressions, juge de l'harmonie qui convient, décide, une fois l'instrument installé dans le milieu où il doit vivre, de l'équilibre de tout l'ensemble; qui sait modifier, augmenter, diminuer, en un mot, égaliser tout le matériel sonore pour correspondre aux caprices du local et à la destination de l'instrument. Cela demande de vastes connaissances, beaucoup d'expérience sans mentionner de la patience et une scrupuleuse honnêteté d'artiste; car il faut savoir au besoin mettre de côté des préférences personnelles pour répondre au goût d'une clientèle qui appartient à toutes les écoles et dont les exigences varient avec les milieux.

Une particularité de ce grand instrument, c'est le mécanisme des combinaisons libres avec contrôle à distance. Le principe de la combinaison libre tel qu'appliqué à peu près partout aujourd'hui fut découvert par le docteur Salluste Duval, de Montréal, qui donna son invention aux frères Casavant. Avec la combinaison libre, l'organiste peut préparer à l'avance en enregistrant, soit sur des pédales soit sur des boutons, toutes les combinaisons de jeux dont il peut avoir besoin durant l'exécution des pièces qu'il a à faire entendre au cours d'un concert ou d'un office. Lorsque les dimensions d'un orgue sont de l'importance de celui du Royal York, le nombre de boutons de combinaisons est si considérable que le mécanisme qu'ils mettent en action ne peut plus se loger convenablement dans la console à moins de donner à celle-ci des dimensions exagérées. Après d'ingénieuses recherches les frères Casavant sont parvenus à trouver une solution par laquelle la plus grande partie du mécanisme des combinaisons, la partie des tiges, peut être placée dans l'orgue même, loin de la console. Comme les registres doivent indiquer à l'organiste à chaque moment les sonorités qu'il emploie, il faut une action réciproque des registres sur les tiges et des tiges sur les registres. L'on entrevoit, par ce que nous venons de dire, la complexité du mécanisme qui devient nécessaire, s'il faut conjuguer autant de tiges qu'il a de registres et prévoir autant d'ajustages qu'il y a de boutons de combinaisons. Pour que les tiges et les registres s'entraînent mutuellement il faut recourir à 4 électros et 4 moteurs pneumatiques pour chaque jeu et relier par des câbles chaque pneumatique de la console à chaque pneumatique du tableau des combinaisons, deux à deux. Ce n'est pas la première fois que le contrôle à distance pour les combinaisons a dû être employé pour réduire la console à des proportions normales; mais c'est la première fois que la maison Casavant a employé le système utilisé à Toronto; car telles sont les lois du progrès qu'il faut constamment modifier ce qui hier paraissait parfait pour l'adapter aujourd'hui à des besoins nouveaux et répondre à des exigences plus grandes. Ce mécanisme est breveté.

Tout ceci donne au lecteur une idée des problèmes complexes auxquels le facteur d'orgue doit trouver une solution. Bien peu songent, en écoutant un concert, aux multiples engins mis en action par l'organiste pour produire de la musique; et pourtant la beauté de la musique dépend beaucoup de la perfection et de la docilité du mécanisme que le facteur a su introduire dans son oeuvre.

L'orgue du Royal York, par ses dimensions, sa puissance, la beauté de son timbre, le merveilleux fonctionnement de son mécanisme demeurera longtemps un monument à la gloire du Pacifique Canadien et des facteurs qui l'ont construit.

La création du plus grand orgue canadien construit jusqu'ici coïncide avec le cinquantième anniversaire de la fondation de la maison Casavant Frères; car c'est en 1879 que les Casavant commencèrent modestement une carrière qui les place aujourd'hui au tout premier rang parmi les facteurs d'orgues du monde entier.

COMMUNIQUE

Service aérien entre Toronto et Buffalo

Lors de l'ouverture officielle de l'hôtel Royal York, du *Pacifique Canadien*, à Toronto, demain le 11 juin, un avion qui portera aussi le nom de *Royal York* sera mis en service entre Toronto et Buffalo par la *Canadian Colonial Airways*, inaugurant ainsi en même temps que la plus grande hôtellerie de l'Empire britannique, ce service qui promet d'être très achalandé.